



COLLOQUE
HABITAT & IDENTITÉ

Vers une culture de l'habiter?
Actes

26/27 juin 2009

CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

ILARIA AGOSTINI

JULIE BOUSTINGORRY

ANNA MADOEUF

DENIS MARTOUZET

SERGE THIBAUT

BENOIT FEILDEL

HELENE BAILLEUL

PHILIPPE MADEC

DANIEL LE COUEDIC

JOEL LAPORTE

MELAINÉ BERTRAND PODA

DOMINIQUE BADARIOTTI

CHRISTIAN SALLENAVE

JEAN-CLAUDE VIGATO

ILARIA AGOSTINI

Le « Guide aux bonnes pratiques architecturales » :
De l'analyse architecturale à l'aménagement du territoire en Chianti (Toscane).

L'architecture rurale historique, conçu comme élément constitutif du paysage et donc comme patrimoine commun est le sujet de cette communication. Le *Guide aux bonnes pratiques architecturales. Adresses pour la sauvegarde de l'architecture rurale dans le territoire du Chianti*¹ s'est concentré sur une région - le Chianti florentin et siennois - sur lequel l'érosion du patrimoine architectural, réuni à la reconversion agronomique vinicole, est en train de déterminer un impact considérable sur le tableau paysagiste et sur l'usage collectif du territoire.² Les récentes transformations des bâtiments liées à la forte attraction touristique du Chianti se sont ajoutées aux précédentes dues à la disparition de l'économie métayage et par conséquent à l'abandon des maisons paysannes, survenu dans les décennies centrales de la deuxième moitié du siècle dernier. De telles transformations ont été favorisées par le manque d'acquisition, de la part du domicile paysan, de la dignité de monument, et par la suite de l'absence, en Italie, d'une spécifique sauvegarde de la construction rurale historique, qui aurait constitué un point clou dans la plus grande œuvre de tutelle des paysages péninsulaires (fig. 1).

Le « Guide aux bonnes pratiques architecturales » est un instrument voué à la récupération, auprès de la population et des opérateurs, de la capacité de produire du patrimoine et, dans un même temps de construire un paysage, dans la continuité historique et géographique. Au travers de la formulation de conseils pour l'intervention de grande compréhension et l'illustration d'exemples de « bonnes pratiques », le guide se pose comme objectif l'accroissement des connaissances spécifiques, la réappropriation du *savoir-faire* et la récupération d'une culture sobre de l'habitat. La méthode adoptée, qui consiste dans l'individuation des règles relative à la disposition de l'édifice, à la modalité d'élévation des édifices, à la composition des façades, au langage figuratif, à la construction des éléments, est en outre susceptible d'être assimilée par les instruments urbanistiques et par la planification territoriale : telle assimilation pourra conduire à la conservation et également à l'accroissement de la qualité de l'habitat et du paysage, à travers sa reproduction évolutive³.

La maison rurale: types, modalité d'accroissement, langage

La tradition critico-architecturale a reconnu comme distinction fondamentale dans l'analyse du bâtiment rural, la nature du procès qui en a déterminé le résultat "final": diachronique, les maisons augmentées par successives additions volumétriques; synchroniques, les bâtiments conçus selon un projet unitaire. On distingue que, selon une vision anthropologique, on peut raisonner en termes d'architecture spontanée et architecture projetée; ou, populaire ou soutenue, quand on veut en souligner l'acquit artistico-sociale. La présente recherche se positionne en continuité avec la critique considérée décrite, que nous définirons "chronologique génétique"⁴, et il s'y ajoute une analyse opérationnelle de la physionomie de la maison, du dessin de ses façades et des ouvertures en elles contenues, de leur rythmicité et axes, ainsi que des éléments de l'architecture, des matériaux et des techniques utilisées dans leur construction⁵. Il est vraiment dans l'énucléation des règles qui restent à la base du langage figuratif et de la matérialité de la maison paysanne que nous croyons pouvoir apporter une contribution originale à l'étude de l'architecture régionale.

Les maisons diachroniques d'origine médiévale reflètent, dans leur conformation finale, un lent processus d'accroissement qu'il répond à des modalités de composition et de construction de longue durée: ne dérivant pas d'un projet unitaire, le

La traduction de l'essai est de...

¹ La relation présente constitue une synthèse de la recherche *Guide aux bonnes pratiques architecturales. Adresses pour la sauvegarde de l'architecture rurale dans le territoire du Chianti* faite dans les années 2007-2009 auprès du Département d'Urbanisme et Aménagement du Territoire de l'université des Études de Florence sous la direction scientifique du prof. Paolo Baldeschi et du prof. Roberto Flans Gattai financé par l'organisme la Caisse d'Épargne de Florence, et dirigé par qui écrit. Cfr. AGOSTINI I., "Un guide à la sauvegarde de l'architecture rurale en Toscane", Actes des Georgofili, n.s., 2009.

² Sur les transformations paysagistes survenues au paysage du Chianti et sur le probable projet de sauvegarde de la qualité territoriale historique, au travers aussi de l'insertion de nouvelles installations agricoles, cfr. BALDESCHI P. (dir.), *Le Chianti florentin. Un projet pour la tutelle du paysage*, Rome-Bari, Laterza, 2001.

³ Nous nous relierons aux concepts de Françoise Choay au sujet de la continuité «du savoir-faire et du savoir-habiter» comme condition nécessaire pour la récupération de cette «imprévisible procès de création, qui ne peut être que continuation», considéré par l'auteur caractère fondamental de l'œuvre albertienne. Cfr. CHOAY F., *Pour une anthropologie de l'espace*, Seuil, Paris, 2006, resp. p. 296 et p. 400.

⁴ Le filon de l'interprétation chronologico-génétique fournie de clairs exemples de lecture du phénomène en Toscane: DI PIETRO G.F., FANELLI G., *La Valle Tiberina toscana*, Arezzo, EPTA, 1973; DI PIETRO G.F., *L'architettura della dimora rurale fra storia e tipologia. Le case del territorio certaldese*, Firenze, Vallecchi, 1984, pp. 9-41; DI PIETRO G.F., *Case coloniche della Valdichiana. Monte S. Savino, Marciano, Lucignano, Foiano, Cortona*, Arezzo, 1988; MAFFEI G.L. (dir.), *La casa rurale in Lunigiana*, Venezia, Marsilio, 1990.

⁵ Sur ces derniers sujets cfr. la contribution, rapportée à l'autre domaine géographique de PICCINNO V., PASCOLO., *Guide à la sauvegarde de l'architecture spontanée*, Udine, Forum, 2006; même si centré sur le contexte urbain, il résulte indispensable les manuels de la sauvegarde rédigés sous la stimulation culturelle de Paolo Marconi, cfr., par exemple, MARCONI P., *Manuel de sauvegarde du centre historique de Palerme* (1989, Palerme, Flaccovio, 1997).

résultat apparaît donc en volume et en langage pas homogène, cependant il maintient une cohérence générale dans les dimensions des cellules, des matériaux, dans les techniques constructives qui, comme mis en évidence par les archéologues spécialisés en moyen Âge, dans l'architecture de base « sont employées constamment, avec des variations rares et lentes⁶ ».

L'installation éparpillée, les formes de la maison paysanne, les matériaux et les techniques de construction adoptées ne suivent pas des processus linéaires de définition: dans le Chianti, région montueuse de frontière, le métayage - avec la présence conséquente et systématique de la maison isolée sur la propriété - s'affirma définitivement autour de la moitié du XV siècle⁷; avant cette période, contrairement à tout ce qui arrive dans les couronnes agricoles périurbaines, où la présence de demeures paysannes extramuros est attesté déjà depuis quelques siècles, les paysans du Chianti résident principalement en noyaux habitatifs avec peu de maisons, les châteaux; les conditions variables socio-économiques déterminent cependant, dans les zones périphériques rurales, une extrême mobilité de la population qui trouve abri aussi dans les campagnes, soit à l'intérieur d'hypogées (les tombes), soit dans des précaires *casae terraneae* (cabanes en matériels périssables à un seul étage), soit en constructions en forme de tour en mûr, se référant au XII siècle, déclassées en habitations rustiques.

Les études sur le patrimoine édifié montrent que, dans le Chianti, les maisons diachroniques d'origine médiévale se forment vraiment autour de ces constructions en forme de tour, monocellulaires, dont la destination originale était la résidence des familles en croissance sociale, libérées du pouvoir seigneurial; des bâtiments parfois utilisés aussi pour des fonctions de contrôle du territoire, ou militaires, comme le montrent la présence de particularités imputables à l'architecture de fortification (fig. 2). Cette demeure à deux ou trois étages - la maison murée et à étages du lexique notarié médiéval - est réutilisée pour abriter la famille de métayer selon le modèle de la *maison en hauteur* de latin type⁸, qui prévoit la superposition de la cuisine au rustique: au rez de chaussée se trouvent les étables et les pièces pour abriter les outils agricoles, pendant qu'à l'étage supérieur demeure la famille paysanne. Le plan du noyau, quadrangulaire, a des dimensions qui sur le côté court s'approche des 6 mètres et sur le côté long peuvent arriver jusqu'à 10-12; la hauteur moyenne est variable, mais il semble raisonnable de la définir autour des 5-6 mètres⁹. Les connections intérieures sont assurées par des escaliers en bois, jusqu'à partir du XIV siècle, quand le bâtiment perd son caractère "défensif", l'escalier extérieur est construit en dur, fonctionnel pour atteindre la cuisine sans passer par l'étable. Le bâtiment turiforme élémentaire a été interprété par Desplanques comme produit de la culture urbaine qui, dans ces siècles, projetait sur le territoire le reflet de son économie florissante; le géographe mettait en évidence son origine citadin, en y reconnaissant une correspondance formelle et fonctionnelle avec les maisons groupées construites à la même époque dans les villes européennes¹⁰. Di Pietro reconnaissait plutôt dans le phénomène la confirmation d'une culture unitaire entre ville et campagne, « qui reste à la base de la formation, d'une part, de la maison en groupe, et d'autre part de types de bâtiments isolés monocellulaires à deux-trois étages avec une séquence analogue verticale de fonctions (boutique-cuisine-nuit; étable-cuisine-nuit) »¹¹. Au stade actuel des recherches, il est cependant raisonnable croire que le type étable-cuisine-nuit type dérive de la réadaptation "rurale" d'une structure architecturale dont le haut degré de représentativité était instrumental à la famille "bourgeoise" qui en avait voulu la construction et qui, en phase initiale, y habitait.

A l'intérieur des limites dictées par les techniques du bâtiment, des matériaux et des coutumes dimensionnelles, la variété des solutions planimétriques des maisons d'origine médiévale est incroyablement généreuse: la croissance du bâtiment le *long d'une directrice*, avec le doublement éventuel du corps d'usine, se présente comme la modalité d'accroissement plus diffusée. Dans la ferme de Montecchiuzzo (fig. 3) il a été possible de déterminer le noyau matrice dans la maison à étage, composée par la superposition de trois cellules auquel il s'est successivement adossé un volume qu'il a doublé le corps du bâtiment; la cuisine se déplace au premier étage du nouveau volume et est accessible par un escalier externe. Dans une phase ultérieure, à la maison se juxtapose, en confirmant l'alignement, un volume couvert mode cabane. Autre résultat de l'accroissement diachronique est la maison disposée en *forme de L* (fig. 4). Moins fréquente, finalement, est la présence de maisons à cour

⁶ Parenti R., *Les matériaux de construction, les techniques de travail et les outils*, Brogiolo G.P. (dir.), *Bâtiment résidentiel entre le V et VIII siècle*, Mantoue, 1994, p. 34. Cfr. aussi Galetti P., *Habiter au Moyen Âge. Forme et événements de l'occupation rurale en Italie au haut Moyen Âge*, Florence, Le Lettere, 1997.

⁷ Sur les traces de l'occupation rurale dans la période du bas Moyen Âge on se réfère à Pinto G., *La Toscane dans le tard Moyen Âge. Environnement, économie rurale, société*, Florence, Sansoni, 1982, p. 225-246; Pirillo P., *Construction d'une contée. Les Florentins et leur territoire dans le bas Moyen Âge*, Florence, Le Lettere, 2001; Cortese M.E., *Seigneurs, châteaux, villes: l'aristocratie du territoire florentin entre le X et XII siècle*, Florence, Olschki, 2007. Sur le métayage classique en Toscane et les processus de diffusion du système de métayage, que l'on voit: Imberciadori I., *Métayage classique en Toscane avec documentation inédite du IX au XIV siècle*, Florence, Vallecchi, 1951; *le contrat de métayage en toscane au Moyen Âge*, Florence, Olschki, 1992.

⁸ Sur la systématisation théorique du type *en hauteur* (type «latin» ou «italique»), cfr.: Demangeon A., « L'habitation rurale en France. Essai de classification des principaux types », *Annales de Géographie*, XXIX, 1920, p. 352-375; Gambi L., *La maison rurale en Romagne*, Florence, Olschki, 1950, p. 101-111; Di Pietro G.F., « La maison rurale lughese-ravennate », *Atti IRTU*, n°1/2, 1989, pp. 69-75.

⁹ Les mesures, correspondants environ à 10 bras sur le côté court, 20 sur le long et 10 en hauteur, dérivants de relevés sur le terrain, trouvent la confirmation sur les documents historiques: se référer encore à Pinto G., *op. cit.*, p. 240 et p. 243-24.

¹⁰ Desplanques H., *La maison rurale en Ombrie*, Florence, Olschki, 1955, p. 57. Cfr. aussi Greppi C., *Evolution des modèles de la maison rurale*, Barbieri G. et Gambi L. (dir.), *La maison rurale en Italie*, Florence, Olschki, 1970, p. 383-402.

¹¹ Di Pietro G.F., « Pour l'histoire de l'architecture de la demeure rurale: quelques préambules de méthode », *Archéologie médiévale. Culture matérielle, occupations, territoire*, VII, 1980, p. 349.

(fig. 5): il s'agit en effet du résultat d'une agrégation autour de diachronique de bâtiments autour de la cour, plutôt que d'une volonté consciente d'un projet orienté vers la réalisation du type¹².

Pendant le grand-duché lorrain, entre les dernières décennies du XVIII^e siècle et la moitié du suivant, la campagne toscane connaît une période d'importantes transformations agronomiques; en particulier, les zones marécageuses des fonds de vallées intérieures et des plaines méridionales côtières sont l'objet d'importantes oeuvres de bonification. Justement dans de telles entreprises les architectes et hydrauliciens se risquent dans le dessin de nouvelles maisons pour les paysans qui auraient habité dans les campagnes déchirées aux eaux. Le modèle auquel les projeteurs s'inspirent, provient des villas de la Renaissance toscanes¹³, marqué par les architectures Bernardo Buontalenti dans la région de Florence et Baldassarre Peruzzi dans celle de Sienne; mais la réduction *pavillonnaire* de tel modèle n'est certainement pas étrangère aux suggestions du siècle des lumières qui arrivaient d'autres Alpes à travers la littérature architecturale de domaine français. Les maisons « lorraines » ou « léopoldienne » seront caractérisées par la « beauté, la symétrie, la disposition et l'harmonie, et enfin [de] tous ces attributs, qui sont fondamentaux à la bonne architecture », l'écrit, Ferdinand Morozzi, dans le traité *Des maisons de paysans* (1770), considéré par la critique, peut-être avec une emphase excessive, le théoricien de l'architecture rurale lorraine¹⁴. Les maisons paysannes projetées à cette époque, de goût néoclassique, présentent une physionomie homogène: une perfection volumétrique; un plan quadrangulaire; un front symétrique tripartite; des ouvertures en forme d'arc centrales; couverture en pavillon; pigeonnier; murs crépis; échelle interne¹⁵. Le modèle prévoit un front principal triparti où le module central, à la forte prédominance décorative, se compose d'un ou plusieurs niveaux d'arcades, au profil semi-elliptique, qui forment le portique et la loge. Le motif aérien du module central est serré entre les deux modules latéraux dans lesquels prévaut la continuité du rideau de maçonnerie. Le toit en pavillon est surmonté par le pigeonnier, signe de continuité avec les maisons diachronique préexistantes, qui cependant se présente en forme de tour "légère": le démontrent les arcs qui, sur la façade, se trouvent à la base du volume turiforme. L'architecture ducale rurale introduit, dans la disposition des pièces intérieures, une innovation d'une importance spéciale: la cuisine qui dans *la maison en hauteur* se trouvait sans exceptions à l'étage supérieur, est maintenant située au rez-de-chaussée.

Ce "seul schéma apparemment rigide"¹⁶ qui caractérise la maison rustique projetée entre le XVIII^e et XIX^e siècle, est obtenu au travers de la combinaison des illustrations stéréométriques, (pavillon sans tour; pavillon avec tour barycentrique; avec tour en façade; avec deux tours aux sommets de la façade), avec les variantes possibles du motif central (portique et fenêtre; portique et loge; portique et loge à deux arcs, etc.), combinaisons que nous avons reconstruit dans *l'abaque des physionomies des maisons léopoldienne* (fig. 6); chaque physionomie reportée dans l'abaque est présente dans le cadre régional avec différente densité et distribution. À l'intérieur de chaque physionomie, le projeteur obtient en outre le maximum de variété en se servant de modalités de composition empruntées aux exemples illustres et aux coutumes métriques, également dans le cadre des nouvelles règles: ainsi, dans un façade de 30 bras florentins (environ 17,40 mt)¹⁷, dimension très diffusée dans toute la région pour les devantures de type "léopoldien", les fenêtres latérales peuvent être mises soit sur l'axe central du module, position qui détermine un rythme souterrains correspondant aux 10 bras, c'est-à-dire d'environ 5,80 mt (fig. 7); soit en position centrifuge, selon l'exemple de la villa di Poggio à Caiano de Julien de Sangallo et distancer ainsi de l'axe central du devant de 12 bras, environ 6,96 mt (fig. 8); soit, au contraire, centripète (fig. 9).

Le Chianti, terre d'occupation étrusque, mise en culture dans le bas Moyen Age et, surtout, dépourvue de zones marécageuses amples et désirables, ne fut pas l'endroit privilégié pour les entreprises de colonisation moderne: dans les fermes du Chianti qui s'adaptaient au progrès agronomique et à la croissance démographique, les modernisations se concentrèrent plutôt sur la réorganisation du maillage foncière et sur des bâtiments déjà existants¹⁸. Le remaniement des architectures spontanées préexistantes, dû aussi à l'attention induite par le climat réformateur philanthropique vers les conditions de habitation des paysans¹⁹, était emprunté sans exception au modèle *pavillonnaire* de la maison rurale moderne. Les modernisations des bâtiments se présentent donc sous forme de nouveaux volumes apposés aux maisons diachroniques qui dans la majorité des cas restent plus ou moins intactes derrière la nouvelle perspective (fig. 10); conférant régularité et eurythmie aux volumes et aux façades (se notifiant au principal), ceux-ci mirent à reconduire les bâtiments, devenus inconvenants selon les canons esthétiques de l'époque, au modèle en vigueur. Il en donne un clair témoignage la reconstruction du processus de modernisation d'une maison diachronique d'origine médiévale reportée en illustration

¹² Sur le type à la cour, cfr. L'analyse typologique-procédurale de CANIGLIA G., *La maison-cour: définition, diffusion, origines et accès comense*, Structures de la place anthropique. Études et caractéristiques, Florence, Uniedit, 1976, p. 13-62.

¹³ Cfr. GORI-MONTANELLI L., *Architecture rurale en Toscane* (1964, Florence, Edam, 1978, p. 15 et p. 49-51; GORI-MONTANELLI L., " Jugement sur le Bon talent architectural", *Cahiers de l'institut d'Histoire de l'architecture*, 1961, p. 207-224.

¹⁴ Cfr. MOROZZI F., *Des maisons de paysans. Traité architectural de Ferdinand Morozzi noble des collines*, Cambiagi, Florence, 1770.

Le traité qui affronte le sujet du projet des maisons paysannes a une coupe opérationnelle et il accorde peu d'attention à la composition architecturale; l'attention se concentre plutôt sur données techniques relatives à la distribution des pièces et à la conformation connexe aux us auquel ceux-ci sont destinés; sur le sujet du choix de l'endroit de construction, en relation à la qualité de l'air, de l'eau et des terrains, Morozzi se pose en continuité avec les préceptes des *scriptores rei rusticae*, cfr. AGOSTINI I., *Le paysage ancien. Res rustique et classicisme entre XVIII^e et XIX^e siècle*, Florence, Aion, 2009, p. 69-70).

¹⁵ Cfr. Leur systématisation premier en BIASUTTI R., *La maison rurale dans la Toscane*, Bologne, Zanichelli, 1938.

¹⁶ GORI-MONTANELLI, *Architecture rurale en Toscane* cit., p. 6.

¹⁷ Le bras florentine mesure environ 0,58 m.

¹⁸ Sur le renouvellement du patrimoine de bâtiment, cfr. STOPANI R., *Le renouvellement du bâtiment rural en Toscane en huit-cents*. Un exemple en Chianti: la ferme de Coltibuono, Florence, Salimbeni, 1982; BIAGIOLI G., *Le modèle du propriétaire entrepreneur dans la Toscane de huit-cents*: Bettino Ricasoli. Le patrimoine, les fermes, Florence, Olschki, 2000.

¹⁹ Philanthropie connexe certainement à la nécessité de s'enraciner la main d'oeuvre dans les maisons sur ferme: cfr. MALENOTTI I., *Le Patron Paysan. Observations Agraires Critiques*, Col, E. Pacini, 1815.

figure 11: la date de la restauration et agrandissement est gravée dans une pierre tombale posée sur l'arc qui donne accès à la cuisine comme aux vieilles étables: « IOANNES PROPHETIUS PLEBANUS / RESTAURAVIT ET AUXIT / ANNÉE MDCCCXXXVIII. » Le noyau matrice de la maison consistait dans un bâtiment bicellulaire, à deux étages, avec l'habitation superposée au rustique. Dans une phase suivante, à la construction s'est juxtaposé un corps monocellulaire, couvert à flanc unique: il est imputable à cette phase l'ajout de l'escalier externe qui venait remplacer, vraisemblablement, une liaison précédente intérieur en bois vertical. Sous la cage d'escalier le four prend place, comme il est d'usage dans la région. En 1838 il est ajouté sur le côté sud un semi-pavillon au mode moderne, qui sur plan mesure 13 bras par 26. La maison est donc doublée en profondeur: cette opération relègue la construction médiévale côté tramontane, déplace la cuisine au rez de chaussée (la vieille cheminée ici présent en témoigne) et transforme l'escalier extérieur en liaison intérieure. Ainsi, en conformité avec l'édit « morozziano » ont conféré à la maison, ou du moins à son côté méridional, perfection, stéréométrie, régularité et, dans la meilleure mesure possible, symétrie.

Le nouveau modèle de maison, symétrique, au volume parfait tire inspiration de ces *pavillons de jardin* qui peuplaient les « jardins à la mode moderne »; à leur tour, le type *pavillonnaire*, comme il a été souligné par la critique, est la réélaboration de la leçon des villas rustiques de la Renaissance, à échelle réduite et rendues accessibles pour un spectre social plus ample. Dans une campagne neuve, ordonnée selon un dessin géométrique, il résulta donc naturel l'insertion de pavillons classiques qui auraient contribué à rendre au milieu rural une idée de jardin, et qui assuraient dans un même temps, une existence digne et "hygiénique" aux familles de métayers. Nous survolerons sur la chance que le type pavillon, autonome et complet en soi-même, a rencontré ensuite au niveau planétaire; nous nous limitons à souligner comme le modèle d'établissement agreste répandu dans la ville contemporaine, aliéné cependant du contexte rural, a renversé le paradigme critique élaboré par Desplanques, qui voulait que le domicile rustique soit le fruit de l'exportation du modèle urbain dans les campagnes de métayage de l'Italie médiévale.

Les éléments de l'architecture: types, modalités constructives, langage

Une feuille lithologique, rédigée pour l'occasion, montre la variété des matériaux de construction présents dans la région; au-delà d'en souligner la nature double, sableuse et calcaire, la feuille indique l'émersion des argiles écailleuse le long de la Valdigue, la présence sporadique des pierres vertes autour de le l'Impruneta, l'alignement des schistes polychromes de la vallée de Cintoia et des grès superposés, et, enfin, le colmatage vaste des sédiments d'époque pliocène qui offrent des cailloux, du sable et de l'argile pour les murs des maisons de basse colline²⁰.

La maison de paysans était crépie. Les fermes les plus lointaines et les moins productives avaient des murs enduits finement (fig. 17) comme protection des jointures. Souvent l'enduit était décoré, comme le témoignent les photos historiques et les morceaux présents dans les parties sous-jacentes des murs des vieilles constructions. Dans le domicile rustique, dépourvue de moulures, la volonté artistique était confinée dans la peinture de l'enduit exécutée avec du lait de chaux et des pigments naturels, qui avec l'aide de liserés simples, donnaient les effets de relief. Pour l'imitation picturale de la pierre ou de la brique, le devoir était de reproduire les membrures architecturales dont la maison rurale était dépourvue au début pour un principe d'économie de construction toujours recherché dans ce genre de bâtiments (fig. 12-13): les cadres, les embasement conférèrent ainsi la dignité à ces maisons qui, même modestes, avaient le devoir de représenter le rôle social du propriétaire²¹. Le langage décoratif s'inspirait aux manières en vogue dans l'architecture cultivée: classicisme et rococo dans les exemples du dix-huitième siècle, néoclassicisme dans ceux du début du Dix-neuvième siècle, éclectisme néogothique ou néo-roman dans des exemples plus tardifs²².

La recherche propose quelques hypothèses de reconstitution des enduits originaires à partir de traces de décorations picturales rescapées. D'une photo historique il a été possible de reconstruire le dessin de goût classicisme de la partition peinte de la maison Saint Romolo (Tavarnelle Val di Pesa), des caractères "léopoldiens" (fig. 14). Le projet de reconstitution de l'enduit est en syntonie avec les expressions décoratives de la période de construction (ou de "modernisation") de la maison, et prend comme référence stylistique la production des architectes en vigueur en Toscane pendant le gouvernement de Pietro Leopoldo, comme Zanobi Du Rouge et Gaspare Maria Paoletti.

Au-delà au dessin de la décoration architecturale, la chromie aussi joue un rôle considérable: d'un côté elle témoigne une coutume locale qui préfère l'usage de couleurs déterminées et contrastées; de l'autre, le coloriage marque la structure des propriétés: les couleurs et les motifs de la décoration rendaient repérables les maisons comme faisant partie du système même de ferme.

Dans une intervention de sauvegarde, le coloriage sera à base de pigments naturels, en conformité avec l'exemple originaire: le jaune s'obtient avec la terre d'ocre auquel on ajoute le rouge de Mars et le noir ou terre d'ombre; le rouge foncé, sporadiquement présent en Chianti, avec le rouge de Mars et une pointe de noir ou terre d'ombre; le plus rare verdâtre avec l'ocre et le noir; le gris pour les membrures, avec le noir de vigne, etc. Ceux sont celles-ci les couleurs matérielles et blêmes qui, aujourd'hui désuets, concilient le dialogue entre architecture et le paysage.

²⁰ Cfr. RODOLICO F., *Les pierres des villes de l'Italie* (1955, par Daniela Lamberini, Vous Monnier, Florence, 1995; LÉOPARDS F., "Nature de pierre", *La nouvelle ville*, n° 12, 1996, p. 13-27.

²¹ « Cette partition décorative diffusée [...] dans les maisons et les granges des travailleurs devait représenter la reconnaissance de leur dignité humaine atteinte reflétée dans le décor de l'habitation et, dans un même temps, le « bon gouvernement » de la grande entreprise », BUDINI GATTAI R., "Les matériaux et les couleurs de la "sauvegarde" dans la campagne toscane", *Paysage urbain*, n° 5, suppl.), 1998, p.37.

²² La tendance actuelle à priver de l'enduit les murs extérieurs a de multiples revers négatifs: de type esthétique, car il impose un modèle très ancien étranger à la tradition architectural en Chianti; mais aussi de type technique: les murages, pas fait avec des pierres de taille, ont besoin d'un manteau de protection pour éviter que le ruissellement des eaux abîme la tenue des jointures de chaux, en la compromettant la stabilité même des parois.

La couverture du toit de la maison du Chianti est en tuiles canal, modalité de l'architecture romaine ancienne présente dans quelques zones particulièrement conservées (une grande partie du territoire toscan; le Viterbese; Capua et Caserte etc.). Les toits ont une faible pente (moins de 30%), et l'avant-toit sont peu profonds, pas plus de 40-50 cm. Dans l'uniformité de la technique de couverture, les avant-toit même constituent un élément de distinction dans le contexte régional: courants en bois dans le Florentin; plaques de pierre dans les pays calcaires; étagères en terre cuite façonnées avec un profil de type classique dans les maisons le long des rues principales; briques dans la région de Sienne. La maison paysanne ne prévoit pas de canaux sur l'avant-toit et de gouttière. Une bonne intervention de sauvegarde, outre à ne pas modifier la pente des toits, ni à changer la dimension et la profondeur de l'avant-toit (opération qui halte les proportions volumétriques comme celles entre les ouvertures et les surfaces des façades), maintiendra les vieilles tuiles: avec attention spéciale si originales; si en présence d'une couverture de tuiles mécaniques, les vieilles tuiles s'intègrent mieux dans le paysage par rapport à des tuiles canal ou nouvelles tuiles.

Les cheminées contribuent à la caractérisation de la maison en Chianti. Leur fragilité constructive en rend nécessaire l'entretien fréquent et sont donc sujets à transformations rapides; en cas de sauvegarde ou de nouvelle construction il est important que le projet se conforme aux dimensions, aux matériaux et aux types des cheminées historiques présents dans la zone. Même si en Chianti on demande un rôle modeste à la cheminée, on relève une variété considérable de types résultants de la combinaison de briques: tuiles plates, tuiles à canal, tuiles de comble, pantoufles et briques. La cheminée de tuiles disposée en *amengesù*²³, plus fréquente et simple, est employée pour protéger les cannes de cheminée des fours (fig. 15). La cheminée du foyer de la cuisine est terminée par contre par des types plus complexes: *aux deux vents*, en pointe, en dé (fig. 16), et aux voilettes.

Portes et fenêtres déclarent, dans les dimensions et dans les modalités techniques de la construction de la pièce, leur origine historique: les portes médiévales ont des montants formés par de grosses tannes, architraves massives soutenu par des étagères façonnées, et parfois sont dominées par d'imposants arcs de déchargement au profil fauché; les fenêtres, encadrées par montants monolithiques à peine ébauchés, ont des dimensions réduites (fig. 17). Les portes et les fenêtres les plus modernes présentent le cadre dans les longs montants de pierres sereines et les arcs de déchargement en briques (fréquent est la porte avec l'ouverture passe-lumière protégée par une grille en fer); dans les maisons de paysans sur rue, les portes ont le "plus urbain" profil à arc. Dans le Chianti siennois les portes ont des cadres en brique, avec arc ou avec platebande. Rarement, dans les maisons coloniales du Chianti, la porte et les fenêtres ont les encadrements en pierre de coupe; moins rare, par contre, la seule devanture façonnée avec des moulures classiques. Parfois les détails tirés du répertoire de l'architecture cultivée sont confinés à l'improviste dans la fenêtre de pigeons, en position prééminente sur le bâtiment colonial.

Les scellements de portes et fenêtres répondent à un critère général d'essentialité et d'économie: rigoureux dans les formes, avec des profils de dimensions moindres et décoration sobre (fig. 18). En général le bois employé est le châtaignier, le sapin et, plus noble, le cyprès. Les scellements de portes peuvent reconduire aux deux types: la porte "d'étable" (fig. 19) et la porte "à la paysanne" ou "rustique" (fig. 20). Les scellements en bois sont toujours réparables, mais si la substitution est jugée inévitable, l'emploi du bois et la proposition des dessins traditionnels sont indispensables pour l'entretien du caractère de l'architecture: ils seront donc remplacés *identiquement*, en maintenant les matériaux, le dessin, la partition, la finition, la couleur²⁴.

La reconversion actuelle de la maison paysanne, de résidence rurale à urbaine, s'étend aux granges aussi, un temps indispensables aux activités agricoles, jamais en préférence destinée à la résidence (fig. 22). Ces interventions d'adaptation risquent d'être particulièrement envahissants, aussi pour la valence décorative qui confèrerait l'architecture rurale à de tels bâtiments, surtout pour les plus modernes, grâce au tissage des tunnels qui protègent les ouvertures. Les tunnels qui avaient fasciné le jeune Henri Labrouste en voyage en Italie²⁵, sont obtenus avec des jeux de briques disposés de façon à composer des tissages géométriques, triangulaires (fig. 23), en forme de losange (fig. 24), ou en échiquier diagonal dont le dessin renvoie à l'*opus reticulatum* romain (fig. 25). Aussi les scellements des portes des granges sont perméables à l'air: il s'agit de grilles construites avec de minces pièces de bois clouées sur des traverses, dont la conservation n'a pas été favorisée par l'abandon des activités rurales et dont la fragilité a sanctionné leur quasi totale disparition; pour ce motif il apparaît nécessaire l'entretien des exemplaires restants qui peuvent se montrer un modèle efficace pour le projet de nouveaux scellements, utile en particulier, quand on doit délimiter un milieu sans créer une démarcation trop péremptoire (fig. 26).

L'image de la maison coloniale parvenue à nous par les documents historiques, iconographiques et littéraires, et de la mémoire des métayers qui y ont habités, est celle d'une architecture ouverte à la campagne: dans les environs de la maison, au delà de grange, se trouvent le potager, le puits, la fosse à fumier et l'aire où "apporter, comprimer, aérer et préparer"²⁶ les céréales. Dans sa version plus élémentaire, l'aire est en terre battue, mais la plupart du temps elle est recouverte avec des plaques de pierre, à *opus incertum* (fig. 27), ou aux recours réguliers; les aires en briques sont attribuables à la rémodernisation du siècle dernier. Dans la maison rurale, l'eau assume une valeur symbolique de la plus grande importance: vasques, puits, citernes sont structures qui pour des siècles ont assuré l'autosuffisance hydrique de l'habitation du paysan. La mémoire de l'eau, à considérer élément digne de tutelle, se transforme en source d'inspiration pour les annexes nouvelles demandées par les habitants de la campagne: les piscines – dont la développement durable ambiant est, dans une région

23 "AMENGESÙ: les maçons appellent ainsi les tuiles plates ou cheminées, qui couvrent la tourelle ou forteresse de la cheminée, parce qu'ils ressemblent aux enfants avec les mains jointes quand ils disent Amen Jésus", GARGIOLLI G., *L'art de la soie à Florence. Traité du siècle XV publié pour la première fois et Dialogues*, Florence, Barbèra, 1868, p. 298.

24 L'adaptation aux standards modernes d'efficacité thermique devra se montrer respectueux du dessin du scellement préexistant, (cfr. fig. 21).

25 on voit les *claustrats* des granges de la campagne florentine dessinés à l'aquarelle de Labrouste, en hauteur, plante et vue perspective, en DUBBINI R. (dir.), Henri Labrouste, 1801 -1875, Milan, Electa, 2002, p. 82).

26 D'un contrat de métayage du 20 mars 1325 conservé à l'Archives d'État de Sienne, IMBERCIADORI I., *Métayage toscan cit classique*, p. 127).

pauvre en eau, à considérer comme arbitraire - peuvent être projetées selon les exemples historiques comme des vasques de récolte, des citernes, des fosses à fumier qui présentent des traits conformes à l'objectif (fig. 28).

Le trousseau d'une agglomération rurale constitue un ensemble voué à la plus grande simplicité, sobriété, intérêt économique et naturel: une bonne sauvegarde s'adaptera donc au relief et à la pente naturelle du sol (fig.29); il évitera des modalités de composition plus aptes aux contextes urbains que rural, minéralisation et éclairage excessif; il respectera les terrassements existants, le réseau routier plus petit, les caractéristiques du trousseau végétal du domicile paysan, qui sera composé de plantes rustiques (fig.30): d'arbres utiles ou fruitier, et de façon limitée d'espèces arborescentes de haute valeur symbolique comme les cyprès; d'arbustes non exotiques pour la composition des haies (les haies parfumées de romarin étaient utilisées pour étendre les draps à sécher); de fleurs simples et des plus communes; de la tonnelle de vigne de table, à ombrager la porte de maison.

JULIE BOUSTINGORRY

De l'informel au légal, l'action des autoconstructeurs Castors lors de la Reconstruction

Julie Boustingorry, Docteur en Histoire et en Urbanisme, E.A. 3002 ITEM (Identité, Territoire, Expression et Mobilité), Université de Pau et des Pays de l'Adour

En Aquitaine, les initiatives des autoconstructeurs Castors se posent comme autant d'alternatives aux carences des politiques publiques, quand la société civile se charge de résoudre par elle-même le problème du logement dans les années 1950. Les Castors font émerger de leur mobilisation spontanée un nouveau modèle d'action coopératif, issu de leur opposition aux réalisations nationales, en lesquelles ils ne croient pas et ne se retrouvent pas. Le caractère informel de leur action pionnière s'impose comme une illégalité légitime, dose de dissidence et d'autonomie nécessaire à l'établissement des termes du compromis avec l'Etat central. A travers l'exemple de deux cas bien identifiés, l'expérience pionnière du Comité Ouvrier du Logement de Pessac en Gironde et celle du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne dans les Pyrénées Atlantiques, mise en perspective avec l'étude plus générale de l'évolution du mouvement, nous verrons à quelles conditions l'Etat accepte la négociation avec les autoconstructeurs et de quelle manière ces derniers conçoivent leur démarche volontaire de passage de l'informel au légal.

Certes, le mouvement Castor ne naît pas à la Libération, mais il est à son apogée sous sa forme collective et coopérative dans les années 1950¹. Des groupes se constituent, et cette caractéristique apparaît comme déterminante : *« l'initiative inédite des "petites maisons" avant qu'elles deviennent celles des Castors, ne furent pas un hasard, ni même l'aboutissement d'une organisation programmée »*². Fort de nombreux antécédents, que ce soit ses débuts difficiles en France, ou des expériences similaires en Europe, le castorat s'affirme et s'organise dans une France dévastée par la guerre où l'autoconstruction apparaît, pour certains, comme le seul moyen de se loger décemment, même si leurs réalisations

¹ VILLANDREAU M., *L'étonnante aventure des Castors : l'autoconstruction dans les années 50*, Paris, L'Harmattan, 2002.

² Témoignage écrit Castor de Pessac, février 2006. (Correspondance entre Julie Boustingorry et M. Roger Blanc, un des pionniers girondins)

peuvent être considérées comme quantitativement³ marginales à l'échelle de l'effort consenti par l'État sur la période et de l'ampleur des besoins sociaux.

Tableau 1: Effectifs cumulés et proportion des logements castors dans la production totale de logements en France, 1950-1954

	Logements castors terminés ⁴	Logements terminés ⁵	% castor
Décembre 1950	111	72 000	0,5
Décembre 1951	213	80 000	1,4
Décembre 1952	621	90 000	1,7
Décembre 1953	1 810	120 000	3,4
Décembre 1954	6 274	162 000	7,5
Total	8 029	524 000	4,3

L'émergence du mouvement des autoconstructeurs Castors s'inscrit donc dans un contexte de crise du logement endémique à la Libération, caractérisé par le passage des « *sinistrés de la guerre* » aux « *mal logés de la paix* ». De nombreuses mobilisations ont lieu au début des années 1950, à l'image des médiatiques actions des squatteurs qui, comme à Angers, réquisitionnent de force des logements vacants, ou encore l'emblématique « appel » de l'Abbé Pierre lors de l'hiver 1954. Moins médiatiques, mais pas moins engagés dans la lutte pour le droit au logement et à la ville, la mobilisation des autoconstructeurs Castors présente un intérêt singulier en Histoire urbaine.

Ces usages et pratiques informels ouvrent la voie au droit au logement, et plus généralement à la ville : il apparaît ainsi qu'interroger l'informel pose comme question centrale celle des gouvernances urbaines. Mais les revendications qualitatives des autoconstructeurs Castors témoignent aussi de l'inadéquation entre la réalité des logements sociaux proposés et les

³ N'ayant pas réussi à localiser les archives de l'Union Nationale des Castors, tous les chiffres sont issus soit des publications des Castors, soit de documents émis par l'U.N.C. retrouvés dans les archives privées. La provenance de chaque chiffre est spécifiée tableau par tableau. Nous avons aussi utilisé les rapports de réunions de l'U.N.C. effectués par les délégués des groupes Castors étudiés lors de différentes Assemblées Générales dans les Comités Ouvriers du Logement de Pessac et de Bayonne. La thèse d'Henri INYZANT, *Les pratiques d'autoconstruction des années 50 aux années 60*. RAYMOND H. (dir.). Thèse de sociologie, Nanterre, Université de Paris X, 1981) s'est révélée être une source riche d'informations.

⁴ *Le Castor*, février-mars 1954.

⁵ MAGRI S. *Logement et reproduction de l'exploitation: les politiques étatiques du logement en France, 1947-1972*, Paris, Centre de sociologie urbaine, 1977. p. 286.

aspirations habitantes : ils affichent ainsi un objectif global de changer la vie par un nouveau système d'habitat. Il nous semble ainsi que l'émergence du mouvement des autoconstructeurs dans nos pays développés n'est pas dissociable d'une idéologie certaine de la ville et de l'urbain, qui semble remettre en cause finalement les modes institutionnels de production de l'espace dans ses fondements théoriques. Et si l'échelle quantitative de leurs réalisations n'est pas importante au vu des constructions globales de la période de la Reconstruction, leurs réalisations sont néanmoins novatrices dans la portée humaine qu'elles impliquent : plus qu'un logement, c'est un mode d'habiter que prônent les Castors, centré sur leur aspiration à la maison individuelle. Cette idéologie, qui par certains côtés apparaît utopique, joue un rôle performatif certain puisqu'elle préside à l'émergence de formes urbaines spécifiques que sont les cités pavillonnaires des pionniers.

Dans une analyse diachronique, étudier le passage de l'informel au légal des formules du castorat éclaire d'une part les capacités d'innovations de mobilisations improbables, et d'autre part, témoigne du rôle déterminant de l'Etat français dans la production de la norme. Le castorat démontre donc les capacités de la société civile à créer son propre espace urbain sans l'Etat tout d'abord, puis avec son soutien et son aide. Ce qui est en jeu ici c'est donc de démontrer comment, en réaction à l'urbanisme de la Reconstruction, d'autres modèles sont proposés en adéquation avec les aspirations habitantes de leurs promoteurs. Mais il s'agit aussi de voir comment, de la dissension au compromis, l'Etat exerce un rôle normatif en légalisant ces réalisations initialement marginales et spontanées.

1. Les premiers temps informels : une illégalité légitime

Les dégâts de la guerre et de ses bombardements laissent des « *villes mutilées* » et des Français bien désemparés face à une pénurie de logements endémique. Et si la reconstruction du pays est une entreprise faramineuse, qui concentre toutes les énergies, l'Etat est bien en peine de combler toutes les attentes de la population. Dès 1945, quelques familles ont recours à l'autoconstruction comme solution pour se loger. Des baraquements précaires sortent alors de terre, images symboliques d'une sortie de guerre marquée par l'avènement de l'ère des « *mal-logés de la paix* »⁶. De nombreuses villes voient ainsi leurs banlieues se transformer en bidonvilles, et les taudis se répandent.

⁶ VOLDMAN D., *La Reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 : histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1999. (collection Villes, histoire, culture, société)

Les quartiers pionniers des Castors émergent de façon spontanée, mais ne sont pas précaires, ce qui les distingue des autres formes de logement symboliques de la Reconstruction que sont les baraquements ou les squats. La mobilisation improbable dont est issu le mouvement marque l'inadéquation entre une législation sociale promouvant et des aspirations, pratiques idéalisées de l'habitat en maison individuelle : cette inadéquation pérenne est issue tout à la fois d'une législation en faveur du développement du logement social trop peu incitative, et de la « nonchalance » aquitaine, productrice d'un urbanisme mou.

La singularité des Castors est la portée idéologique de leur mouvement qui se développe au niveau national. Ils se refusent à être de simples entrepreneurs. Le castorat, en plus de se poser comme un palliatif à la crise, s'affirme aussi comme une revendication en faveur du droit au logement digne. Ils revendiquent le droit à la propriété, en réduisant le coût de construction des maisons par un « *apport-travail* », qui vient substituer l'apport-espèces, et affichent enfin la volonté de construire des maisons de qualité dans des cités à échelle humaine.

1.1. Les chantiers pionniers de Pessac et Bayonne

Pessac, petite ville de la banlieue bordelaise en Gironde, 1948. Face à une pénurie de logements endémique et en raison de la difficile mise en place d'une politique cohérente de construction de la part de l'État, des ouvriers décident de se réunir afin de construire eux-mêmes leur logement bénéficiant de tout le confort moderne. Peu à peu, des chantiers débutent un peu partout en France comme à Nantes, à Angers, à Toulouse, à Lyon, à St Nazaire, à Poitiers, ou encore à Reims : le mouvement d'autoconstruction des Castors est né. Et si l'idée de la réalisation de cités d'habitations par autoconstruction est développée simultanément en plusieurs endroits, toujours est-il que tous furent des pionniers.

Le projet de Pessac est la première réalisation Castor de maisons individuelles de France, et c'est bien là la singularité aquitaine. Face à l'urgence de la situation, la plupart des autres groupes d'autoconstructeurs ont privilégié la construction de petits immeubles collectifs. Les Girondins, eux, ne voulaient pas se loger à n'importe quel prix et ont donc pensé un programme de maisons individuelles avec jardin. Il s'agit d'un « *groupe, [dont la création*

*est] provoquée par une idée commune pour atteindre un but commun. Ce groupe a pris pour titre le Comité Ouvrier du Logement »*⁷. L'influence de son caractère pionnier est sensible, au vu du nombre important de Castors qui vont s'appeler Comité Ouvrier du Logement sur le territoire national, à l'image de ceux de Bayonne ou de Nantes-Rezé.

*« Issus d'une période où ils ne pouvaient rien faire les uns sans les autres »*⁸, le groupe de Castors girondins se constitue de façon spontanée, mais suivant un réseau de connaissances préexistant, *« plusieurs se connaissent depuis la guerre, STO, Résistance, où ils ont eu la chance de se rencontrer »*⁹. Le groupe est composé à 80% d'ouvriers, et compte pour 20% des employés ou fonctionnaires. Le poids des ouvriers dans ses groupes pionniers est un des facteurs explicatifs majeurs de la rhétorique ouvriériste qui marque les textes fondateurs initiaux qui encadrent l'action de construction. Totalement informel au départ, hors de toute structure officielle, il compte 150 familles lors de la constitution du Comité Ouvrier du Logement (COL) en novembre 1948. Cette société coopérative à capital variable d'HBM sera le support juridique de l'opération.

Le chantier girondin débuté en 1949 se termine en 1951 et voit la création de 150 maisons individuelles avec jardin. Caractérisée par une utilisation généralisée des matériaux modernes et de l'usage du préfabriqué, la cité autoconstruite est marquée par une uniformité architecturale frappante (Figure 1).

Figure 1 : Plan et photographie du chantier de Pessac (Source : archives privées des Castors de Pessac)

L'entreprise bayonnaise est clairement affiliée à celle de Pessac, dans un parrainage presque revendiqué dans la création du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne, qui reprend volontairement le même nom que l'entreprise girondine. Cette filiation est aussi vérifiable dans la similitude des textes qui encadrent l'action, que ce soient les projets ou les règlements intérieurs. Son instigateur, Jean Lannes, est lui aussi un délégué syndical CFTC, et c'est grâce à son activité syndicale qu'il rencontre Daniel Bancon et Pierre Merle qui lui insufflent l'idée de la création d'un groupe d'autoconstructeurs.

⁷ Notes personnelles de M. Fritsch, Castor de Pessac, original manuscrit, sans date.

⁸ Entretien Castor Pessac, février 2008.

⁹ Notes personnelles de M. Blanc, Castor de Pessac, original manuscrit, 2001.

En 1949, Jean Lannes rédige le *Projet de réalisation d'une cité de 100 maisons individuelles avec jardin par autoconstruction*. Ouvrier à l'usine Bréguet, il en parle à ses collègues. Peu à peu la nouvelle se répand. Comme à Pessac, la constitution du groupe est spontanée, mais le groupe bayonnais diverge cependant dans sa constitution socioprofessionnelle, moins marqué par la prégnance des ouvriers (40%) que par celle des employés ou fonctionnaires (60%)¹⁰. Le chantier débuté en 1951, aboutit en 1954 à la construction de 80 maisons, puis est poursuivi par une seconde tranche de construction de 15 logements supplémentaires, terminée en 1957 (Figure 2).

Figure 2 : Plan et vue partielle de la cité des Castors de Bayonne (Source : Julie Boustingorry d'après le plan cadastral de 1952 ; archives privées Castors de Bayonne)

Ces chantiers débutent dans une phase initiale illégale assumée. Sans que les permis de construire ne leurs soient délivrés, les Castors choisissent de débiter la construction de leurs cités. Allant plus loin encore face à l'obstruction systématique et obstinée que leur oppose la Mairie de Pessac, les Castors girondins se pourvoiront même d'un château d'eau pour contrecarrer le refus de la municipalité de procéder à l'adduction d'eau de la cité (Figure 3).

Figure 3 : La construction du château d'eau de la cité girondine : tout un symbole (Source : archives privées Castors de Pessac)

Leur mobilisation témoigne des difficultés réelles que rencontrent les familles, plus particulièrement les jeunes ménages, à se loger décemment malgré les réalisations HBM croissantes dans l'immédiat après-guerre et de la nécessité d'agir selon eux. « *Si les mal logés décident de construire eux-mêmes, ça risque d'aller plus vite...* »¹¹. Face à une situation qui leur paraît intolérable, ils font donc le choix de ne pas attendre dans l'immobilisme un changement, et mettent sur pied des projets d'initiative privée sur le système coopératif d'autoconstruction, tout en affichant une idéologie sociale marquée.

A l'origine de la constitution du groupe pessacais s'affirme la figure centrale d'Etienne Damoran, prêtre-ouvrier, qui bouscule les futurs Castors : « *Mais prenez des pioches ! Vous*

¹⁰ LANNES J. *Origine professionnelle des "95" - 1956*, original manuscrit, archives privées Castors de Bayonne.

¹¹ Discours d'Etienne Damoran. In BANCON D. *Les Castors de l'Alouette*, Toulouse, Princi Néguer, 1998. p.12.

*attendez quoi ? »*¹². Ses notes personnelles de l'époque décrivent bien son état d'esprit et ses motivations à l'action : *« Si les mal logés attendent que la collectivité leur construise des maisons, ils attendront longtemps. Oui, mais voilà ! Il leur faudra quand même de l'argent et ils n'en ont pas ! J'ai déjà parlé de cela avec des copains, à l'usine. Eux et moi sommes d'avis qu'il n'y aura besoin d'argent que pour les matériaux. Le boulot, ils se sentent capables de le faire. Pourquoi ne pas se regrouper pour faire baisser le prix de la construction, pour gérer et construire soi-même, et rendre possible à des hommes pauvres ce qui, sans cela, n'était qu'un rêve, une illusion. Une idée, ça ne vaut rien quand ça reste à l'état d'idée. Il faut la jeter en pâture aux hommes, et alors, ou elle meurt, ou elle réussit »*¹³.

Cette posture, classique de la Reconstruction et de l'action catholique, ne doit cependant pas masquer l'inspiration puisée et revendiquée dans d'autres expériences d'autoconstruction collective de l'entre-deux-guerres. Dans leur plaquette de présentation du projet, ils rappellent que *« c'est la seconde tentative française d'autoconstruction populaire. Le système « Castor » est en effet inauguré en France, dans l'entre-deux-guerres par la tentative d'ouvriers stéphanois. Mais malgré 600 adhérents, seules 29 habitations sont achevées en 1939. Cette expérience servira de base à l'organisation des Castors bordelais »*¹⁴.

Les textes fondateurs des actions des pionniers autoconstructeurs témoignent de revendications autant quantitatives que qualitatives. Et si elles illustrent l'acuité de la crise du logement qui sévit dans la France de l'immédiat après-guerre, elles interrogent aussi la place des aspirations habitantes dans la conception du logement. A l'époque, les journaux locaux relaient d'ailleurs leur mobilisation comme une *« expérience sociale passionnante »*¹⁵ plus que comme une action de construction (Figure 4)¹⁶.

Figure 4 : Le chantier des Castors de Pessac à la Une du quotidien régional *Sud-Ouest*, 1948
(Source : archives privées Castors de Pessac)

1.2. L'apport-travail comme moyen de réaliser une utopie urbaine

¹² Entretien Castor Pessac, mars 2008.

¹³ Notes personnelles d'Etienne Damoran de 1948, archives privées.

¹⁴ Notes personnelles de M. Fritsch, Castor de Pessac, original manuscrit, sans date.

¹⁵ Une du quotidien régional *Sud-Ouest*, édition Gironde, 1948 (date non précisée, coupure présente dans une revue de presse chez un Castor de Pessac)

¹⁶ Il faut ici noter que de façon générale, les expériences Castors ont été l'objet majoritairement d'analyses sociologiques (Messu M., Meister A. entre autres) que d'historiens ou d'urbanistes.

Dans une période marquée par l'avènement de l'Etat Providence qui tend à prendre en charge totalement l'entreprise de construction, les Castors inventent une forme d'action coopérative qui leur permet d'accéder à la « *cité des rêves* » : une cité de maisons individuelles en accession à la propriété, affirmée comme le cadre d'une vie en communauté. Ils justifient et négocient très bien le passage du taudis au droit à la propriété et à la ville, allant plus loin qu'une simple revendication du droit au logement. Aussi, la tension entre le discours national de reconstruction, promouvant la construction massive, et le discours castor de la cité comme porteuse d'une communauté de vie, montre bien que les logiques interventionniste et communautaire divergent sur la question sociale, tant du point de vue de la réflexion urbaine, que de sa place dans l'action. Les Castors font émerger un nouveau modèle d'action, issu de leur opposition aux réalisations nationales, en lesquelles ils ne croient pas et ne se retrouvent pas.

Les Castors définissent eux-mêmes l'« *apport-travail* » comme « *le moyen mis à la disposition de ceux qui n'ayant pas la possibilité de faire l'apport-espèces pour bénéficier de l'aide de l'État, participent effectivement à la construction de leur logement* »¹⁷. Ce fait décisif est la spécificité principale du système Castor, où le travail remplace alors le capital comme garantie à l'obtention de prêts nécessaires au démarrage des chantiers. Les formules utilisant partiellement l'apport-travail sont les plus répandues et les opérations Castors oscillent entre 50% et 10% du travail. Dans la mesure où les volontaires ne peuvent travailler que sur la partie du chantier pour laquelle ils sont qualifiés, cette limitation de l'emploi de l'apport-travail est essentiellement due aux profils des candidats eux-mêmes. Mais quelle que soit sa contribution, cet apport-travail permet de réaliser des économies sur le coût de la construction des maisons et s'impose comme une des principales raisons d'être du castorat.

Dans la pratique, ce travail sur le chantier est pris sur le temps de loisir des Castors, tout en tenant compte des possibilités, notamment physiques, de chacun. Un certain nombre de règles établies permettent la réalisation des chantiers dans les délais les plus raisonnables, ainsi que l'uniformisation des modes de travail, principes définis dans la « *Charte du Castor* »¹⁸. Elle

¹⁷ ANSELME M. *Rapport sur l'état du mouvement castor en France*. Original dactylographié. 15 novembre 1950. p. 3
Cet état des lieux est écrit à la suite de la réunion des différents groupes de Castors de France, qui s'est tenue à Bordeaux les 28, 29 et 30 octobre 1950 à Bordeaux, et qui a abouti à la constitution de l'Union Nationale des Castors (U.N.C.), association loi 1901 qui a pour but de coordonner et de conseiller les entreprises d'autoconstruction selon la formule castor.

¹⁸ Le temps de l'utopie. pp. 5 à 9. *Petite Histoire des Castors en France*. Paris : publication de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'H.L.M., 1990.

impose un nombre d'heures strict, à effectuer mensuellement dans le cadre de la formule choisie. Cette dernière souligne de plus que la construction est réalisée selon un système coopératif, le principe étant que chacun participe à la construction de tous les pavillons.

A ce titre, l'émergence du mouvement des Castors n'est pas non plus dissociable d'une certaine idéologie de la ville et de l'urbain qui semble remettre en cause finalement les modes institutionnels de production de l'espace dans ses fondements théoriques : « Nous ne bâtissons pas chacun notre maison ; mais nous bâtissons ensemble notre cité »¹⁹. Les revendications qualitatives des autoconstructeurs Castors témoignent de l'inadéquation entre la réalité des logements sociaux proposés et les aspirations habitantes : ils affichent ainsi un objectif global de changer la vie par un nouveau système d'habitat, entre maison individuelle et cité communautaire, basé sur les valeurs de solidarité du système coopératif. La dimension performative de cette idéologie est traduite par les cités autoconstruites, qui conçoivent les espaces communs dès l'établissement des plans masse, désignés comme les lieux de cette vie communautaire projetée.

Cependant, derrière la volonté militante de passage à l'action des leaders, l'engagement des volontaires se fait en partie par défaut, même s'il comporte une part d'adhésion à l'idéologie des meneurs : « *on s'est fait inscrire aux Habitations à Bon Marché et à la Mairie, mais il ne faut pas se faire d'illusions, des milliers de demandeurs...* »²⁰. C'est ce choix de nécessité qui leur fera dire toute l'anormalité de leur action. « *La difficulté d'être Castor impliquait nécessairement que ce soit l'unique moyen de se sortir de cette situation de crise* »²¹. En effet, si d'autres solutions s'offraient à eux, les Castors n'auraient sans doute pas fait le choix de se lancer dans une « *aventure* »²² risquée et impliquant autant de sacrifices : « *Lorsque les "Castors" se sont présentés comme un espoir possible à courte échéance -malgré tout ce que la formule comporte d'anormal- nombreux nous l'avons choisie. Peut-on vraiment dire d'ailleurs que nous l'avons choisie ? Certains de mes camarades disent, après deux ans de chantier : "Si c'était à refaire, je ne marcherais pas". Ils marcheraient quand même, car il n'y a pas d'autre choix pour ceux qui s'entassaient dans les taudis et dans les chambres*

¹⁹ LANNES J. *Projet de création d'une cité de 100 logements individuels par le système d'autoconstruction*. 1949. p. 1

²⁰ Témoignage écrit Castor de Pessac, février 2006.

²¹ INYZANT H. op. cit. p. 36

²² Rapport moral du 23 mars 1954, Registre n°1 des P.V. des A.G. du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne.

*meublées à 8.000 francs par mois et plus »*²³. Cette anormalité de la formule castor soulignée dans ce texte témoigne du vécu difficile de ces volontaires quelque part « malgré eux ».

Il faut de plus remarquer que la dimension mutualiste du combat des Castors est perçue comme un recul à l'échelle de l'histoire du mouvement ouvrier et des luttes pour les progrès des acquis sociaux. Ceci leur est par ailleurs régulièrement rappelé par les tenants « durs » du mouvement syndical. *« Lorsqu'on reproche aux militants ouvriers de déplacer toujours les problèmes sur le plan politique, qu'on se demande comment réagir différemment devant ce mur infranchissable ? La seule issue est de construire; pour cela il faut de l'argent; pour cet argent, il faut une autre politique »*²⁴. Cette critique initiale sera d'ailleurs la base de nombreuses oppositions que les Castors devront affronter de la part des organismes traditionnels représentatifs des ouvriers.

Or, l'anormalité de la formule Castor semble représenter à l'époque malgré tout pour les volontaires le seul moyen d'accéder à un logement décent en pleine propriété, et somme toute, d'accéder à la norme qu'ils revendiquent. Le castorat ne vit donc que dans un contexte de crise du logement, et naît de la nécessité pour une population qui n'en a pas les moyens de se loger décentement. La volonté de vivre dans un logis salubre et bénéficiant de tout le confort moderne pousse donc ceux qui n'ont d'autre capital que leur salaire à construire eux-mêmes leur maison.

C'est donc au carrefour des contraintes économiques, des sollicitations du marché, et des usages sociaux et familiaux que se place l'équation qui préside à l'émergence des projets Castors, promouvant l'accession à la propriété. Mais si l'illégalité légitimée des premiers temps explique le caractère dissident des premiers chantiers, il n'en est pas moins vrai que les Castors militent dès le départ pour la reconnaissance, l'institutionnalisation puis la légalisation du castorat suivant la formule de « *l'apport-travail* ». Leur action s'inscrit donc dans un passage assumé de la dissidence au compromis qui passe par une structuration en mouvement national et par la légalisation de leurs formules.

²³ Texte signé « Un groupe de Montreuil ». Nos maisons et nos villes. pp. 522-524. *Esprit*, n°207-208, octobre-novembre 1953.

²⁴ Ibid.

2. De la dissidence au compromis : de l'anormalité à la légalisation des formules Castors

Comme le souligne un article du *Monde*, paru en 1951, la formule de l'autoconstruction constitue un palliatif réalisable et original au manque de constructions en France durant la période de la Reconstruction : « *Il y a un moyen de faire reculer encore, s'ils existent, les dangers d'une inflation "dirigée" dans le secteur de la construction. C'est de compenser en partie cette sortie d'argent neuf par un "apport-travail"* ». ²⁵ Ce principe de « l'apport-travail », correspond à un travail collectif sur le chantier, effectué durant les heures de loisirs, qui vient se substituer au capital espèce, apport financier indispensable à l'obtention de prêts à la construction. Les Castors veulent prouver que « *le droit à la vie doit se manifester dans le droit à la propriété, mais que ce droit doit pouvoir s'exercer* » ⁶, ce qui pour eux passe par la reconnaissance institutionnelle de « l'apport-travail ».

2.1. La structuration en mouvement national, vecteur majeur de l'institutionnalisation

C'est à la fin des années 1940 que de « grands » groupes de ce type se constituent et que le mouvement s'organise. En 1949, nous en dénombrons trois d'importance : à Pessac en banlieue bordelaise, à Montreuil en région parisienne, puis à Rezé près de Nantes. « *Un jour nous avons entendu parler des "Castors" par un ami. Nous sommes allés voir, un peu sceptiques, puis conquis par l'espoir* » ²⁶. Ces partages d'expériences sont le vecteur essentiel de la diffusion de la formule. Constitué d'entreprises autonomes qui revendiquent leur appartenance à un même mouvement, de grandes tendances générales encadrent l'action des autoconstructeurs dans les différents groupes en France, « *une unanimité se faisant jour malgré la diversité des programmes, des moyens et des personnes* » ²⁷. Cette homogénéité des cadres de l'action et le partage de la charge idéologique autorise le passage de la nébuleuse que constituent les premiers groupes épars, en un mouvement cohérent malgré la diversité des expériences locales.

²⁵ DROUIN Pierre. La crise du logement et ses solutions. *Le Monde*, 2 mai 1951.

⁶ LANNES J., op. cit., p. 16.

²⁶ Les "Castors", issue provisoire (texte signé « Un groupe de Montreuil »), pp. 522-524. In *Esprit*, Nos maisons et nos villes, n°207-208, octobre-novembre 1953.

²⁷ ANSELME M., op. cit., p. 1.

Pourtant, dans les études antérieures, les entreprises Castors sont souvent décrites comme « épiphénomène »²⁸. Ainsi, Frédérique Boucher en parle comme « ayant eu des résultats dérisoires »²⁹, quand Nelson Corrêa parle d'une « addition d'expériences menées par des groupes sauvagement autarciques »³⁰. De fait, le castorat est rarement abordé comme un mouvement cohérent, mais plus souvent conçu comme une somme de phénomènes marginaux, « de nombreux castors locaux étant restés hors de toute structure nationale »³¹. S'il est important de considérer ces limites, il convient en revanche de les nuancer fortement. Effectivement certains groupes, comme celui de Paimpol³², sont restés délibérément hors de toute structure nationale, mais le phénomène tend malgré tout à se structurer et ainsi passer d'une multitude de phénomènes en un mouvement cohérent.

Dès 1948, une première tentative de fédération est menée sous l'égide du Centre National d'Amélioration de l'Habitat (CNAH)³³. Son échec ne sera qu'une étape dans la structuration en mouvement national des initiatives des autoconstructeurs. Elle sera confirmée en 1951 lors de l'approbation des statuts de l'Union Nationale des Castors. Cet organisme fédérateur a pour vocation de promouvoir la formule et de coordonner les différents chantiers qui souhaitent y adhérer. Son but avoué est de « conseiller, représenter et coordonner l'activité des Castors, c'est-à-dire de ceux qui en dehors de leur activité professionnelle normale travaillent à la construction de leur logement »³⁴. L'UNC regroupe les groupes Castors qui souhaitent y adhérer, et veut se poser comme la représentation unique d'un mouvement multiple face aux pouvoirs publics. Elle devient aussi un médiateur entre les différentes expériences (conseils techniques, aide juridique ou administrative, et surtout le meilleur promoteur de la formule Castors, en distribuant une documentation abondante sur le mouvement).

Cette coordination va jouer un rôle essentiel, confirmant et renforçant les initiatives locales : « Si chaque groupement a sa propre destinée, les motivations, les buts, les problèmes à surmonter se ressemblent : pioches et truelles s'activent ; manches retroussées, on rêve de

²⁸ INYZANT H., op. cit. p. 4.

²⁹ BOUCHER F., « Abriter vaille que vaille, se loger coûte que coûte », *Cahier de l'I.H.T.P.*, n°5.

³⁰ CORREA N., *Réflexions sur la coopération dans l'habitat français : l'apport des expériences françaises*, Grenoble, Institut d'Uranisme de Grenoble, 1987.

³¹ NOVAK J. Cité dans VILLANDREAU M., *L'étonnante aventure des Castors : l'autoconstruction dans les années 50*, Paris, L'Harmattan, 2002. p. 43

³² MESSU M., *L'esprit Castor : sociologie d'un groupe d'auto-constructeurs, l'exemple de la cité de Paimpol*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007. (collection Des Sociétés)

³³ INYZANT H., op. cit. p. 67

³⁴ ANSELME Michel. *Op. cit.*, p. 1

jours meilleurs en rebâtissant la cité ! »³⁵. Les Castors ont conscience que l'union et la coordination des différents mouvements peuvent leur permettre de s'affirmer comme une organisation importante aux yeux des pouvoirs publics. Cela se vérifie à Bayonne, où, dès l'adoption des statuts, le COL choisit de s'affilier à l'UNC, en déclarant que « *face aux pouvoirs publics, il faut reconnaître qu'on est une force, qu'on représente quelque chose* »³⁶. Cette affiliation apparaît décisive : alors que l'équipe bayonnaise est encore dans une période de tâtonnements, les liens qu'elle entretient avec Pessac et l'UNC lui permettent de se constituer plus rapidement peut-être, avec moins de problèmes et d'appréhension certainement : « *Unis, nous sommes forts. Ensembles, nous réaliserons* »³⁷.

De plus, dès le début, l'UNC cherche à faire reconnaître le système Castor en réclamant la réglementation de l'apport-travail. Cette dimension institutionnelle est essentielle. Dès lors, il ne s'agit plus de l'émergence spontanée de simples associations visant à la mise en commun de moyens afin de réaliser des maisons, mais bel et bien « *d'un groupement au caractère très sérieux, société coopérative d'HLM agréée par l'État, et par là même, responsable de sa gestion vis-à-vis de lui* »³⁸. Cette insertion voulue et soulignée par les Castors dans le cadre de la légalité tend à insister sur la différence existant entre leurs réalisations qui se revendiquent de qualité, et celles des « *constructeurs du dimanche, qui [...] aboutissent le plus souvent à la création de "taudis neufs" et rendent plus définitive la lèpre des banlieues résidentielles* »³⁹. Et c'est une de leurs caractéristiques fondamentales, inscrire l'autoconstruction dans le cadre de la législation sur le logement social, la faisant ainsi passer de l'informel au légal. De plus, cette ampleur impensable initialement et impensée par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme va obliger les pouvoirs publics à négocier avec les Castors pour trouver les termes de la légalisation de leur formule.

2.2. Le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme : entre soutien et contrôle d'un palliatif utile et nécessaire

Les Castors, qui se mobilisent pour se loger par eux-mêmes, témoignent de leurs doutes sur la légitimité du mode de fonctionnement du système avec lequel ils doivent pourtant

³⁵ <http://www.castorscentre.com/content/1039histoire-des-castors>

³⁶ C.A. du 14 janvier 1952, Registre n°1 des P.V. des C.A. du C.O.L. de Bayonne.

³⁷ *L'Histoire des Castors*. Discours prononcé par M. Carricano, lors de la fête organisée à l'occasion des 40 ans de la cité castor Saint-Amand de Bayonne. Original manuscrit, 1989.

³⁸ Assemblée Générale du 28 décembre 1950, Registre n°1 des P.V. des A.G. du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne.

³⁹ ANSELME Michel. Op. cit. p. 1

composer, et qui fournit le cadre de leur action, celui de la Reconstruction imposé par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Ils ont bien conscience de l'acuité du problème du logement à la solution duquel ils ont résolu de contribuer avec leurs propres moyens, à savoir l'union et l'action collective de construction de logements. Mais ils savent cependant que leurs projets ne se posent pas franchement dans la même lignée que les plans promus par le MRU. A ce sujet, un des promoteurs des Castors girondins est explicite en relatant son entrevue avec le Ministre : « *après un exposé succinct de notre projet, il nous dit qu'il n'était pas d'accord sur un programme de maisons individuelles. Il préférerait l'immeuble collectif qui permettait à son avis, un aménagement intérieur plus confortable et ne nuisait pas pour autant à l'intimité du foyer* »⁴⁰.

Effectivement, au début, Claudius-Petit⁴¹, Ministre du MRU, est réfractaire aux expériences Castors : « *A cette époque, il était fana de Le Corbusier, et convaincu que c'était la fin de la Maison Individuelle. Et nous arrivions, nous, avec le plan de la cité qui ne comportait aucune maison collective, avec un plan de maisons individuelles* »⁴². Lors de l'entrevue qu'il accorde aux représentants du projet girondin en 1948, il est malgré tout surpris par leur ténacité, que rapportent les acteurs de l'époque : « *il [Claudius-Petit] a commencé par nous dire NON ! [...] Vous êtes têtus... Eh bien, tant pis... Je préfère que vous construisiez ça plutôt que rien construire du tout* »⁴³. Et peu à peu, le Ministre prend des décisions « *encourageantes pour les expériences castors qui sont déjà entrées dans la pratique* »⁴⁴. Son action personnelle sera décisive dans l'institutionnalisation de la formule castor qu'il fait le choix d'aider au maximum car « *il y avait trop peu d'organismes qui construisaient* »⁴⁵.

Ainsi, le 12 août 1951⁴⁶, l'emploi de la formule Castor dans la législation HLM est officialisé. Les Castors de Pessac ne cachent pas leur fierté quant au rôle déterminant qu'ils ont joué dans cette prise de décision : « *Pour la première fois, grâce aux démarches des Castors pessacais, par sa circulaire du 12 août 1951 signée par Eugène Claudius-Petit, l'État français reconnaît « l'apport-travail », comme mode de financement acceptable, donnant droit à des démarches*

⁴⁰ Union Nationale des Castors. *Petit livre blanc des Castors*. Original dactylographié, Paris, 1952. p. 3

⁴¹ Sur l'action d'Eugène Claudius-Petit, nous renvoyons le lecteur à l'article de POUVREAU B., « Eugène Claudius Petit : le ministre bâtisseur », *Urbanisme*, n°305, avril 1999. p. 33-40.

⁴² BANCON D. *op. cit.*, p. 20.

⁴³ Ibid.

⁴⁴ ANSELME M. *op. cit.*, p. 4.

⁴⁵ Union Nationale des Castors. *Petit livre blanc des Castors*. Original dactylographié, Paris, 1952. p. 3

⁴⁶ Toute la chronologie de la reconnaissance de l'apport-travail par les différents Ministères est établie à partir du dépouillement des P.V. des A.G. du Comité Ouvrier du Logement de Bayonne (Registre n° 1) et des différents rapports de l'U.N.C. à noter disposition.

*d'aides publiques complémentaires.»*⁴⁷. Si Claudius-Petit permet la légalisation du système Castor, ses successeurs continueront à aider ce mouvement qui avait été reconnu et officialisé en précisant par de multiples circulaires les aides préférentielles qui pourront leur être accordées.

Mais, lors de la réunion du Congrès de UNC en février 1952 à Paris, le Ministre Claudius-Petit envoie un représentant, dont l'élogieuse allocution comporte toutefois en creux l'ambiguïté de l'institutionnalisation du mouvement des Castors, entre soutien à des réalisations nécessaires et contrôle indispensable d'un phénomène né d'initiatives privées et spontanées : *« Il n'y a pas de miracle. Il faut s'aider avant de compter sur l'État. L'esprit « castor » peut inspirer un esprit d'entr'aide. Je vous remercie de votre action qui profite au pays [...]. Dans cette époque, vous conciliez l'esprit d'initiative individuelle et l'esprit de discipline contre l'anarchie et le laisser-aller. [...] L'esprit Castor doit imprégner la Nation et faire de nouveaux adeptes, et nous devons soutenir leur action contre le risque d'une certaine anarchie, d'un laisser-aller qui a bien pu se produire et ne doit plus se présenter... »*⁴⁸.

L'intérêt pour le MRU à soutenir l'action des Castors est donc double, entre soutien et contrôle. De façon évidente, pour un Ministère en charge de la reconstruction, le soutien apporté à des initiatives de construction est une démarche logique, tant les autoconstructeurs, même quantitativement peu importants, soulagent d'autant l'effort de construction à fournir par les pouvoirs publics. De plus, leur solution est économiquement viable. Malgré leur dissidence urbanistique, ils acquièrent donc une légitimité économique. Par ailleurs, en les légalisant, le Ministère garde sa tutelle sur de telles opérations. En effet, les différents groupes castors doivent construire leur cité dans le cadre de la législation HLM, et leurs plans masse doivent être approuvés par les architectes des délégations départementales du MRU.

Ainsi, encadrés par les normes et les techniciens du MRU, les chantiers sont sous contrôle, et de fait, le système castor n'a rien du caractère spontané et anarchique de l'autoconstruction dans ses formes traditionnelles. De manière concrète, le Ministère impose des modalités de calcul de l'apport-travail et des limites aux lotissements ramenés à 50 ou 60 logements par

⁴⁷ Plaquette éditée par les Castors de Pessac à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la cité, 1998.

⁴⁸ Allocution de M. Pierard, représentant de M. Claudius-Petit à l'occasion du Congrès de l'Union Nationale des Castors le 15 février 1952 à Paris. In *Castor Service*, n°5, 1952.

chantier castor. Après la phase initiale dissidente, les Castors ont donc trouvé le compromis nécessaire avec un État central dont l'interventionnisme croissant encadre de plus en plus les opérations de construction de logements. Après les premiers balbutiements d'expériences collectives d'autoconstruction de cités d'habitations à la Libération, chaque groupe castor crée une société coopérative de construction à capital et personnel variable, s'inscrivant de fait clairement dans le dispositif officiel de la législation HLM, pour l'obtention des prêts comme pour les modalités d'accession à la propriété, en location-attribution.

Certes, au regard des constructions terminées, c'est-à-dire habitées, les logements castors restent de taille marginale, l'apogée étant l'année 1954, où les réalisations Castors représentent 7,5% des logements terminés⁴⁹. Mais la résonance d'une telle aventure et leur exemplarité surexposent cette expérience sociale : les politiques en sont conscients, absents lors de l'ouverture des chantiers, mais présents lors de l'inauguration des cités. A ce titre, la cité de Pessac est inaugurée en novembre 1952 par le Ministre Eugène Claudius-Petit et Jacques Chaban-Delmas, Maire de Bordeaux⁵⁰.

Dans les années 1950-1960, les chantiers vont ainsi se multiplier. Ayant prouvé ses capacités de réussite, encadré par une législation spécifique, le castorat séduit de nombreux volontaires (Figure 5).

Figure 5 : Les petites maisons des Castors de Pau (Source : Julie Boustingorry, septembre 2008)

Les cités des Castors vont alors marquer durablement l'espace urbain, et de nos jours, l'œil averti peut remarquer ces îlots de petites maisons identiques, souvent désormais au cœur des villes, rattrapées par l'urbanisation de la fin du XX^{ème} siècle.

Conclusion

Le cas des Castors aquitains, qui témoigne de la période que nous qualifierons de militante, reste l'illustration du temps des pionniers, celui des origines du mouvement. Ces réalisations

⁴⁹ *Le Castor*, septembre 1954.

⁵⁰ Conférence de M. Roger Blanc le 6 juin 2007, à la Cité des Castors de Pessac, organisée par Virginie Coulon et Renée Duleu-Burre.

atypiques, promouvant la maison individuelle en accession à la propriété dans une période marquée par l'avènement de l'habitat collectif, témoignent du fait que le secteur informel peut représenter une des voies du changement, dès lors qu'il accepte la négociation avec le politique, et inversement. Ainsi, de la dissidence au compromis, les Castors passent de l'informel au légal par la reconnaissance, l'institutionnalisation puis l'intégration dans la législation sociale de leurs formules alternatives.

Leurs expériences viennent aussi dénoncer la fausse opposition entre l'Etat et la société civile. L'analyse du mouvement castor, qui émerge dans une période où l'Etat Providence tend à prendre en charge la totalité des politiques sociales, y compris celle de la construction, démontre le caractère factice du schéma selon lequel le désengagement de l'un entraînerait la montée de l'autre. Et si l'analyse du castorat interroge les rapports de pouvoir et de la gouvernance urbaine, elle questionne aussi le registre de la participation citoyenne. En ce sens, les premières expériences Castors témoignent de la capacité de la société civile à accomplir ce qui doit être fait, sans négociation préalable. Dans une phase illégale et informelle initiale, le mouvement légitime malgré tout son action, pour s'institutionnaliser par la suite. L'action des Castors durant le développement de ces chantiers collectifs dans les années 1950-1960 s'impose donc comme un palliatif utile et nécessaire qui révèle les faiblesses des politiques publiques, en démontrant dans le passage à l'action de construction leur incapacité à répondre aux aspirations habitantes.

Définir le castorat comme un mouvement passant de la dissidence au compromis revient donc à éclairer la place et le rôle du secteur coopératif comme partie prenante de l'action publique de la construction sociale. Dans la dissidence, le castorat semble faire exception en ne s'adaptant pas aux philosophies de projet déterminées par les pouvoirs publics, en faisant tout au contraire reconnaître la légitimité de projets perçus comme des « *incohérences urbaines* » au temps du collectif. Mais dans le même temps, les différentes formules castors sont contraintes de s'adapter aux systèmes de financement qui leurs sont associés dans le cadre de la législation HLM. Ainsi, de la dissidence que représente l'aspiration à la maison individuelle au temps du collectif et le caractère informel, sinon illégal des chantiers pionniers, au compromis trouvé avec l'Etat par l'institutionnalisation de leur formule, les Castors semblent se situer dans une perspective plus complémentaire que rivale. Les coopératives Castors contribuent donc tout à la fois à la production de normes, comprenant une dimension d'innovation sociale et politique, et dans le même temps, appliquent les normes imposées et

pour
définies les pouvoirs publics. Elles font aussi l'objet du contrôle de l'Etat, qui, par l'institutionnalisation des formules, encadre leurs modalités de mise en action par l'intermédiaire du MRU.

Pour terminer, nous ne pouvons nier que les expériences des Castors témoignent que l'utopie peut être réaliste, et que l'habitat, au-delà de sa pure valeur architecturale, peut être créateur d'identité quand il véhicule une certaine conception de l'habiter. Mais là, c'est une autre histoire qu'écrivent les Castors, celle de la vie des cités.

Bibliographie indicative

- ANSELME M. *Rapport sur l'état du mouvement castor en France*. Original dactylographié. 15 novembre 1950.
- BANCON D. *Les Castors de l'Alouette*, Toulouse, Princi Néguer, 1998.
- BOUCHER F., « Abriter vaille que vaille, se loger coûte que coûte », *Cahier de l'I.H.T.P.*, n°5. *Castor Service*, n°5, 1952.
- CORREA N., *Réflexions sur la coopération dans l'habitat français : l'apport des expériences françaises*, Grenoble, Institut d'Uranisme de Grenoble, 1987.
- DROUIN Pierre. La crise du logement et ses solutions. *Le Monde*, 2 mai 1951.
- GAUDIN P. (dir.), *La Maison que Pierre a bâtie. Cinq autoconstructeurs*, Isabel CARDOSO (collab.), Paris, Créaphis, 2004.
- INZANT H., *Les pratiques d'autoconstruction des années 50 aux années 60*, RAYMOND H. (dir.). Thèse de sociologie, Nanterre, Université de Paris X, 1981.
- LANNES J. *Projet de création d'une cité de 100 logements individuels par le système d'autoconstruction*. 1949.
- Les Castors, issue provisoire. *Esprit*, n°207-208, octobre-novembre 1953.
- MAGRI S. *Logement et reproduction de l'exploitation: les politiques étatiques du logement en France, 1947-1972*, Paris, Centre de sociologie urbaine.
- MEISTER A., *Coopération d'habitation et sociologie du voisinage. Etude de quelques expériences pilotes en France*, Paris, Ed. de Minuit, 1957.
- MESSU M., *L'esprit Castor : sociologie d'un groupe d'auto-constructeurs, l'exemple de la cité de Paimpol*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007. (collection Des Sociétés)
- Petite Histoire des Castors en France*, Paris, publication de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'H.L.M., 1990.
- POUVREAU B., « Eugène Claudius Petit : le ministre bâtisseur », *Urbanisme*, n°305, avril 1999. p. 33-40.
- Union Nationale des Castors. *Petit livre blanc des Castors*. Original dactylographié, Paris, 1952.
- VILLANDREAU M., *L'étonnante aventure des Castors : l'autoconstruction dans les années 50*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- VOLDMAN D., *La Reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 : histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1999. (collection Villes, histoire, culture, société)

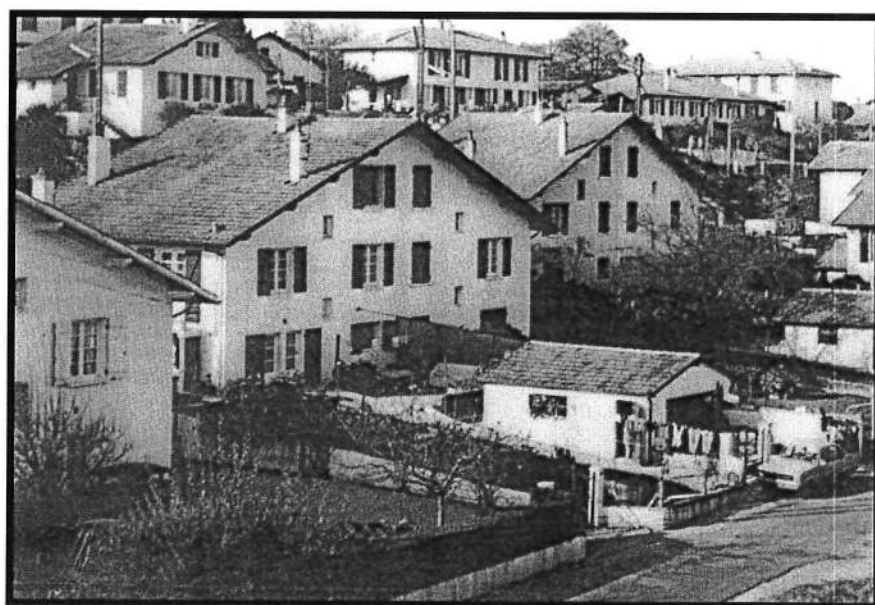
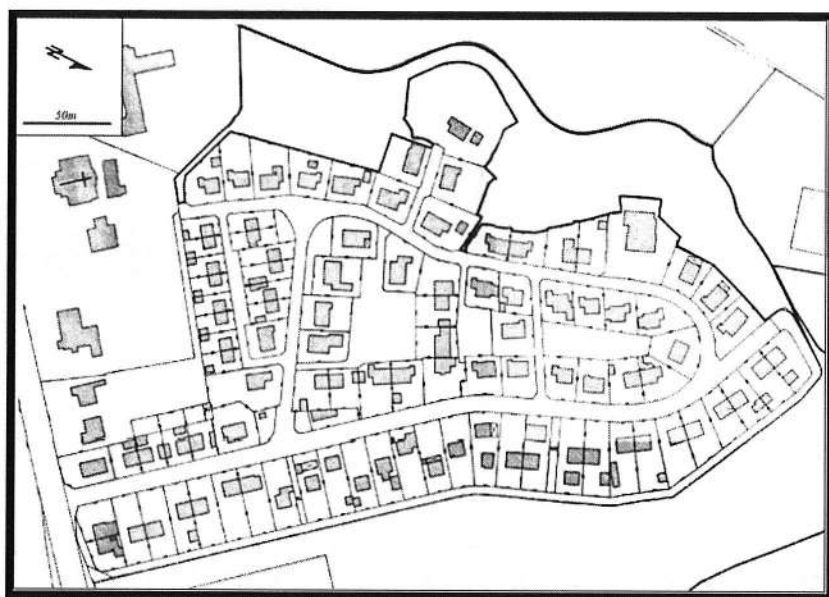
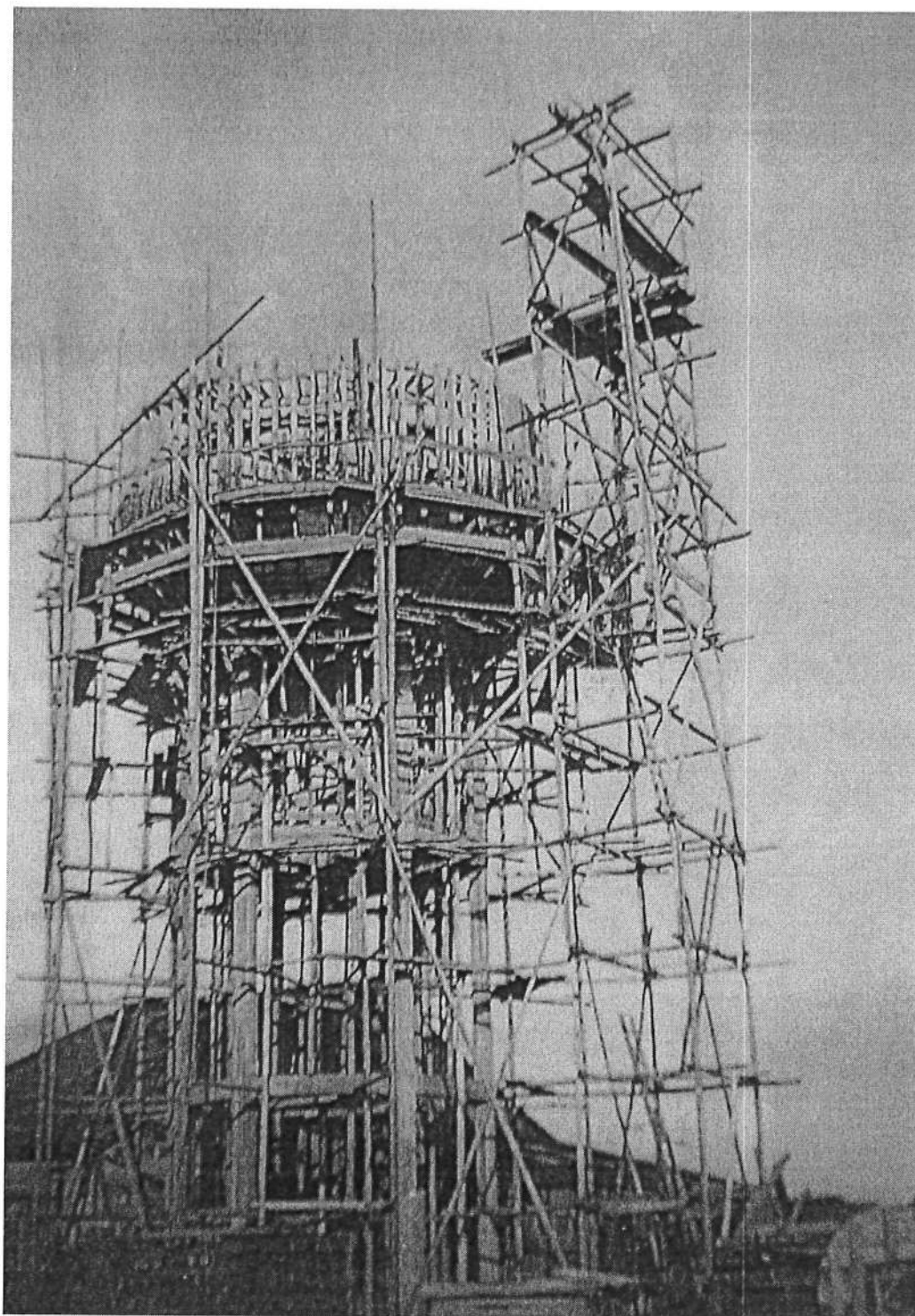


Figure 2 : Plan et vue partielle de la cité des Castors de Bayonne (Source : Julie Boustingorry d'après le plan cadastral de 1952 ; archives privées Castors de Bayonne)



Une expérience sociale passionnante à Bordeaux

**CENT CINQUANTE
SALARIES CONSTRUISENT
LA "CITE DES REVES"**

ANNA MADOEUF

Anna Madoeuf, Université François-Rabelais de Tours, UMR CITERES, équipe EMAM

Habitats, habitants et habités :
(quelques modèles de catalogues)

Les univers que nous nous proposons de découvrir sont ceux fabriqués et mis en images dans les catalogues de vente par correspondance d'objets décoratifs et de meubles *AM.PM. Vivre la maison*¹. Ces catalogues offrent une large gamme de produits, vendus de 6 euros pour un coussin à environ 1500 euros pour un canapé². Les objets sont aussi présentés et vendus sur le site internet de la société *La redoute*, dont AM-PM est une émanation.

Les produits exposés et mis en vente sont essentiellement des meubles, des éléments de mobilier et des objets décoratifs ou pratiques (vaisselle, tapis, boîtes, vases, poubelles, stores, luminaires, plateaux, linge de maison) mais aussi quelques vêtements et accessoires de ce qui constitue en quelque sorte des panoplies (robes, bracelets, tuniques, babouches, paréos et même... un soutien-gorge rose³).

L'univers d'un catalogue de vente par correspondance est virtuel, c'est un espace de consommation, en l'occurrence l'offre proposée passe par la médiation de l'image, fondée sur la mise en scène des objets agencés selon des modèles et des références, dans un contexte qui est ici celui de l'habitat, de l'espace intérieur. Si le catalogue est une « liste, souvent illustrée, de marchandises, d'objets à vendre » (*Petit Robert*) il peut être envisagé en tant que tel, soit comme une expérience, une déambulation. C'est un inventaire raisonné, classé où l'on propose, parmi les possibilités multiples de classer les objets du réel, des manières de présenter les choses en fonction de codes et de convenances.

1 *AM.PM. Vivre la maison. Catalogue Meubles & Déco*, La Redoute, 67 pages, éditions de 2004 à 2010. Chaque année, sont proposées deux livraisons, lesquelles correspondent aux saisons automne hiver et printemps-été.

2 Schématiquement, les meubles proposés peuvent être situés, en termes de prix et de standing, entre l'offre d'Ikea et celle d'Habitat, mais la mise en scène de l'offre est différente du fait que le catalogue AM-PM est franco référencé.

3 Dont on peut imaginer qu'il est plus présent en tant qu'objet intime donnant un caractère habité à la pièce dans laquelle il se trouve que pour ses éventuelles ventes.

Ici, les objets d'ameublement et de décoration sont délibérément situés dans des espaces de vie. Comment dans ce contexte crée-t-on par agencements des espaces cohérents et à priori conformément attractifs ? Les produits proposés ne sont pas affichés selon des types mais sont tous affiliés en premier lieu à des thèmes, des cadres de référence qui composent l'architecture d'ensemble du catalogue : chaque saison décline cinq entrées qui sont autant de lieux et d'univers :

Les dix paysages-univers spatiaux des catalogues AM-PM automne-hiver 2003-2004 et printemps-été 2004

Automne-hiver

« Un art de vivre comme en Angleterre »

une maison toute blanche ouverte sur le jardin, emplie d'herbes et de fleurs... ».

« Un appartement contemporain »

où meubles de famille et mobilier d'aujourd'hui se mélangent dans un style sobre et actuel... ».

« Une maison de famille en Normandie »

rien que du bonheur... et la saveur d'un vrai Noël à la lumière des bougies ».

« Un loft aux couleurs vitaminées »

des formes rondes et modulables, un lieu fonctionnel et convivial ».

« Une ambiance glamour au cœur de Paris »

magie des lumières rouges, reflets des miroirs, un univers très féminin... ».

Printemps-Eté

« Une bâtisse au pays de la Garonne »

(...) Cette demeure fin XVIII^e a retrouvé tout son charme d'antan. Elle a son propre potager ».

« Un loft ouvert sur la nature »

Ambiance sophistiquée riche de verdure, de métal et de bois, un univers à vivre contemporain, graphique et dépouillé ».

« Une cabane de bord de mer »

Esprit nomade vu en technicolor. Des couleurs vives, des rayures berlingot multicolores... et des meubles à plier, à rouler, que l'on balade partout. ».

« **Une bastide en Provence**

Envie de savoir-faire, de finition crochet, de monogrammes... de confiture à la rose, de tout ce qui enlève de la raideur aux choses et donne du charme aux maisons de famille. ».

« **Une maison toute végétale**

Au cœur de la verdure... habiter une maison en bois, s'entourer de meubles aux essences exotiques qui résistent et passent joliment au soleil, c'est déjà une invitation au voyage ».

Des univers d'objets

La couverture du catalogue montre et évoque un espace habité (*vivre la maison*), dans les deux cas une femme (génie du lieu ?) est vue de dos, avec auprès d'elle des boissons ou mets disposés comme un rituel d'offrandes (assiette de figues et groseilles en été, thermos en hiver) dans un cadre qui est celui d'un extérieur aéré en été et d'un intérieur chaleureux en hiver.

Les dix univers-types bien que très contrastés (« loft », « bastide », « maison », etc.) sont tous agencés de la même manière, distribués de manière successive. Chaque habitat est autonome, constitué comme un espace à la fois circulaire (global) et linéaire (distribution successive des lieux). Chaque type a un début/entrée et une fin/sortie, et se décline comme un monde de suites, scandé par un rythme répétitif : on découvre en premier lieu un plan général extérieur (entrée ou abords) puis on accède au séjour (toujours déployé en double page), élément central du dispositif, qui donne la tonalité générale des lieux. Sans surprise, c'est bien le séjour la pièce qui articule l'ensemble des logiques de la maison, comme le proclamait Pierre Sansot dès les années 1970 : « la pièce essentielle de l'appartement moderne : la salle de séjour ou living ou encore le vivoir. À la limite, l'appartement rêvé n'est plus qu'un vaste et confortable living. En effet les hommes préfèrent maintenant séjourner qu'habiter »⁴. Ce séjour de catalogue est par conséquent le *show room* le plus signifiant de chacun des univers convoqués.

⁴ SANSOT Pierre, 1973, p. 363, dans le chapitre sur « la dédramatisation de la salle de séjour ».

Ensuite viennent les chambres, qui sont comme des extensions, des prolongements de l'espace essentiel. Ainsi est opérée une reformulation des diverses pièces qui composent un logement, lesquelles ne sont pas toujours nommées, définies, ou qualifiées mais qui ne sont plus des pièces, mot trop trivial, démodé ? Le maître mot, plastique et chic, est « espace ». On a donc ici des « espaces » générant et intégrant d'autres « espaces » (« de détente », « personnalisé », etc.). Il s'agit donc d'une exposition apparentée au *travelling*, un code de présentation emprunté au cinéma, mais plus largement à une culture du visuel. C'est ainsi qu'est traitée l'accessibilité des espaces suggérés, et c'est aussi de cette façon que le corps habitant est sollicité (il s'agit bien de découvrir et de consommer des objets de mobilier qui se définissent par l'usage qui peut ou doit en être fait par le corps humain). De fait, dans le catalogue, évoluent des personnages figurants qui participent de la mise en scène des décors par leurs postures et façons d'être et leurs relations aux objets et aux lieux.

Quant au produit, il est sciemment placé en situation, il n'est pas mis en concurrence, confronté à d'autres objets de même type : par exemple, le canapé *Ludmilla* est unique puisqu'il tient le rôle magistral du canapé dans la scène du séjour de la « bastide en Provence ». De la même manière, c'est autour de la table *Agape* que s'organise le « vrai Noël » dans la « maison de famille en Normandie ». L'objet par lui-même n'a pas de monopole de sens, il est élément d'un contexte, d'un espace défini par sa complétude.

L'habitat et le monde

Le catalogue *AM.-PM.* n'est pas la ville, certes, mais il donne cependant à voir — où plus exactement il suggère — l'univers l'urbain dans sa représentation, par évidence, par abstraction, par soustraction et par l'utilisation qui est faite de la nature, mise en scène obligée, véritable rituel d'accompagnement. Une avidité bien citadine que celle d'une nature récurrente et déclinée sous des formes ornementales, une nature sophistiquée dite « herbes », « fleurs », « jardin », « essences exotiques », « verdure ». La nature est ici un enrobage, une garniture qui a pour objet de faire de chaque type d'intérieur un lieu unique et isolé. La nature est non pas un décor mais un des éléments du décor, que l'on agence et que l'on assortit à l'habitat de référence de façon métaphorique, esthétique et symbolique. La nature est l'autour, dans une représentation

du monde cosmogonique, chaque type d'habitat étant conçu comme une globalité fermée. Ainsi, apparaissent des formes hybrides et décalées, fantasmées, par exemple le *loft*, habitat éminemment urbain, archétype du genre, est présenté en a-spatialité,

« ouvert sur la nature »⁵. À contrario, lorsque la ville est explicite, elle est Paris, l'appartement « témoin » proposé « au cœur de Paris » est un classique du type haussmannien. Des stéréotypes forts (ne le sont-ils pas toujours ?) caricaturaux, extrêmes, et de ce fait très cohérents et logiques : la bastide, la cabane, le loft, la bâtisse, l'appartement contemporain, la maison de famille. À un type, qui est aussi un lieu, peut alors correspondre un élément naturel (la mer, la nature, la campagne, le jardin) ou une « super » région de référence (le triptyque : Provence, Normandie, Pays de Garonne) ; lorsque rien n'est mis en correspondance c'est que le type ou lieu est conçu comme une totalité parfaite et autosuffisante (cas de Paris).

En parallèle de ces agencements et références, des éléments empruntés à l'ailleurs, au monde, et qui trouvent leur inscription dans les différents types. Ce sont des mots, ce sont des objets, ce sont des attitudes.

Objets	Lieux de la maison ou types d'habitat	Ambiances, modes d'être, attitudes
Sofa	Patio	Glamour
Pouf	Véranda	Zen
Hamac	Loft	Cocooning
Rocking-chair	Living	Farniente
Kilim		
Bouddha		
(statue)		
Machine à expresso		
Thermos		
Boutis		
Store		
Plaid		
Footstool		
Babouches		

⁵ A noter que le loft est le seul habitat à être programmé dans les deux livraisons du catalogue, version hivernale « couleurs vitaminées » et version estivale « ouvert sur la nature ».

L'habitat virtuel est à la fois nulle part et en France ; tout cela n'est ni tout à fait totalement baroque, ni complètement impossible...

Le cinéma du *home*

Il semble probable que ces catalogues soient une illustration de la capacité que les êtres des sociétés contemporaines ont de se voir « dézoomés », c'est-à-dire de se voir, de se représenter dans l'espace, en situation, et en superposition par rapport à un cadre (réel ou imaginaire) de s'intercaler entre une proposition et la réalité. Aujourd'hui, cette faculté s'apprend, un apprentissage qui passe par l'accès généralisé aux miroirs⁶, et par une culture globale de l'image. De fait, chacun a conscience de sa propre image, en trois dimensions et en pied, et par là de la façon dont chacun se découpe, se superpose ou s'inscrit dans un espace devenu un fond⁷. Le regard sur soi a changé ou s'est même tout simplement fait, un regard sur soi composite associant visage et corps⁸, une silhouette et une entité en trois dimensions intégrant des accessoires et décors. Une perception aujourd'hui intégrale et même débordante puisqu'elle inclut la portion d'espace ou le lieu (l'environnement ?) dans lequel le corps *est* ou *fait* référence. Cette construction d'une image totale de l'être humain est datée, du miroir dans lequel on mire son visage, ancien face-à-main en acier poli, jusqu'au miroir en pied de la psyché ou de l'armoire dite à glace qui se banalise au XIX^e siècle dans un lieu invariable, la chambre à coucher, lieu où l'on s'habille⁹, l'image individuelle de l'être humain s'est ajustée sur ses deux dimensions (corps et visage) et s'est façonnée. Le corps global est devenu une entité sociale, vécue, pensée, utilisée et représentée comme telle.

6 « Médiateur entre un mode d'être essentiellement relationnel et l'aube d'un dialogue de soi à soi, le miroir favorise la pratique narcissique de la méditation rêveuse, sans que le contrôle social ne se relâche jamais. » MELCHIOR-BONNET Sabine, *Histoire du miroir*, p. 148

7 Chacun aujourd'hui affirme par exemple que telle ou telle couleur « me va » ou « ne me va pas », et même les plus basiques des cabines de photos d'identités déclinent en général trois fonds possibles (bleu, orange ou sans rideau, blanc-neutre).

8 Un ajustement évident mais qui est historiquement daté. Dans la mythologie ou le fantastique des contes, le reflet a mauvaise presse et est dangereux : fragmentaire, il est image d'un visage et porte un risque : ceux qui s'observent dans un miroir comme la marâtre de Blanche-Neige ou Narcisse peuvent s'éprendre d'eux-mêmes.

9 À noter dans ce cadre l'invention en 1875, par la maison Brot de Paris, du miroir trois faces, un des plus grands succès du commerce de la miroiterie.

Ici, on prend de la distance avec un corps qui est spatialisé, projeté, qui entre dans des pièces, qui teste des objets. Aux côtés du *home cinema*, c'est le cinéma du home, avec l'acteur soi-même dans des scénarios de simulation. On entre dans un décor mais la possibilité offerte est aussi celle de disposer autour de soi un décor. Les propositions du catalogue fonctionnent comme un contrat tacite car elles font appel au sens de la représentation de chacun, et à la capacité à s'extraire de soi et à s'imaginer ici ou là et de telle ou telle façon, à décomposer et recomposer les champs. C'est une scénographie de l'espace domestique devenu espace ouvert dans le sens où il se donne à voir, en premier lieu via le catalogue, mais aussi de manière délibérée dans la déconstruction des séparations, disparition de certaines parois et opacités (abondance de voilages, transparences des matériaux, décroissements, etc.). L'espace habité est aussi ouvert à un public virtuel (amis, parents, visiteurs), mais est aussi un espace d'apparat pour soi, soi avec ses déclinaisons : seul, en couple, en famille, ou par rapport à des visiteurs voyeurs.

L'espace est comme ce qui est autour de soi, bien évidemment, mais aussi comme ce qui permet à un individu tridimensionnel de se produire sur une scène, laquelle a été composée selon une logique de type étalagiste. Stimulation de l'imagination qui fait que le lecteur est placé dans une situation sans action dont seule l'ambiance est donnée. Quant aux agencements, ils constituent autant de décors présentés sans aucune dérision, ils en sont ridicules, non au sens péjoratif du terme mais dans une acception déraisonnable, qui incite à une lecture burlesque à l'instar de celle proposée par Jacques Tati depuis *la Maison de mon oncle*, caricature d'un habitat modélisé.

Désordre bien rangé et décontraction obligée

L'espace est ici délibérément vécu, il s'agit bien de « vivre la maison » ; il est habité, et cet habiter reste très normatif. S'il fallait autrefois présenter des intérieurs bien rangés, il faut aujourd'hui du désordre ; ce n'est plus le semblant d'ordre mais un désordre de semblant. Ainsi, le désordre est systématique, permanent et diffus : les lits sont défaites, les draps froissés, des magazines étalés, des reliefs de repas et de la vaisselle sur les tables, des choses diverses sont éparpillées ça et là, les tiroirs sont entrouverts, etc. L'asymétrie et le non alignement des meubles sont généralisés et, partout, des effets à

caractère personnel traînent négligemment (sacs à main, livres ouverts, babouches, maillots de bain, écharpes, jouets, lunettes de soleil, etc.). De fait, le désordre de l'espace habité, dont François De Singly montre, en situation, qu'il est un reflet de la complexité des usages, ici généralisé et à caractère de figure imposée, par définition n'en est plus.

« A une sociologie du meuble succède une sociologie du rangement. L'habitant moderne maîtrise ses objets, les contrôle, les ordonne. Il se retrouve dans une manipulation et dans l'équilibre tactique d'un système » (Jean Baudrillard, *Le système des objets*, 1968).

Dans les catalogues AM-PM, le corps humain n'est pas concrètement toujours présent, mais même manquant, le corps est néanmoins obsédant ; de page en page, mécaniquement chacun est incité à s'asseoir, s'allonger, marcher, se coucher, se mettre à table, ou encore à se saisir de quelque accessoire ou à se vêtir d'une tenue qui permette d'être encore plus symbiotique. Comme dans la maison des ours du conte de *Boucle d'or*, le rappel de l'intrusion d'une présence habitante est permanent, avec des récurrences dans la manifestation ou le témoignage de cette présence : celle de chaussures laissées entre autres devant un fauteuil ou au pied d'un lit et celle de l'empreinte laissée sur un couvre-lit, un coussin, ou encore un canapé, par un corps qui n'est plus là depuis peu. Ces souliers ou ces formes en creux semblent donc insinuer ou suggérer qu'« il y a quelqu'un », et ce quelqu'un invisible, mais intensément présent, par conséquent, ce peut être moi. Cette fuite du corps est accentuée par la fluidité des espaces montrés qui s'agencent à la manière de fondus enchaînés, et qui tous (à de rares exceptions près) sont ouverts : ouvertures vers l'extérieur ou vers d'autres pièces et, dans tous les cas, portes et fenêtres sont toujours ouvertes ou entrebâillées.

Lorsque des personnages sont présents, eux-mêmes concourent à cette normativité du désordre, à ces transgressions obligées en ce sens qu'ils adoptent des postures conventionnellement non conventionnelles (personne assise par terre, enfant debout sur une chaise pour attraper un bocal sur une étagère, etc.) et qu'ils utilisent les meubles non pas à contre-emploi mais à contre posture ordinaire, là aussi de manière systématique. Aujourd'hui l'individu se veut et se pense libre — surtout chez lui — et l'expression de cette liberté se manifeste par un détournement des façons usuelles de faire. Mon corps chez moi, on atteint là le paroxysme de la liberté individuelle... Ainsi,

on prend des libertés avec le mobilier, et l'on n'adapte plus son corps à la forme de l'objet-support mais on peut (on doit ?) s'asseoir en biais sur un fauteuil, à califourchon sur une chaise, mettre ses jambes sur les accoudoirs, s'allonger en travers du lit, etc. Ce corps libéré doit être souple, et les postures sont décontractées, voire alanguies. Le corps est roi et l'objet soumis, on prend possession de ce dernier pleinement, de manière parfois irrévérencieuse, en fonction d'usages fabriqués dans des cadres d'habitats aux références diverses mais tous affiliés à ce mode d'être. Dans le même registre, l'espace domestique n'est pas soumis à des contraintes (même implicites), ne semble pas être celui de la gestion d'un quotidien pratique¹⁰ ou influencé par des références à des tâches ménagères, mais sont mises en exergue des ambiances de détente, de repos, d'abandon, de « farniente », « d'incitation à la sieste »¹¹, et de nonchalance.

Affirmations de femmes, évocations d'hommes

Enfin, les catalogues *AM-PM* déclinent également des personnages-types qui évoluent dans les univers proposés et prennent place et sens dans l'agencement des espaces. Les êtres en présence sont « normaux », conventionnels : ni trop jeunes, ni trop vieux, ni trop beaux, ni trop riches ; lorsqu'un couple est suggéré il est composé d'un homme et d'une femme, d'âge similaire et blancs ; quand il y a des enfants, ils sont au nombre de deux. À un type d'habitat correspond également un type d'habitants, défini par des caractéristiques liées à l'âge et à une situation sociale suggérée, renvoyant à des profils généraux (couple installé, étudiants, etc.) ; la maison est celle d'une famille, l'appartement est celui d'un jeune ménage ou d'une célibataire.

Cependant, les êtres mis en scène sont très majoritairement des femmes, lesquelles tiennent les rôles majeurs dans ces dispositifs puisqu'elles seules semblent exercer (par leurs gestes, positions et attitudes) un pouvoir sur les lieux et les choses et apparaissent comme les maîtresses de maison. Les femmes meublent-elles mieux l'espace ? Ou sont-elles seulement les cibles commerciales privilégiées des catalogues ? Les hommes (amis, maris, amants ?) semblent être davantage des figurants : placés de façon presque

¹⁰ Comme cela est davantage la règle dans le cas du catalogue Ikea par exemple, où l'aspect pratique et fonctionnel des produits est toujours souligné (de même que leurs prix).

accessoire, ils sont en général en retrait (localisés sur les côtés des images, parfois un peu flous), souvent occupés à des activités récréatives (traditionnel homme lisant un journal, jeune homme qui joue au baby-foot, etc.). De fait, la présence masculine, plus suggérée que centrale, est cantonnée à certains espaces, exclue des lieux les plus intimes (chambres, salles de bain et même cuisines) et peu impliquée dans le registre de l'action sur l'espace. Les femmes par contre sont explicitement chez-elles : elles apparaissent souvent en tenues d'intérieur et se livrent à des occupations personnelles (elles se coiffent ou se mettent du vernis à ongles). Les femmes manipulent et disposent des objets, investissent et utilisent tous les lieux, leur gamme d'attitudes est relativement diversifiée. Paradoxalement, elles ont aussi la possibilité de ne rien faire, d'être simplement là, leur présence est légitime. Par contre, les hommes sont toujours impliqués dans des actions, même si celles-ci sont décalées ou minimales. Hommes actifs et femmes passives ? Au delà du stéréotype, c'est plutôt le cadre de référence, l'espace habité, qui semble générer ces attitudes, comme si, dans ce contexte domestique, la présence inerte d'un homme avait un caractère absurde, cette présence doit donc être référée à un sens, à un temps.

Parfois, les mises en scène de l'apparition et de la disparition des personnages masculins sont, en ce sens, manifestes. Dans « l'appartement glamour au cœur de Paris », la première image montre le séjour où une femme accueille un homme qui tient une bouteille (de champagne ?) ; sur une autre photographie de la même page, elle dispose des fleurs dans un vase. Les clichés qui suivent indiquent que la bouteille a été consommée, de même qu'un dîner. La page d'après (le lendemain ?) est centrée sur la chambre : sur le lit : une nuisette et une théière ; une vignette en regard montre un plateau petit-déjeuner au nom de « *domenica* » (dimanche). Page suivante, la femme range des objets dans une armoire. Quant à l'homme au champagne et au bouquet (l'amant du samedi ?), il a disparu. De même, dans le « loft aux couleurs vitaminées », c'est un jeune couple qui est d'emblée installé dans le séjour, présenté comme un univers partagé. On peut imaginer qu'il s'agit d'étudiants au vu de l'abondance de livres et de la présence d'un bureau avec des dossiers et des classeurs. C'est l'anniversaire de la jeune fille, et le jeune homme a, semble-t-il, fait les courses. Pourtant, plus loin (plus

11 Notamment à une « sieste sous le figuier » qui est aussi l'appellation d'une gamme de senteurs pour la maison de la chaîne de magasins *Nature et Découverte*, ce qui témoigne d'un

tard), la jeune fille est seule dans la cuisine et seule aussi dans le lit double où elle lit un livre, avec près d'elle, un seul bol de thé...

Ainsi, dans ces scénarios sans paroles, les hommes semblent négocier leur présence et leur accès à ces univers et par là, leurs relations aux femmes, par des manifestations d'allégeance et des convenances qui semblent être davantage celles d'invités ou de personnages tolérés que celles de véritables partenaires de lieux. Ces exemples semblent suggérer *qu'in fine*, ce sont les femmes qui décident du rôle et du temps de présence des hommes dans l'espace habité. Les hommes sont des intrus consentis dans des limites spatiales, temporelles, et de sens, explicitement posées. Ce sont les femmes qui gèrent les modalités, les temps et les ruptures de ce qui peut apparaître comme la représentation d'une certaine fracture spatiale, ou d'une solitude de genre dans l'espace habité.

Saisis depuis leurs représentations, les modes d'être de l'individu à son habitat et d'avoir les objets afférents, semblent être comparables d'un univers de référence l'autre, d'une situation l'autre, comme s'il existait, dans le réel forcé du factice, un habitant contemporain, transcendant tout en les proclamant et en les saturant, les espaces possibles de sa vie domestique.

Éléments bibliographiques :

- BACHELARD Gaston, *La poétique de l'espace*, Vendôme, PUF, 1957.
BAUDRILLARD JEAN, 1968, *Le système des objets*.
BERQUE Augustin, 2006, « Qu'est-ce que l'espace de l'habiter ? », texte d'une conférence introductive, colloque *Habiter*, Institut d'Urbanisme de Paris, 11-12 mai 2006, 6 p.
BROMBERGER Christian, 1990, « Paraître en public. Des comportements routiniers aux événements spectaculaires », *Terrain*, n° 15, *Paraître en public* p. 5-12. <http://terrain.revues.org/index2978.html>.
COLLIGNON Béatrice & STASZAK Jean-François (dir.), *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Bréal, 2004, 447 p.
DE CERTEAU Michel ; GIARD Luce ; MAYOL Pierre, *L'invention du quotidien. 2. Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, Folio, 1994.
DE SINGLY François, *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Nathan, Pocket, 2000.
ELEB Monique, 1999, *Architectures de la vie privée XVIIe XIXe siècles*, AAM – Hazan, 300 p.
GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. II Les relations en public*, Paris, Les éditions de minuit, 1973.
Lieux communs. Esthétiques populaires. Les cahiers du LAUA n°5, Ecole d'architecture de Nantes, 1999, 175 p.
MELCHIOR-BONNET Sabine, *Histoire du miroir*, Paris, Pluriel, Hachette, 1994.
PAQUOT Thierry, LUSSAULT Michel, YOUNÈS Chris (dir.), *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, La Découverte, 2007, 380 p.
SANSOT Pierre, *Poétique de la ville*, Paris, éd. Klincksieck, 1973.
SEGALEN Martine et LE WITA Béatrix (dir.), *Chez-soi. Objets et décors : des créations familiales ?* Autrement, série mutations n° 137, 1993, 217 p.

registre imaginaire relativement limité et consensuel.

SENNETT Richard, *La chair et la pierre. Le corps et la ville dans la civilisation occidentale*, Paris, Editions de la passion, 2002.

**MARTOUZET DENIS
THIBAUT SERGE
FEILDEL BENOIT
BAILLEUL HELENE**

La construction de l'habiter à l'échelle de la vie : diversité des figures identitaires de l'habitat et culture de l'habiter

Martouzet Denis¹, Thibault Serge², Feildel Benoît³, Bailleul Hélène⁴

Introduction

Nous proposons à travers cette contribution de traiter de « l'habiter des individus », et de formuler ainsi quelques pistes en vue de la définition et de la compréhension de ce que pourrait être une « culture de l'habiter »⁵. Notre démarche part d'un constat d'insatisfaction : parlant d'habiter l'on constate que l'on a tendance à entendre trop facilement habitat, et de fait à réduire la notion d'habiter à cette seule dimension. Aussi, les recherches dont nous nous proposons de faire ici l'écho, ont toutes en commun de considérer qu'habiter ne renvoie pas uniquement au fait de « résider » ou de « se loger », mais bien plus au rapport des individus à l'espace en général, considéré comme environnement construit qui fait sens pour les individus. L'intérêt de l'approche par l'habiter est donc de renverser le questionnement sur l'habitat et, ce faisant, d'interroger le désir identitaire et son exploitation tant marchande que réglementaire (Le Couédic, 2003) sous l'angle spécifique de la signification que ces enjeux prennent au regard de la construction identitaire d'un habitant à travers son cheminement biographique.

1. L'habiter : généalogie d'un parcours de recherche sur le rapport des individus à leurs espaces de vie

Plus que le rapport d'un individu aux formes d'habitat que celui-ci a pu expérimenter au cours de sa trajectoire socio-spatiale, nous prenons le parti d'interroger « l'habiter », entendu comme ce qui produit la spatialité d'un individu, l'engage à développer des stratégies d'appropriation du lieu, ce qui, à l'échelle d'une vie, lie entre eux tous les lieux qui font l'habitat d'un individu : sa fonction organisante. La perspective biographique nous permet de comprendre la complexité du rapport entre l'individu et son environnement construit et d'en démêler les mécanismes structurants, ainsi que les moments critiques. Dès lors, le point de vue adopté ne revient pas tant à observer ou à interroger la production ou le renforcement du sentiment identitaire par l'expression symbolique de certaines formes construites (habitat

¹ Professeur en Aménagement de l'espace, laboratoire IPAPE, UMR CITERES (Tours).

² Professeur en Aménagement de l'espace, laboratoire IPAPE, UMR CITERES (Tours).

³ Doctorant en Aménagement de l'espace, laboratoire IPAPE, UMR CITERES (Tours).

⁴ Docteure en Aménagement de l'espace, laboratoire IPAPE, UMR CITERES (Tours).

⁵ En tâchant d'apporter quelques éléments de compréhension à ce que pourrait être une « culture de l'habiter », qu'il conviendrait de définir, et qui remplacerait possiblement une « culture de l'habitat », cette contribution s'inscrit dans la continuité des débats menés au cours du colloque organisé par le CAUE 64 en partenariat avec le Musée Basque, l'Institut de Géoarchitecture de Brest, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'Université Bordeaux II, intitulé « Habitat et identité : vers une culture de l'habiter ? » et qui s'est tenu à Bayonne les 26 et 27 novembre 2009.

ancien, architecture régionaliste, architecture standardisée...), qu'à comprendre la place spécifique qu'occupe l'habitat, comme ressource mobilisée par les acteurs spatiaux pour habiter, c'est-à-dire pour entretenir une relation signifiante avec leurs espaces de vie (EhEA, 2008). Partant de l'hypothèse d'un processus de structuration de l'habiter à l'échelle de la vie, nous interrogeons la diversité des expressions identitaires en lien avec les formes construites à l'échelle de la trajectoire socio-spatiale des individus. Plus largement, ce positionnement renvoie à la généalogie d'un ensemble de recherches menées depuis quelques années au sein, notamment, du laboratoire CITERES, recherches qui ont contribué à analyser le phénomène de l'habiter comme structure de la spatialité des individus dans l'espace et dans le temps.

Dans le cadre d'un premier travail exploratoire sur « les échelles de l'habiter », le collectif SCALAB⁶ a mis en évidence que cette spatialité, entendue comme étant constituée par l'ensemble des lieux que fréquente un individu durant une période de sa vie, peut être vue comme le résultat de l'usage d'espaces qui lui sont plus ou moins accessibles, et plus ou moins imposés (Lévy et Thibault, 2004). L'analyse de la spatialité des individus a permis de mettre l'accent sur la relation entre une certaine production de l'espace par la société et son usage par les individus, mais aussi, en dépassant cette première posture, d'envisager comment la spatialité des individus participait à la fabrique des espaces, notamment par la médiation des significations que les individus leur accordent. Dans la continuité de ce premier travail, la recherche EhEA⁷ visait, quant à elle, à comprendre comment les individus, au cours de leur vie, construisent leur propre espace de l'habiter, entendu comme l'ensemble des lieux fréquentés et le réseau qu'ils constituent. L'habiter a été envisagé à la fois comme construit mis en place tout au long d'une vie, comme un ensemble de lieux, chacun d'eux et l'ensemble représentant plus que la carte des spatialités d'un individu, quasiment sa « carte d'identité spatiale » et, enfin, comme une organisation constituée des lieux chargés de valeurs par l'individu, des lieux rejetés à ceux affectonnés.

La recherche EhEA nous a amenée à considérer l'habiter comme la capacité des individus à rendre intelligible leur construction spatiale, composée des lieux pratiqués, rejetés ou imaginés, qui forment le réseau de leur spatialité. Envisageant la dimension spatiale d'un individu comme un construit à l'échelle de la vie, nous avons pu mettre en évidence que l'habiter correspond à une structure composée par le jeu des relations et des distances à ces lieux pratiqués ou non, mais qui entrent tous dans la construction du rapport de l'individu à l'espace.

1.1. Les méthodes employées

Cette construction de l'habiter a été rendue visible à partir d'entretiens qualitatifs menés auprès d'individus. Nous avons interviewé une quinzaine d'habitants, pour recueillir auprès de chacun d'entre eux un « récit de vie spatialisé »⁸. Trivialement, nous pouvons dire que

⁶ Le collectif SCALAB, était composé du Laboratoire Choros de l'EPFL de Lausanne et du laboratoire CITERES de Tours. Ont également collaboré l'équipe MIT (Paris7), l'agence d'urbanisme Urbane (Toulouse) et le réseau VilleEurope (Reims, Tours, Paris).

⁷ « Espaces Habités, Espace Anticipés » : recherche ANR, regroupant quatre partenaires, l'UMR CNRS 6173 CITERES, l'UMS 1835 MSH de Tours, le Centre d'Etudes et de Recherche Appliquées au Massif Central EA 997, MSH de Clermont-Ferrand, le Laboratoire Langages, Actions Urbaines, Altérités, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes. Rapport de recherche disponible à l'adresse : http://citeres.univ-tours.fr/compo.php?niveau=ipape&page=p_ipape/ipape_online

⁸ Ce que nous avons appelé « récit de vie spatialisé » s'apparente à une technique d'enquête bien connue des sociologues, celle des « récits de vie » (Bertaux, 2005). Outre l'avantage connu et reconnu de cette méthode – redonner une certaine épaisseur à l'acteur humain, en replaçant son vécu dans une perspective temporelle élargie

l'intention de départ renvoyait à trouver une réponse à la question « qu'est-ce que vous faites là ? », sous-entendu, « comment en êtes-vous arrivé à être là ? » et « qu'est-ce qu'être là, et pas ailleurs, signifie pour vous ? ». De la sorte, le récit des différents espaces pratiqués et habités au cours de la vie nous a permis d'appréhender au plus près le rôle, la place, des types, des formes successives de l'habitat, leur signification individuelle et sociale, dans la perspective de la construction d'un parcours de vie, toujours jalonné par des événements dépendants de la trajectoire des individus et leur étant extérieurs.

La technique du récit de vie spatialisé a été menée dans un double objectif : celui de mettre au jour la concrétisation d'une trajectoire spatiale, faite d'opportunités et de contraintes, et celui de comprendre les significations qui lui étaient associées. Pour répondre à ce second objectif, la récolte du récit sur les lieux habités au cours de la vie a dû être orientée de telle manière que l'individu exerce sa réflexivité sur l'objet de son discours. L'intérêt d'inciter la réflexivité est dès lors étroitement lié à la double fonction de cette activité. D'abord la conscience de soi et la capacité de situer l'action par rapport à soi, autrement dit de révéler le sens que l'individu lui confère, mais aussi et en même temps la capacité de surveiller, de contrôler, le flot continu de la vie sociale qui se déroule, ses contextes, et de s'y situer (Rojot, 2001). En provoquant cette épreuve réflexive, nous essayons donc à la fois de désamorcer la rationalisation propre au récit de vie, au tri de l'information délivrée (Martouzet et al., 2010), et d'expliquer le contrôle réflexif continu de l'action, autrement dit le système qui permet à l'individu d'expliquer à soi et aux autres pourquoi il agit de la sorte. Dans le cas de l'analyse de l'habiter, la réflexivité, obtenue par la technique du double entretien⁹, permet de mettre à jour la logique du parcours de vie, à la fois du point de vue proprement individuel, mais aussi par la réintégration de la dimension sociale et contextuelle des expériences passées et présentes.

1.2. La construction de l'habiter : premiers aperçus

L'habiter est une structure fondée sur la distance et le changement. De ce point de vue, la recherche SCALAB a montré que la spatialité des individus portant sur une période de vie, correspond à de multiples formes qui, la plupart du temps, associent le proche et le plus ou moins lointain, un ou plusieurs lieux de résidences, des lieux fréquentés par nécessité, des lieux de vacances, de loisirs, etc. La mobilité ne conduit pas seulement à une extension d'un rapport centre/périphérie locale, mais à celle d'une spatialité locale et non locale. Avec la mobilité, l'habitat d'un individu associe le proche et bien souvent le lointain.

– ses limites également largement balisées – Pierre Bourdieu parle de l'« illusion biographique » (Bourdieu, 1986) – nous avons souhaité, dans un mouvement proche mais néanmoins différent de celui proposé par Annabelle Morel-Brochet (2006), élargir cette technique à la dimension spatiale de l'histoire d'un individu. De la sorte, les « récits de vie spatialisés » mis en œuvre dans le cadre de la recherche EhEA, ont visé essentiellement à restituer les actions des individus dans leurs contextes sociaux et spatiaux, selon une perspective temporelle large, propre à l'individu interrogé, autrement dit selon une perspective biographique.

⁹ L'une des conditions pour que la réflexivité puisse s'exercer semble être la nécessité de mettre en œuvre un moment propice au retour de l'individu sur son propre récit – un moment herméneutique. La technique du double entretien est en ce sens particulièrement féconde (Hoyaux, 2003). Pour notre part, nous avons souhaité ancrer véritablement cet effort réflexif dans la dimension spatiale du récit de vie, et pour ce faire nous avons mis en œuvre les conditions de ce que nous avons appelé par ailleurs, une « herméneutique cartographique » (Feidel, 2010 ; Bailleul & Feidel, 2010). Lors d'un second entretien de réactivation et d'approfondissement, nous avons donc présenté à chaque individu interrogé une représentation cartographique de son parcours de vie tel que celui-ci nous l'avait décrit verbalement lors de son « récit de vie spatialisé ». L'exercice herméneutique qui en a découlé s'est dès lors révélé particulièrement intéressant, permettant de comprendre d'une manière plus fine les ressorts de la présence au monde de l'individu – son habiter.

Comme un approfondissement de ces premiers constats, et grâce au protocole d'enquête mené dans le cadre de la recherche EhEA, nous observons que la construction de l'habiter est à la fois éminemment individuelle, mais qu'elle présente aussi des constantes d'une personne à l'autre. La construction de l'habiter trouve ainsi son origine dans la confrontation et l'hybridation d'au moins deux systèmes complémentaires, et étroitement liés : l'un, d'ordre général, fondé sur les représentations sociales ou culturelles de l'habitat et de la mobilité, l'autre d'ordre plus personnel, construit par la trajectoire de l'individu en société et par son rapport sensible, affectif, à l'espace (Feildel, 2010). Ces deux systèmes de référence, à la fois collectifs et intimes, sont à la base de la construction territoriale de l'individu, qui, à travers le temps, « construit et reconstruit sa compétence à habiter » (EhEA, 2008).

Il ressort de ces discours de l'habiter, sur les formes architecturales, sur les valeurs du paysage, sur la fonctionnalité des espaces pratiqués, différentes figures, différentes logiques de la référence à l'habitat. Les premières mettent en jeu un attachement à l'identité architecturale et paysagère, illustrant par exemple, la valeur sécurisante d'une architecture régionale dans un contexte d'appartenances multiples (Lahire, 1998), et possiblement de déracinement, représenté par la figure idéal-typique de l'être errant (Moles, 1998). Les secondes font plutôt référence à l'archétype de la maison et à son rôle (selon l'âge, l'origine, la position sociale, les besoins, les aspirations, etc.) dans la construction du parcours de vie, indépendamment de la qualité de l'habitat lui-même (Rey, 2006).

2. La négociation de l'habiter : étude de cas et modélisation

La construction identitaire de l'habitant s'exprime par une négociation permanente qui peut être subie, dès lors qu'une décision s'impose à l'individu et contre laquelle il ne peut guère agir, ou non subie ; l'individu est alors un acteur plus ou moins central de la négociation qui conduit à le positionner relativement à d'autres, individus et groupes sociaux. Ce positionnement relatif prend toute son expression par l'espace et l'ensemble des ressources qu'il offre à l'individu dans le cadre de ce positionnement relatif. La localisation, les formes d'habitat, le paysage, etc., sont autant de ressources qu'un individu peut être en mesure d'utiliser dans le cadre de la réalisation de son habiter entendu comme fabrique par l'espace de son individualité en société.

2.1. Le cas Léa, Léo (et Léon)

Léa et Léo sont trentenaires. Elle est infirmière, lui, professeur des écoles remplaçant. Ils ont un enfant, Léon, un jeune garçon d'une dizaine d'années. Actuellement, ils sont propriétaires d'un pavillon à la campagne, en périphérie de l'agglomération mancelle, dans le centre ouest de la France.

Léa est née au Mans, au début des années soixante dix. À cette époque elle n'y restera que six mois. Les parents de Léa, et cette dernière, partent à Nantes pour des raisons professionnelles. Après deux à trois années d'une première résidence nantaise, la petite famille déménage, mais toujours en ville, suite à la naissance d'un deuxième enfant, Lili. Deux années plus tard, la famille part à trente kilomètres de la ville, en grande périphérie nantaise, entre Nantes et Saint-Nazaire, en une petite commune le long de la « quatre voies » qui relie ces deux agglomérations. Avec Lili et ses parents, Léa change ainsi d'espace, passant de la ville à la campagne, du moins au bord d'un village avec mille mètres carrés de terrain, qui à cette distance de la métropole nantaise ne sont pas très chers. Ce déménagement permet à ses parents qui travaillent toujours à Nantes, de devenir propriétaire d'un pavillon, d'autant que la famille s'agrandira et qu'il faut l'accueillir ; Léa sera ainsi l'aînée d'une fratrie de quatre

enfants. Elle fera quasiment toutes ses études, de l'école au lycée, au sein de la commune et des communes avoisinantes.

Après le baccalauréat, Léa choisit de faire des études d'infirmières. Pour des raisons économiques, elle décide de tenter trois concours, celui des écoles de Saint-Nazaire, de Nantes et du Mans, villes qui lui permettent de résider en famille. Elle est acceptée au Mans et quitte sa campagne pour rejoindre cette agglomération. Elle sera logée durant la première année de sa formation chez ses grands parents qui habitent également un pavillon de lotissement, mais en limite de la commune du Mans, au sein de l'agglomération.

À la fin de cette première année, la rencontre d'un compagnon l'amène à déménager de chez ses grands-parents pour prendre un petit logement en ville avec lui. Au bout de la seconde année, cette première vie en ménage se termine douloureusement ; le couple se sépare. Léa, en détresse, accueille sa petite sœur Lili, qui veut prendre un peu de distance vis-à-vis de ses parents. Pour ce faire, Léa déménage, toujours en centre ville, toujours en location. Un an plus tard, Léa retourne chez ses grands parents pour une courte période, juste avant de commencer sa carrière d'infirmière, alors que Lili débute ses études supérieures en louant une chambre universitaire. Léa reprend un petit logement en ville qu'elle changera au bout de deux années pour un autre appartement à loyer modéré. Elle rencontre alors Léo qui vient vivre avec elle. Avec la naissance annoncée de Léon, le jeune couple recherche un autre logement plus grand à loyer modéré. Deux ans plus tard, avec les conditions accordées aux jeunes ménages, ils recherchent un terrain à proximité du Mans, pour offrir à leur jeune enfant un espace de jeu, un lieu de résidence proche de celui que Léa et Léo avaient connu ; « nous voulions du terrain » (Léo vient d'une famille d'agriculteurs). Le travail de Léo l'amène possiblement à prendre des postes dans tout le département ; la périphérie mancelle est encore suffisamment centrale.

Léon grandit. Il devra bientôt aller au collège puis dans l'un des lycées de l'agglomération du Mans. Mais après cette petite dizaine d'années de résidence en périurbain, Léa et Léo envisagent de déménager. Léo, adepte de la course à pied, veut s'éloigner de ses parents et changer de région, découvrir d'autres paysages et commencer ainsi une nouvelle tranche de vie, mais à la montagne. Quand à Léa, elle souhaiterait plutôt se rapprocher de ses parents, frères et sœurs, revenir en région nantaise, d'autant qu'elle reste très attachée au village où elle a passé sa jeunesse.

La négociation (spatiale) commence tout en envisageant encore de vivre possiblement en première périphérie d'une ville, à la montagne pour Léo, prêt de l'océan pour Léa, à une distance plus grande pour l'un et plus proche d'une partie de la famille pour l'autre.

2.2. La structure de l'habiter

Avec ce cas et la quinzaine d'autres personnes interviewées, l'habiter nous paraît pouvoir être formulé en tant que structure à partir de laquelle se développe et s'organise la spatialité des individus.

Le croisement du résultat des entretiens nous indique que la production de la spatialité s'appuie sur un ensemble de facteurs plus ou moins communs à l'ensemble des personnes et non pas par un dispositif à chaque fois singulier, propre à l'individu. Ces entretiens donnent des spatialités à chaque fois singulières, sans pour autant être totalement disjointes les unes des autres. L'habiter est alors caractérisé par le principe de la complexité ; les individus sont à la fois différents et non différents les uns des autres : ils ne sont pas différents par la structure quasi commune qui engendre la production de leur spatialité, ils sont différents par les

spatialités produites, liés à des contextes géographiques, familiaux, culturels, économiques, plus ou moins spécifiques.

Cette structure est un opérateur composé par les événements qui organisent les grands moments de la vie des individus en société, les passages d'un âge de la vie à un autre âge, d'une tranche à une autre, sachant que nombre de ces transitions est commun à l'ensemble des individus. Ce sont principalement à ces moments que les individus prennent place dans l'espace à partir de la mise en œuvre du rapprochement et de l'éloignement par rapport aux autres.

L'analyse des entretiens permet d'établir la trame de cette structure qui est fondée sur les changements qui organisent la vie de tout un chacun, dès lors que la spatialité est référencée au lieu de résidence des individus sans qu'elle soit réduite à ce seul lieu.

	Suivre l'un des parents qui se séparent	Suivre ses parents	Faire des études	Trouver un compagnon, une compagne	Suivre son compagnon, sa compagne	Accueillir un nouveau né	Changer d'emploi	Se séparer de son compagnon, de sa compagne			
Obliger d'être là	La distance entre parents s'impose à moi	Les parents s'imposent à moi	Les parents s'imposent à moi				Un lieu peut s'imposer à moi				Un lieu peut s'imposer à moi
Sortir				De chez soi			De chez soi				
Se rapprocher	D'autres (de parents)	D'autres (de parents)	D'un lieu, universitaire, de la ville, d'une ville	De tous les autres, favoriser la ville comme lieu de la multiplicité	De son compagnon, de sa compagne	De sa famille, d'autres pour gérer les contraintes d'une vie	En profiter pour se rapprocher de tous les autres, favoriser la ville comme lieu de la multiplicité	D'autres, de sa famille	De son compagnon, de sa compagne	De sa famille, d'autres pour gérer les contraintes d'une naissance	En profiter pour se rapprocher de
S'éloigner	D'un des parents	D'un des parents	De ses parents	De sa famille	Des autres de la ville, d'une ville jusqu'alors		En profiter pour s'éloigner, la multiplicité	Du conjoint ou l'on quitte			
Faire sa place		D'un des parents			Le lieu nouveau comme ressource d'une nouvelle identité sociale	Agrandir pour accueillir	En profiter pour changer de vie	En profiter pour changer de vie	Des autres fréquentés jusqu'alors		En profiter pour s'éloigner
Faire sa place								Le lieu nouveau comme ressource d'une nouvelle identité sociale	Agrandir pour accueillir		En profiter pour changer de vie

Tableau 1. La structuration de l'habiter selon les âges de la vie

L'habiter est une structure qui couple les changements et les transitions, introduits par le passage d'un âge de la vie à un autre, aux processus d'équilibration dans l'espace basés sur le couplage entre l'éloignement et le rapprochement. Autrement dit, l'habiter associe la distance et le changement. Ce modèle permet de rendre compte de la capacité plus ou moins grande des individus de négocier le jeu de la distance, le choix du lieu, un changement recherché ou imposé. Sans être jamais nul, le potentiel de choix d'un lieu, la possibilité de refuser ou vouloir un changement, dépendent des ressources mobilisables par les individus et des contraintes qui leur sont imposées.

3. Deux grandes figures du rapport à l'espace et des cultures de l'habiter

Le rapport de l'espace à l'habiter, entendu comme la structure qui conduit à l'expression et à la mise en œuvre de l'éloignement et du rapprochement, liés aux principales phases qui organisent la vie des individus en société, n'est pas qu'un rapport de localisation pour lequel les caractéristiques du lieu, définies en partie par ce qui est ici et pas ailleurs, n'auraient pas d'importance dans le choix d'être là plus qu'ailleurs. L'espace est à la fois un ensemble de localités spécifiques et ce qui permet l'expression des relations d'éloignement et de rapprochement entre localités.

Ces deux dimensions de l'espace sont à la base de deux types de rapport à l'espace, déjà présents dans le cas Léa Léo, résumé ci-avant. Ce cas et l'ensemble des informations récoltées auprès des personnes interviewées, nous a fourni une grande diversité dans l'ensemble des rapports qu'ils entretiennent avec les lieux fréquentés, que cette fréquentation soit réelle et actuelle ou bien virtuelle (remémorée, anticipée, fantasmée). Cependant, dans cette diversité, il a été possible de repérer des structures, qui oscillent autour de deux idéaux-types que nous avons pu ainsi construire. Ces structures qui nous ont été données via le travail d'analyse permis par le protocole mis en œuvre dans EhEA et, a fortiori, ces idéaux-types n'ont ni vocation à expliquer un parcours individuel, ni à fournir une réponse à « qu'est-ce que vous faites-là ? », sous-entendu « comment en êtes-vous arrivé là ? ». L'un et l'autre demande une information beaucoup plus complète et complexe. Ces idéaux-types visent à proposer des schémas de référence dont la description permet de positionner les formes émanant des récits et, par suite, les individus autour de deux grandes figures de l'habiter.

Les deux exemples concrets qui suivent sont des figures très proches des deux idéaux-types que nous voulons mettre en évidence et pour lesquels nous avons, pour les besoins de la démonstration, forcé certains traits et effacés quelques autres. Il faut donc bien les voir non strictement comme des exemples tirés, via nos enquêtes, du réel mais comme des illustrations personnifiées de cas-types. Ces deux idéaux-types représentent schématiquement, pour l'un, le cas d'un individu qui cherche, sans que cela soit nécessairement explicite, un modèle spatial, pour l'autre le cas d'un individu qui cherche, par l'espace et grâce à lui, un modèle relationnel. Après les avoir décrits nous verrons quelles sont les implications pour ces individus en ce qui concerne leur rapport à l'espace et ce que l'urbaniste peut ou non en tirer.

3.1. *Mme W. : l'espace lieu*

Mme W. a, au moment de l'enquête, 67 ans. Elle habite depuis quelques années le quartier des Deux-Lions, sur la commune de Tours, quartier récent dont l'image diffusée par les porteurs du projet et par les promoteurs est celle de la ville moderne (par l'architecture) à la campagne (espace aéré, visuellement ouvert, avec des espaces verts et à proximité immédiate du Cher). Préalablement, elle a résidé dans un quartier plus central et plus dense (ce qui signifie pour elle moins ouvert et moins vert), suite au divorce d'avec son mari avec qui elle a vécu pendant 27 ans en Allemagne (dans la ville de Wolfsburg), pays d'où l'un et l'autre sont originaires. Préalablement, et sans entrer dans le détail, avant des études qui l'ont amenée à fréquenter différentes villes (Göttingen, Fribourg, Hanovre et, comme jeune fille au pair, Caen), elle a passé sa petite enfance à Brunswick puis son enfance et son adolescence à Helmstadt. Concernant ces années-là, elle évoque, bien qu'habitant en milieu urbain, les éléments rencontrés relevant de la nature (lors de promenades avec son père, lors des trajets entre le domicile et l'école ou le lycée). Elle s'est ainsi construit, par la fréquentation de certains espaces et, surtout, par la valeur qu'elle leur donne comparativement à d'autres qui sont totalement passés sous silence quelques 40 à 60 ans plus tard, un modèle de ville, celui d'une ville à la campagne ou, plus précisément pour elle, d'une « ville dans la forêt ». Ce

modèle est tout à la fois un modèle visuel (un paysage, des couleurs et des luminosités, mais sans doute aussi des aspects liés aux autres sens, notamment l'olfaction et l'ouïe qu'elle n'évoque pas directement lors des entretiens) cristallisé par des éléments d'ordre affectifs et émotionnels, et un modèle de fonctionnement de la ville (densités, déplacements, architecture, fonctionnement). Ce modèle intuitif chez elle a été entretenu par le fait que sa tranche de vie la plus importante en nombre d'années a été vécue à Wolfsburg : « J'ai habité 26 ans dans une ville moderne qui avait été créée par Hitler en 38 pour la construction de Volkswagen (...), très moderne, très riche ». Pourtant, plus que la modernité, l'important est le cadre de vie et sa qualité, en accord avec le respect de l'environnement, du paysage : « Ils n'ont pas touché à la forêt, pour agrandir la ville, pour faire les différents quartiers, ils ont laissé tous les arbres (...) il ne faut pas toucher à la forêt, il faut créer un habitat qui la respecte. C'était dans les années 50, et déjà, c'était exemplaire. Sous les arbres ils ont donc construit de petites maisons, des immeubles... tellement adaptés aux paysages (...). Tout ça, planté sur une colline vers la forêt. Au milieu de la forêt, il y avait un hôpital, un grand complexe, et à droite du théâtre ils ont mis sur un terrain vert, sur le gazon... ». Elle retrouve sûrement une partie de cet aspect « bucolique » et moderne dans le quartier des Deux-Lions, au moins dans les formes architecturales avec le côté environnemental et paysager par la proximité du Cher. On peut dire qu'elle porte avec elle un modèle de ville qui, au gré de ses pérégrinations au cours de sa vie, l'amène à choisir certains lieux plutôt que d'autres quand l'ensemble des contraintes le lui permettent.

3.2. Mlle A. : l'espace relation

Dans le second cas, Mlle A. n'a pas de modèle de référence spatiale qui serait constitué par des impressions de paysages, par des ambiances, urbaines ou rurales, par un mode de fonctionnement spécifique. Elle n'a, d'une façon générale, ni modèle positif dont les exemples concrets seraient recherchés, ni modèle-repoussoir. Pour elle, l'espace ne correspond pas un ensemble d'objets évaluables, positivement ou négativement, explicitement ou implicitement. Pour autant, l'espace n'est pas neutre puisque la trajectoire de Mlle A. montre une logique, qui est aussi une reconstruction, où la notion de distance intervient, mais cette distance n'est pas à considérer en lien avec des objets urbains et moins encore avec une ville-type mais avec des personnes à considérer dans leur spécificité, dans leur unicité : il ne s'agit pas non plus d'un modèle social avec des catégories d'agents. Mlle A. a quatre ans lorsque ses parents divorcent. Au préalable, comme pour la plupart des enfants, le lieu principal de sa spatialité en train de se construire correspond à la localisation conjointe de ses parents. Ceux-ci se séparant, sa spatialité va se structurer autour de l'image du bipôle (la semaine chez sa mère, le week-end et certaines périodes de vacances chez son père). Par la suite, sa spatialité devient tripolaire : lorsqu'elle sera en situation de ne plus être dépendante de ses parents, notamment sur le plan financier, ce qui se concrétise par la possibilité d'un logement à elle, elle aura plusieurs logements successifs qui tous se situeront à égale distance des lieux de résidence de ses parents, c'est-à-dire, puisqu'elle ne sera pas systématiquement au plus près d'eux, sur la bissectrice définie par ces deux points. Cela se vérifie même quand ce sont ses parents qui, chacun de leur côté, déménagent pour quitter le Nord-Pas-de-Calais et rejoindre, pour l'un, l'Aquitaine, pour l'autre, la Côte d'Azur. Il va de soi que ce schéma est à nuancer ne serait-ce que par les phases d'ajustement qui requièrent du temps. De plus, les déplacements de ses parents ne sont pas causes de ses propres déplacements, mais il faut bien considérer qu'à l'occasion de ses déménagements à elle, elle va réajuster l'équilibre spatial momentanément rompu. Il n'est absolument pas question de dire que cette trajectoire spécifique est le reflet d'une stratégie consciente. On pourrait même aller jusqu'à signifier que tout cela n'est que le fruit de circonstances (ou du hasard) mais, en ce qui concerne cette

demoiselle A., existe un caractère un peu trop systématique pour ne pas faire l'hypothèse d'une stratégie inconsciente qui pourrait être analysée comme le croisement entre le fait de mettre de la distance entre elle-même et chacun de ses parents tout en ayant soin de ne pas prendre parti, de ne pas choisir l'un des deux, en tout cas de ne pas montrer de choix ou une localisation qui pourrait laisser penser une préférence.

Au final, dans le premier cas, nous avons un individu qui véhicule avec lui un modèle spatial (visuel et fonctionnel), assez élaboré, construit sur le long terme qui permet de donner forme et consistance spatiale à ses choix de déplacement et les localisations qui leur donnent une direction. Il y a un vrai choix urbanistique, dans le sens où ainsi elle se fabrique sa ville. De l'autre côté, nous avons une structure des relations familiales figées, construite non sur le long terme mais sur une base émotionnelle momentanée, bien que de plus en plus cristallisée par la suite, qui se traduit par une vision de l'espace fondée sur des distances entre objets non spécifiquement géographiques, urbains ou sociétaux. Au-delà de ces deux types, et grâce à eux, on peut de ce point de vue qualifier des individus qui ont des schémas de repérage mental plutôt fondé sur la recherche d'éléments spatiaux, d'autres sur la recherche d'éléments relationnels (dans le cas de Mlle A., son approche « par la négative » des relations ne doit pas empêcher de voir la possibilité d'une spatialité fondée principalement sur la recherche volontaire d'éléments relationnels positifs, évacuant la dimension plus spécifiquement spatiale).

Il est possible de croiser ces deux modèles d'espace, espace-relation, espace-lieu, avec leur caractère abstrait ou concret : Mme W. porte un espace abstrait, à partir des cas concrets qu'elle a pu fréquenter, tandis que Mlle A. supporte un espace unique, qui n'a de valeur que pour elle. Le fait que dans nos deux exemples, le modèle espace lieu soit abstrait et le modèle espace relation soit unique rend le premier utilisable par l'urbaniste, l'autre non, d'autant que, dans les deux cas présentés, cela est accentué par le fait que le premier est plutôt connoté positivement, contrairement au second.

Conclusion

Tous les entretiens, peut être pas encore suffisamment nombreux (mais dès lors que l'on inclut les dizaines d'enquêtes réalisées dans le cadre de la recherche SCALAB, « les échelles de l'habiter », la tendance observée semble pertinente), nous montrent que les individus ne règlent pas ou plus ou bien peu, sur place, les transitions liées au changement de tranche de vie. La mobilité, l'ajustement entre les ressources mobilisables et le coût de l'espace, la distance en tant qu'opérateur de rapprochement et d'éloignement, etc., font que l'espace est une ressource existentielle.

Les quelques cas rapportés, l'histoire de Léa (avec celle de Léo, de Léon et de bien d'autres), ceux de Mme W. et de Mlle A., sans être uniques ni totalement spécifiques, sont illustratifs de cette puissance de l'espace à donner sens à l'existence. L'habiter est une structure qui s'appuie sur les transitions de phase de la vie avec le jeu de la distance entre individus et groupes. L'espace est manifestement un élément qui permet, entretient et donne sens à la négociation dans les relations à l'autre et aux autres, dans les relations aussi à ce que propose cet espace, relations imposées, subies ou choisies. Mais ce n'est pas nécessairement qu'un espace de la localisation, pour être avec quelqu'un, proche de quelques autres, loin de bien d'autres. L'espace est également un ensemble de lieux avec des qualités spécifiques, qui peuvent entrer de façon plus ou moins fortes et directe dans la négociation de l'être-là. Cette structure, peut-être propre à notre culture occidentale, est un opérateur commun à partir duquel se déploient des trajectoires à la fois singulières et communes. Telle est la complexité de l'habiter.

Pour les individus, habiter un lieu, c'est l'inscrire, explicitement ou non, consciemment ou non, dans une trajectoire de vie, dans un rapport à d'autres lieux dès lors que les moyens de la mobilité permettent aux individus de changer plus ou moins facilement de lieux au cours d'une vie. Etre là ou être amené à être là, pour une durée plus ou moins longue, n'est pas qu'affaire d'éloignement ou de rapprochement ; dans cette affaire, les qualités du lieu, ceux qui l'habitent, le fréquentent ou ne l'habitent pas, ne le fréquentent pas, etc., sont des éléments de détermination plus ou moins forts ; la trajectoire d'une vie s'exprime par l'espace, y compris sans bouger.

Pour les urbanistes comme pour les architectes, concevoir un lieu, de la plus grande échelle, unité d'habitation, un bâtiment, un lieu public, etc., à la plus petite échelle, le projet d'une agglomération par exemple, c'est régler la relation entre la particularité de ce lieu, son unité, et son inscription dans un dispositif plus large, un territoire, en faire l'un de ses composants. Concevoir un lieu, au-delà de cette dimension systémique, c'est fabriquer par l'espace de l'histoire, celle d'un lieu habité et habitable.

Le rapport entre ces deux niveaux n'est pas un rapport de détermination ; pour le résident, l'espace est un champ de ressources (et de contraintes) dans la fabrique de son habiter. Le lieu est un composant de son habiter. Mais il le sera d'autant qu'il est également un composant d'un système territorial local organisé au mieux. Le lieu est un nœud d'articulation entre un espace de vie et un système territorial ; le travail de l'urbaniste consiste à ne pas figer cette articulation propre à la dynamique de l'habiter.

Bibliographie

- BAILLEUL H. et FEILDEL B., « Le sens des mobilités à l'épreuve des identités spatiales : un éclairage par le récit de vie spatialisé et l'herméneutique cartographique », RAMADIER Th. et DEPEAU S. (dir.), *La mobilité quotidienne en classes : les identités sociales au regard des pratiques spatiales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, à paraître 2010.
- BERTAUX D., *L'enquête et ses méthodes : le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2005.
- BOURDIEU P., « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62-63, 1986, p. 69-72
- EhEA, *Espaces habités, Espaces Anticipés. Module 1 : Qualification de l'espace*, rapport de recherche, ANR 2005 « non thématique », 2008.
- FEILDEL B., *Ménager les sentiments : l'aménagement des espaces et l'urbanisme à l'épreuve des affects*, Thèse de doctorat, Université de Tours, soutenance prévue 2010.
- HOYAUX A.-F., « Les constructions des mondes de l'habitant : Eclairage pragmatique et herméneutique », *Cybergeo : European Journal of Geography*, n°232, 15 janvier 2003, <http://www.cybergeo.eu/index3401.html>.
- LAHIRE B., *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998.
- LE COUEDIC D., *La maison ou l'identité galvaudée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.
- LEVY J. et THIBAUT S. (dir.), *Les échelles de l'habiter*, rapport de recherche, PUCA Programme « Habitat et vie urbaine », 2004.
- MARTOUZET D., BAILLEUL H., FEILDEL B., GAINARD L., « La carte : fonctionnalité transitionnelle et dépassement du récit de vie », *Nature Sciences Sociétés*, à paraître 2010.
- MOLES A. et ROHMER E., *Psychosociologie de l'espace*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- MOREL-BROCHET A., *Ville et campagne à l'épreuve des modes d'habiter. Approche biographique des logiques habitantes*, Thèse de doctorat en Géographie, Paris, Université Paris 1, 2006.
- REY Y., « Maison, maisonnée et famille : trouver sa place », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratique des réseaux*, n°37, 2006, p.55-72.
- ROJOT J., « La théorie de la structuration chez Anthony Giddens », AUTISSIER D. et WACHEUX F. (dir.), *Structuration et management des organisations. Gestion de l'action et du changement dans les entreprises*, Paris, L'Harmattan, p. 69-87.

PHILIPPE MADEC

philippe madec

Le nouveau projet local. Cultures et proximités.

Dans le cadre d'un colloque tenu à Brest en deux mille trois, à l'aune de la nouvelle conscience planétaire, Daniel Le Couédic invitait à la poursuite de questions fondamentales, archaïques, c'est-à-dire depuis bien longtemps en actualité permanente : « *Architecture, contextes, identités* ». Six ans plus tard, le propos s'élargit. En ne nommant pas l'architecture dans le titre de ce colloque, vous laissez la porte ouverte à l'établissement humain en son entier au cœur duquel la question de l'habitat préoccupe, mais sans que ni l'habiter ni l'architecture ne s'y réduisent. Cette ouverture est une opportunité fort utile pour entamer un débat quant à la culture et l'identité. Et ce à un moment crucial, c'est-à-dire à la première occasion où nous pouvons enfin (sans pour autant abandonner nos combats éco-responsables) nommer les chausse-trappes d'un développement durable ou d'une décroissance conviviale, qui se prennent justement les pieds dans les questions de la culture et de l'identité.

Pourtant, ne pas nommer l'architecture constitue une situation troublante. Je ne doute pas que cette absence nous permette d'échapper à certains débats disciplinaires, souvent autistiques. Je sais qu'il est parfois utile de se passer du mot. Je l'ai expérimenté lors de l'écriture au long cours d'un ouvrage à paraître sur l'architecture et la paix. Dans l'introduction, j'évoque qu'« un jour, libérateur, j'ai décidé d'en retirer les mots « architecture » et « architecte », lourds de trop de sens, bien souvent de non-dits, surtout d'un malentendu à cause duquel monsieur et madame tout le monde se sentent exclus. Vous savez bien, l'architecture, ce truc de riches, ou cette facétie du pouvoir, ou pire : ce truc d'architectes. Supprimer ces deux mots engageait à ne plus faire l'économie du sens. Libéré et face au vide enfin ouvert, je commençais précisément à parler d'architecture. Il me fallait trouver ce que les mots recouvraient. »¹ Récemment dans le livre *L'indéfinition de l'architecture*, nous avons proposé avec les philosophes Benoît Goetz et Chris Younès cette idée que l'architecture était indéfinie, qu'il s'agissait là d'une chance qu'il ne faudrait surtout pas refermer. « Que l'on se passe aujourd'hui couramment de toute définition de l'architecture n'est pas très étonnant quand on sait que ce sont des architectes eux-mêmes dont on se passe pour bâtir. Trente pour cent seulement des bâtiments sont construits en France par des architectes ; dans le monde, ce pourcentage descend sous dix pour cent. Mais que l'on s'en passe dans les actuelles conditions historiques d'une indispensable réviviscence de l'établissement humain, voilà qui interroge l'idée même d'architecture, pour le moins sa pratique, voire son destin. Alors que le Modernisme est achevé, alors que nous avons pu célébrer la fin du Postmodernisme², alors que nous sommes entrés dans une époque que nous ne savons toujours pas nommer, la question du sens de l'architecture s'impose à nous. »³

Aborder la culture, l'identité, l'habitat et l'habiter, c'est parler du monde, son sens, en cela nous parlons d'architecture. Mais en ne nommant pas l'architecture, on participe d'une dérive contemporaine qu'illustre l'absence de la culture comme quatrième pilier du développement durable. Prenez le texte de la Loi Grenelle 1. Cherchez le mot architecture. Il est introuvable. Ou bien cherchez le mot « culture », il apparaît vingt fois, 17 fois dans « agriculture », 1 fois dans « sylviculture » et deux fois isolés au sujet des « cultures de protéagineux et autres légumineux » puis des « cultures dites mineures » à propos de la réduction des usages de produits phytopharmaceutiques et des biocides. Pourtant on y aborde très largement la question de l'habitat et de son expression bâtie : le logement. Il est donc possible de parler d'habitat et de logement sans parler d'architecture. Pourquoi est-ce possible ? Sans doute parce que l'hégémonie de la réponse technique à la crise environnementale, et plus largement planétaire, court-circuite la culture. D'ailleurs, il n'est qu'à lire la phrase de la Loi Grenelle II dans laquelle se trouve le

seul adjectif « architectural » : l'Etat « encouragera la réalisation, par des agglomérations volontaires, de programmes globaux d'innovation énergétique, architecturale, paysagère et sociale, en continuité avec le bâti existant, qui intégreront dans leurs objectifs la préservation et la rénovation du patrimoine existant, le développement des transports en commun et des modes de déplacement économes en énergie, la prise en compte des enjeux économiques et sociaux, la réduction de la consommation d'espace et la réalisation de plusieurs éco-quartiers. » Certes, ce programme d'actions est vertueux. Mais voilà le social, le paysage et l'architecture perçus comme des instruments d'innovation technique au même titre que l'énergie. La réponse est lapidaire quant à la présence du mot « architecture » dans la Loi Grenelle 1 : « introuvable ». Malheureusement, c'est vrai. Vrai dans le texte et vrai hors du texte. L'architecture est à présent quelque part, entre une technique hégémonique (HQE, Passif, BBC, photovoltaïque, puits canadien, double flux, isolation par l'extérieur, Ubat, etc.) et une ville présentée sous le seul horizon métropolitain. On ne peut qu'en être accablé. Ne sommes-nous pas de ce pays qui a déclaré la culture quatrième pilier du développement durable ? Le discours de Jacques Chirac à Johannesburg : « la maison brûle et nous regardons ailleurs » ne reste-t-il pas un moment fort de l'histoire mondiale du développement durable ? Sans doute vous dites-vous que je m'éloigne de notre sujet. Mais non. Si j'en viens à la culture comme quatrième pilier du développement durable, c'est que son absence pèse et ne permet pas de questionner, sous un nouveau jour, la question si problématique de l'identité.

Lorsqu'en 1987, Gro Harlem Brundtland remet le rapport « Our common future », elle ne fait pas que vulgariser la notion de développement durable, c'est-à-dire un développement « *qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* »⁴. En proposant un nouveau *Contrat Social* à l'échelle planétaire, elle engage une conception éthique du temps, elle annonce l'avenir à la lumière de ce qui nous reste en commun. Après l'amnésie des modernes (« du passé faisant table rase ») a succédé l'hérésie postmoderne (le présent permanent) qui déconstruisait jusqu'à ce qu'il ne reste finalement qu'une douteuse morale médiatique. C'est dans cette situation précaire que s'est profilée la conscience environnementale, un regain de lucidité qui permettait de penser au présent comme étant à la fois l'hypothèse et la condition de l'avenir. Voilà qu'il nous faut de toute urgence repenser à l'avenir. Nous voilà entrés dans une époque où la nécessaire révolution du quotidien, annoncée par Peter Sloterdijk, répond à l'éventualité de l'avenir : « Pendant que les différentes scènes de la culture travaillent à valoriser la nouvelle instabilité, saluent le chaos et célèbrent l'inconséquence », écrivait-il en 1993, « on assiste depuis quelques années à une discussion d'un type nouveau ; partie des cercles écologistes, elle a été reprise par les milieux de l'économie et porte sur la durabilité — *sustainability*. On commence peu à peu à comprendre que l'actuel *way of life* et le long terme sont deux choses qui s'excluent totalement l'une l'autre. »⁵ La question s'ouvre alors : comment dans un projet mondialisé de sauvetage planétaire et confronté à la nécessité de production d'une rupture avec nos *ways of life* anciennes, pouvons-nous et devons-nous affirmer une identité ? L'engagement de la culture s'impose, mais de quelle culture parlons-nous ? La grande culture, la patrimoniale, ou plus largement celle que définit Paul Ricœur comme « figure historique cohérente »⁶ ? Et comment se construisent les cohérences aujourd'hui ?

Le cadre général des cohérences à venir s'inscrit dans la nécessaire invention d'un nouveau savoir-vivre-le-monde. Voilà pourquoi je suis si attaché à la dimension du quotidien du « Petit homme » comme disait Alvar Aalto⁷. Les « petits gestes » font le quotidien, ils contribuent au sauvetage planétaire : ne pas laisser couler l'eau quand on se lave les dents, manger bio et moins de viande, rouler à vélo, éteindre la lumière dans les pièces vides, baisser le chauffage, trier les déchets, etc. Ces petits gestes sont indispensables. Mais ils ne suffisent pas, car l'importance de la crise planétaire accrédite la radica-

lité du propos de Sloterdijk. Elle concerne la vie des gens au quotidien, une quotidienneté, dont le philosophe italien Gianni Vattimo rappelle qu'elle est « *toujours historiquement qualifiée et culturellement dense* ». ⁸ Le monde déjà là, celui qui nous environne, est le monde des préoccupations de la quotidienneté, celui de toutes nos habitudes journalières. Il ne s'arrête pas aux choses de tous les jours, aux petits gestes eux-mêmes, mais à l'ouvrage à faire, à la vie à vivre ensemble dont les gestes simples et concrets soudent la tenue. Notre condition se comprend dans un permanent va-et-vient entre ces deux niveaux, entre l'utilité et la préoccupation, entre l'activité affairée et le souci de soi et de l'autre. « *Le plus important*, ajoute le sociologue Henri Lefebvre, *c'est de noter que les sentiments, les idées, les styles de vie, les jouissances se confirment dans la quotidienneté* » ⁹. Ce monde commun est le monde en commun, la quotidienneté engage la présence de l'autre. Elle manifeste une coexistence avec le monde lui-même, les gens et les choses. C'est là que se joue la nécessaire révolution à mener, et que se déjouent les pièges de la pensée abstraite, systémique.

De l'installation des démarches de développement durable dans le monde, des constantes apparaissent, notamment l'hégémonie de la résolution par la technique de la crise environnementale. Pourtant, la nécessaire révolution des mentalités et des modes de vie qui nous réclame tous, ne se propagera pas seulement dans l'application de procédures techniques ou la mise en œuvre de techniques environnementales, même pertinentes. Ces procédures et ces techniques ne trouvent leur justesse dans la durée que si leur usage ordinaire par Monsieur et Madame Tout-le-Monde est compris et correct. Si pallier les excès passés de la technique requiert la technique, force est d'admettre que la valeur d'une technique dépend de l'usage qu'on en a. Les résultats dépendent des usages, et les usages procèdent de la culture, de ces figures historiques cohérentes et de leurs évolutions.

L'oubli à l'origine de la culture comme pilier du développement durable étonne. Le rapport Brundtland précisait bien pourtant que « *deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de " besoins ", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.* » ¹⁰ Or les notions de besoin, d'état des techniques et des organisations sociales dépendent de l'histoire des peuples, des cultures et de leurs expressions quotidiennes.

Contre la prépondérance des réponses techniques, des voix se sont élevées. J'ai parlé de Jacques Chirac sous la plume de Nicolat Hulot annonçant à Johannesburg que « *la culture s'imposera peu à peu comme le quatrième pilier du développement durable aux côtés de l'économie, de l'environnement et de la préoccupation sociale* ». En 2002, l'Indien Rajendra Pachauri, président du GIEC, dénonçait déjà le poids des spécialistes de la science atmosphérique, ses propres spécialistes. Il exposait que la compréhension sociale et culturelle des politiques énergétiques sera la condition *sine qua non* des actions concrètes dans les divers pays ¹¹. Au-delà du réquisitoire, il s'était agi pour lui de mettre en évidence l'écart entre la pensée technique abstraite due au caractère universel des données physiques et les conditions quotidiennes de la vie humaine toujours localisée. Dans les domaines de la ville et de l'architecture, la revendication de la culture comme pilier du développement durable, renvoie à la notion de projet, et pas seulement à la protection des diversités culturelles. Même si nous assistons à une conscience mondialisée de la situation planétaire, et même si le projet est globalisé (il faut sauver la planète, rappelle le panda du WWF aux enfants des écoles du monde entier), les modalités d'actions sont contextualisées dans les cultures. Une belle idée n'est jamais réalisée si elle n'est pas comprise, appréhendée, faite leur par ceux qui la vivront. Ce qui est approprié l'est à une société et par une société. De fait la réalisation des idéaux de notre humanité éprise de solidarité face au péril commun, dépend des cultures, qui ne forment plus le cadre, mais le moyen dialectique du passage au réel. Recourir aux

cultures sert à rendre locales les approches techniques, plutôt que de laisser libre cours au dictat d'une approche technique universalisée. Malgré sa dérive systémique, le développement durable contribue à souder le quotidien et les expressions locales, car un principe de réalité l'habite. Le slogan « Penser global, agir local » mis en avant lors de la *Conférence de Rio de Janeiro* en 1992 l'exprime ; il préside à la mise en place des « Agenda 21 » qui transforment les traités internationaux en actions territoriales, voire communales, ordinaires donc. Mais ces engagements locaux indispensables aux déploiements de l'engagement global peuvent produire des retranchements protectionnistes : le développement des filières locales, des circuits courts de distribution au nom de la réduction des émanations de gaz à effet de serre peuvent engager des replis vers les lieux, voire des tentations communautaristes auxquels n'échappent pas même les plus farouches militants du habitats groupés. Seules les actions locales qui engagent des coopérations lointaines peuvent nous prémunir des retranchements.

Revenons à la stricte question de la recherche de l'identité indispensable quand on s'interroge sur la relation d'une société à ses lieux. Elle passe par les retrouvailles avec un territoire, plutôt qu'avec la seule histoire.

L'identité est essentiellement un projet d'avenir, un projet de terrien, surtout aujourd'hui. Nous sommes dans une situation historique qui demande d'engager une rupture avec des positions millénaires de l'humanité, vis-à-vis de la terre et vis-à-vis d'elle-même. Je l'avais écrit en 2003 : le développement durable est tout sauf un retour au bon vieux temps et ne se résout pas dans le recours au bon vieux bon sens. Mon propos d'alors sur l'insertion, qui s'intitulait « l'avenir des lieux », s'achevait sur cette idée¹² : « Le goût du même, la vision angélique et patrimoniale du monde déjà là, la valorisation de l'instant présent, le déni du progrès et de l'avenir et la survalorisation de l'image répondent à la situation contemporaine de mondialisation des échanges et de la culture. Situation qui encadre toute quête identitaire. Quête qui, chez ceux qui ne font pas l'effort de la culture, des passerelles et des ponts, mène à un repli dans le lieu, par peur. Le lieu plutôt que le lien. Repli même dans la HQE qui repose sur le principe d'un extérieur malade de pollution, qui engage à ne pas le dégrader davantage, et propose de créer un intérieur sain, isolé et protégé du dehors par la technique. [...] Il nous faut maintenant réinterroger la modernité et pas seulement selon un mode négatif. [...] Et que pour y parvenir il serait utile de passer du lieu à l'environnement ; au-delà du lieu. Nous n'habitons plus seulement les lieux, nous partageons la terre. Nous ne sommes plus protégés dans nos horizons, nous savons que ce qui est au-delà de l'horizon nous concernent [...] Longtemps, on pensa que le monde des hommes était pris dans une expansion infinie. Progrès de la science et des techniques, théorie de l'expansion, développement économique, certitude d'une exploitation sans fin des ressources naturelles : toute l'idéologie menait à cet enthousiasme ; délire, diagnostiquera-t-on. L'histoire récente a délivré une autre vérité. Nous savons depuis Hiroshima que nous vivons dans un monde fini. Le monde terrestre se déploie à l'intérieur d'une totalité, et nous donc. Nous ne sommes pas en expansion, même si notre nombre augmente, même si l'inflation de l'économie existe ; nous sommes en insertion, à l'intérieur d'un monde connu, au cœur d'une histoire dont le dessein se donne. Chaque venue au monde n'élargit pas le monde, mais lui confère plus de densité, et — nous le savons — plus de gravité. C'est un peu plus d'humanité chaque fois ajoutée à la sphère de notre existence. Ainsi l'insertion d'une architecture ne se pose plus principalement vis-à-vis du lieu mais vis-à-vis de l'environnement. Non plus seulement dans les lieux mais sur la terre. Nous sommes face à une œuvre difficile : agir pour sauvegarder la possibilité d'un établissement humain sur terre, tout en gardant un devoir de mémoire. Il nous faut désormais insérer demain dans aujourd'hui, insérer l'avenir, inscrire l'avenir au programme des lieux. [...]

Alors comment le faire ? Voici deux réflexions et un chemin.

Mon atelier est engagé avec les urbanistes belge Smets et italien Secchi & Vigano pour réfléchir à l'avenir du Val de la Durance de Briançon à Avignon. Parallèlement mon département à l'Ecole Nationale d'Architecture de Lyon a été invité avec sept universités européennes dans le cadre du programme ANTIPODIUM à réfléchir sur l'avenir du Vorarlberg. Dans les Vals de Durance envahis par l'autoroute, le canal EDF, les lignes à haute tension, les routes nationales élargies pour les convois exceptionnels menant à Cadarache puis à Iter, l'élue d'un village absolument charmant nous dit : « nous n'avons pas d'identité, n'en cherchez pas ». Dans le Vorarlberg, la position est autre. Cette région d'Autriche, pauvre et rurale il y a peu encore, est devenue le haut lieu de l'architecture éco-responsable, l'architecture de l'habitat passif y a été inventée. Dans ce territoire comme un demi département français, il y a autant de belles architectures que dans toute une région de France, si ce n'est davantage. L'identité du Vorarlberg, sans couper avec ses racines, a changé : de rurale la voilà passive et technologique. A ce pic de leur histoire architecturale, ils regardent leur territoire et réalisent qu'ils n'ont pas d'aménagement du territoire, pas d'urbanisme. Leur avenir est là, leur progrès est là dans l'invention de leur territoire durable, dans l'invention de l'en-commun. Ce faisant, ils se lancent sur la voie qui me semble capable de rouvrir la boîte de l'identité sans tomber dans les écueils du repli, c'est-à-dire la grande œuvre actuelle : la réhabilitation du monde, voire son ré-enchantement¹³, la réconciliation d'une société et de ses territoires. Plutôt qu'à sa fabrique de toutes pièces, il nous faut viser à la réforme du monde étant déjà-là, son réagencement, sa réhabilitation mais entendue de la littérature : « Je voudrais bien vivre assez pour voir Dreyfus réhabilité », notait Marcel Proust¹⁴. Ravoir l'état préalable - avant lambeaux - du monde dont la charge éphémère nous échoie, est une chimère qui interdit toute retrouvaille viable avec l'histoire. L'approche fonctionnaliste échoue là, surtout dans notre champ où l'hégémonie des fonctions économiques et techniques contribue à la défaite de l'espace public. La réhabilitation comme réconciliation s'anime sous un jour culturel, de préférence à son acceptation « technique du bâtiment ». Elle vise la refondation. En ce sens il m'arrive souvent de critiquer la seule gestion de la situation, même une gestion de bon père de famille. Chaque action, quelque soit l'échelle où elle est menée, participe à une refondation des lieux et des sociétés où elle se déroule. Mais de quelle refondation s'agit-il ? Nous vivons la refondation, ressentie, incorporée, pour rétablir l'estime entre un territoire, ses habitants et ses aménageurs. Elle passe par de nouvelles interprétations du territoire, de nouvelles manières de jouer avec le monde. Il ne suffira pas d'amender notre monde pour sortir de la situation actuelle.

Voici une piste : la proximité. Partageons avec Peter Sloterdijk que l'espace prime, que « la vie est un questionnement constant, formulé après coup, sur les connaissances que l'on a sur l'espace d'où tout découle »¹⁵. Mais dans quel espace ? Sortis des conceptions moderne et postmoderne, nous appartenons à l'espace d'une intériorité continue, celui de la terre commune. Trop attachée aux bâtiments et aux artefacts, la résolution actuelle de la crise environnementale ne rend pas compte de cette révolution. Il ne s'agit ni de l'objectif visant à la création d'intérieur sain, ni de cet accroissement continu des intérieurs climatisés. Nous vivons un espace dont la continuité est définitive, malgré les expressions hétérogènes des communautés¹⁶. Pour l'homme, plus de dehors sur terre. Les deux faces de notre monde : biosphère et monde virtuel, produisent le même espace, une immense intériorité, finie mais dont l'étendue serait telle que l'esprit la perçoit infinie. Une nouvelle étendue, pas seulement un sol, une atmosphère¹⁷. L'atmosphère d'une multitude, à la fois : air, climat, ambiance, environnement, décor et biosphère d'une humanité qui referme encore quelques inconnues. Dans ce milieu partagé, l'architecture condense les échanges d'énergie : donner, recevoir et troquer avec le monde déjà-là fabrique une fête d'autant plus quotidienne que le voisinage est serré. Face à la nécessaire invention d'un autre savoir-vivre la ville, d'ambiance pour un mieux-être urbain et de lutte contre toutes les pollutions, les forces collective et individuelle sont convoquées ensemble avec la matière. Une autre spatialité s'élabore, cette atmosphère de la multitude.

Le territoire où s'étend l'atmosphère de la multitude est un volume d'air partagé, selon Olivier Balaï, un volume d'air commun à une culture urbaine et ses expressions, toujours localisées. Il est illusoire de penser atteindre par le seul savoir technique, une réalité cachée et ultime de l'espace architectural et urbain dont dépendrait le bonheur futur du citoyen. Il est, par contre, essentiel d'inventer un mode de projet qui aborde l'architecture et la ville d'une façon moins aliénante, et prenne en compte l'homme de l'art, l'habitant avec son art de faire et leurs actions esthétiques réciproques. Un rééquilibrage s'impose entre le vivant et l'érudit, le perçu et le construit, le ressenti et le raisonné, entre le faire, qui prime le dire, et les mots, qui ont autant d'importance que le dessin. L'explication d'un espace à venir déborde le cadre du relevé, de l'étude d'ensoleillement, du diagnostic sonore, olfactif ou aérodynamique ; elle vise à la représentation des compétences que les habitants déploient pour établir un rapport affectif avec le monde, selon leurs cultures et conditions environnementales quotidiennes ; elle mène à envisager des principes, et non des recettes, qui rendent perceptible et proche de l'expérience, une situation de voisinage probable, inscrite dans une culture habitante. On « regarde » l'espace comme un champ de mouvements, d'expériences et d'usages possibles dans les conditions locales.

Lecteur soucieux de phénoménologie, j'en connais les impasses. Si on recherche l'engagement de l'individu par le corps, l'affect et l'usage, pas seulement par la mesure spatio-temporelle, on ne peut pas le percevoir hors de tout contexte historique. Ma sympathie pour l'analyse de Sloterdijk, notamment quant à la mondialisation et l'affaiblissement des identités puissantes mais situées, accroît mon accord avec « le projet local » d'Alberto Magnaghi¹⁸. Dans la proximité décrite par le philosophe allemand, le projet local, ses alterfonctionnalités et valeurs sociales et environnementales se déploient *in situ*. Même si certains archaïsmes humains me motivent (s'asseoir, marcher, se réunir), je refuse toute approche qui tendrait à abstraire, désocialiser et déshistoriciser les comportements. Là se comprend l'intérêt pour le sol, car ne pas s'occuper du sol du quotidien, c'est s'exposer à une abstraction. Le sol est l'en commun par excellence, une face locale de la terre, la page où le social peut être saisi dirait Bruno Latour, « par les traces qu'il laisse (au cours d'épreuves) lorsqu'une nouvelle association se crée entre des éléments qui ne sont aucunement "sociaux" par eux-mêmes »¹⁹. Le sol invite, invente une atmosphère, continue intérieure, capable de réassembler le social et ses communautés hétérogènes.

Les concepts de contrée et place, orientation et proximité servant à décrire l'espace chez Heidegger²⁰, les proxémies de Edward T. Hall, dimension subjective qui entoure chacun et distance physique à laquelle les individus se tiennent les uns des autres selon des règles culturelles subtiles²¹, la proximité comme « état de voisinage forcé avec d'innombrables coexistants de hasard » pour Sloterdijk²², « le projet local : une vision politique synthétique » de Magnaghi et l'invention du quotidien chez de Certeau²³ constituent le fonds théorique d'une montée du projet urbain *éco-responsable*, de la description des conditions matérielles et atmosphériques d'un terrain, de sa mise en perspective pour la transformation durable de l'ensemble du territoire étudié, de la compréhension du rôle refondateur du quotidien dans le projet de ville désirable, de la complémentarité de l'immobilité et de la mobilité, de l'humidité ou de la sécheresse, du retour de la biodiversité dans le projet urbain local, de la relation santé/environnement, de la perméabilité des sols et de la porosité d'un tissu urbain..., finalement de reconnaissance de la différence et de la diversité qui porte les identités.

Si pour certains encore, il n'y a pas d'innovation sans une création consistant « à socialiser des inventions technologiques »²⁴, il me semble que l'innovation en architecture et urbanisme consiste à imaginer l'expérience, l'engagement individuel et collectif de chacun vers l'invention d'un nouveau savoir-vivre le monde, dans une appropriation éco-responsable de situations de voisinage. Elle consiste à redécouvrir la richesse du territoire, alors qu'il y a aujourd'hui un amalgame entre métropolisation comme expression de la globalisation et perte d'identité. Si l'on s'en tient au territoire français, voyons sa représenta-

tion contemporaine. Elle est réduite à un ensemble de métropoles nationales et régionales reliées par de grandes infrastructures. Au-delà, rien, un désert comme si le monde rural avait disparu, et les petites et moyennes villes aussi. Pourtant l'urbanisation généralisée de la planète concerne autant les bourgs que les métropoles. La métropolisation comme destin annoncé des territoires, un destin ? Plutôt une faiblesse de la pensée, juste l'extrapolation de statistiques. Il n'y a pas que l'urbain, le suburbain et la campagne urbaine ; le rural existe, pas seulement comme « suburbain à vocation campagnarde ».

Pour retrouver l'habiter, l'habitat, la culture et l'identité, renversons les schémas bien huilés de la doxa contemporaine. Pour retrouver l'habiter et le temps de l'habiter, penser les territoire à partir de l'habitat et non pas les grands équipements, engager les valeurs de la culture quotidienne, la porter vers demain dans chaque lieu et de la sorte laisser remonter les identité, réfléchissons à la lenteur, voire à l'immobilité. En tout cas, arrêtons de penser systématiquement que la mobilité, même douce, est la clé de l'aménagement du territoire. Pensons l'immobilité, et l'équité territoriale, et la capacité des territoires à satisfaire les siens, et les façons dont un territoire peut se reposer, et avec lui, les siens. Alors nous verrons que la mobilité à tout prix possède un effet pervers, elle légitime l'absence d'équité territoriale, elle est un levier de l'iniquité territoriale. Repensons les grands équilibres, sortons des logiques de compensation. Donnons à chaque territoire la chance d'exister en tant que lui-même, une identité surviendra alors.

NOTES

¹ - MADEC Philippe, *éventuellement (une consolation)*, à paraître.

² - MADEC Philippe, *EXIST*, éditions Jean-Michel Place, Paris, 2000.

³ - GOETZ Benoît, MADEC Philippe, YOUNES Chris, *L'indéfinition de l'architecture*, éditions de la Villette, Paris, 2009, p.27.

⁴ - BRUNDTLAND Gro Harlem, *Our Common Future*, accessible sur internet : http://fr.wikisource.org/wiki/Rapport_Brundtland

⁵ - SLOTERDIJK Peter, *Dans le même bateau, essai sur l'hyperbolique*, Rivages, Paris, 2002.

⁶ - RICŒUR Paul, *Histoire et Vérité*, Seuil, Paris, 1955, p.296.

⁷ - AALTO Alvar, *Alvar Aalto, de l'œuvre aux écrits*, Centre Georges Pompidou, Paris, 1988, p. 170.

⁸ - Se reporter à STAQUET Anne, *La pensée faible de Vattimo et Rovatti : une pensée fable*, éditions de l'Harmattan, Paris, 1996.

⁹ - LEFEBVRE Henri, *Critique de la vie quotidienne*, L'Arche Editeur, Paris, 1961, tome 2.

¹⁰ - BRUNDTLAND Gro Harlem, *Our Common Future*, op.cit.

¹¹ - PACHAURI Rajendra, « Les experts étudient l'effet socio-économique de l'évolution du climat », in *Le Monde*, 21 février 2003

¹² - in LE COUEDIC Daniel, SIMON Jean-François (dir.), *Construire dans la diversité. Architecture, contextes et identités*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2005.

¹³ - GAUCHET Marcel, *Un monde désenchanté ?*, éditions de l'Atelier/éditions Ouvrières, Paris, 2004.

¹⁴ - PROUST Marcel, *À la recherche temps perdu*, tome IV, Sodome et Gomorrhe, vol.1.

¹⁵ - SLOTERDIJK Peter, *Bulles, Sphères I*, éditions Fayard, Paris, 2002, introduction.

¹⁶ - WARNIER Jean-Pierre, *La mondialisation de la culture*, éditions de la Découverte, Paris, 1999.

¹⁷ - FOL Jac et MADEC Philippe, *Sur le qui vive*, in *Techniques & Architectures* n°465, avril/mai 2003.

¹⁸ - MAGNAGHI Alberto, *Le projet local*, Pierre Mardaga éditeur, Bruxelles 2003.

¹⁹ - LATOUR Bruno, *Changer de société, Refaire de la sociologie*, éditions de la Découverte, Paris, 2006, p. 17.

²⁰ - HEIDEGGER Martin, « Pour servir de commentaire à Séréntité », in *Question III & IV*, éditions Gallimard, Paris, 2002.

²¹ - HALL Edward T., *La dimension cachée*, éditions du Seuil, Paris, 1984.

²² - SLOTERDIJK Peter, *Le Palais de Cristal. A l'intérieur du capitalisme planétaire*, éditions Hachette Littératures, Paris, 2008, p 254.

²³ - CERTEAU de Michel, *L'invention du quotidien*, éditions Gallimard, Paris, 1990.

²⁴ - STIEGLER Bernard, in « *Télérama* », 3 juin 2009, p. 22.

ERIC LE BRETON

La ville invisible des habitants

L'habiter dans la recherche urbaine française des années 1960-70.

Eric Le Breton
Département de sociologie / UMR Espaces et sociétés CNRS 6590
Université Rennes 2
6, avenue Gaston-Berger
35000 Rennes

eric.lebreton@uhb.fr
06.20.18.25.55

Introduction

L'exploration de l'habiter, et en particulier de l'habiter populaire, est au cœur de la recherche urbaine dans les années 1960-1970. L'émergence de ce domaine s'inscrit dans la critique des discours urbains dominants à ce moment.

Un premier discours est celui des architectes et urbanistes qui modèlent alors profondément les villes à travers la reconfiguration des centres et l'édification des grands ensembles et des villes nouvelles. Leur conviction est que la ville est un ensemble d'espaces, de fonctions et de « besoins » qui peuvent être manipulés analytiquement et pratiquement, dans le travail de construction et d'aménagement, avant d'être livrés à leurs habitants. Un second discours dominant est celui du marxisme qui appréhende la ville en terme de conflits et de contradictions entre intérêts antagoniques, et comme étant le produit et l'amplificateur de logiques de maximisation des profits économiques. Au même moment, la constellation des chercheurs gravitant autour du Centre d'études, de recherches et de formation institutionnelles, poursuivant les théories disciplinaires de Michel Foucault, entendent montrer qu'à travers la production d'espaces rationnels, c'est le projet d'un Etat sécuritaire qui s'impose. La rationalité des agencements architecturaux et urbanistiques des trente glorieuses tels qu'ils apparaissent exemplairement dans les grands ensembles, a pour objet de mettre en discipline l'espace urbain, de prescrire et de maîtriser les comportements des citoyens.

Ces trois problématiques urbaines, ici esquissées, participent d'une même matrice dans laquelle la ville est structurée par des dominations politiques et économiques, culturelles et sociales, traversée par des « forces » s'exerçant verticalement depuis les milieux du pouvoir (Etat et groupes financiers) jusqu'aux habitants et en particulier les plus modestes d'entre eux. Ces derniers vivaient en effet des contraintes maximales sur le plan économique où ils sont exploités, sur le plan politique où ils sont tenus à l'écart des vrais débats sur la ville, contraints aussi sur le plan social et culturel, les milieux populaires étant obligés d'aller peupler les espaces sans âme de la ville moderne.

Plusieurs sociologues vont critiquer cette problématique d'une ville des dominations. Ils vont conduire des travaux contribuant au déploiement d'une problématique de l'habiter. Il s'agit pour eux de redécouvrir la liberté du sujet et ses espaces concrets de liberté, à l'encontre de ceux qui proclament sa disparition dans les filets des pouvoirs économique et disciplinaire. L'intention est aussi de montrer que la ville *est* dans les usages et dans les appropriations, contre l'urbanisme qui prétend faire la ville à la place de l'autre et pour l'autre, qui considère que l'espace est dissociable de l'habitant. Ces sociologues souhaitent enfin établir combien les villes existent toujours à travers leurs citadins, contre ceux, alors nombreux, qui proclament la fin des villes au profit de l'urbain. Ainsi Pierre Sansot dit son incompréhension : « les ouvrages des sociologues m'offraient une ville méconnaissable. Du reste, ils évitaient le mot 'ville' et évoquaient l'urbain, la 'pâte urbaine' comme disait Castells, et moi je me disais, déçu : mais de quoi parlent-ils ? De la guerre froide ? Du marxisme ? De la division internationale du travail ? Mais la ville, cette ville émouvante dans laquelle je plongeais avec ravissement, où était-elle ? ¹ »

Leurs explorations partagent d'autres traits. Ils optent tous pour un décryptage minutieux des usages les plus quotidiens des espaces en terme de pratiques mais aussi de perceptions et de sensations, d'émotions et de représentations. C'est en enquêtant auprès des classes populaires que les sociologues de l'habiter observent que, nonobstant les caractéristiques des lieux où elles doivent vivre, ces populations créent des espaces de liberté et d'autonomie. Ces chercheurs urbains ne réfutent pas l'existence de divers mécanismes de pression et de domination. Mais ils mettent en évidence que les habitants ne cessent d'échapper aux dispositifs qui croient les contenir.

1. Élément du système conceptuel d'une problématique de l'habiter

En faisant référence au marxisme ou aux travaux du Cerfi, nous désignons des ensembles de recherches et des collectifs de personnes relativement cohérents et identifiables dans la recherche urbaine des trente glorieuses. Chacun de ces collectifs opérait au sein d'un programme théorique ayant une consistance interne et une visibilité publique. Rien de tel pour ceux que nous rassemblons sous l'intitulé de sociologues de l'habiter. Paul-Henry Chombart de Lauwe, Pierre Sansot, Jean-François Augoyard, Pierre Mayol, Jacqueline Palmade, Françoise Lugassy et Françoise Couchard, contemporains les uns des autres, n'ont jamais intégré une même équipe. S'ils sont inscrits dans les perspectives de la sociologie, leurs cadres théoriques sont différents : pour l'un, la poétique comme branche de la philosophie chargée de l'interprétation des œuvres ; pour les autres, la linguistique, l'ethnographie et la psychosociologie. Tous convergent pourtant vers un même programme de recherche, cette problématique de l'habiter que nous délimitons autour de quelques notions saillantes. Leur statut est malaisé à définir car, dès lors qu'il s'agit bien d'une problématique et non d'une théorie de l'habiter, ces notions ne font nulle part l'objet de définitions stables et partagées, autrement que par leur mise en œuvre dans le cadre des travaux.

La première notion est celle d'expérience urbaine. Elle indique que l'objet poursuivi porte au niveau des relations qui s'établissent entre les lieux et les hommes, que c'est à

¹ Paquot T., « Entretien avec Pierre Sansot », *Urbanisme*, n°290, 1996, pp. 6-12, p. 8

ce niveau relationnel que peuvent être saisies les réalités urbaines. L'approche de la ville en terme d'expérience urbaine amène les sociologues à être attentifs à toutes les dimensions de la relation : les pratiques et les discours, les représentations, les émotions et les perceptions (la vue, l'odorat, le tactile, l'ouïe, le gustatif). Ainsi, pour distinguer le bistro, le café et le drugstore, Pierre Sansot mobilise tous ces registres à la fois : leurs localisations typiques dans la ville (la petite rue, la place, l'avenue), leurs architectures tout comme leurs agencements intérieurs et, simultanément, l'étude des populations qui les fréquentent, les rapports sociaux qui s'y nouent, leurs ambiances et ce que leurs clientèles respectives éprouvent en ces lieux, leurs dispositions mentales : « l'homme du bistro a des soucis, celui du café des problèmes, celui du drugstore se heurte à une situation névrotique.² »

La seconde notion est celle d'appropriation : faire que l'espace devienne sien, ou même devienne soi. Pour Jean-François Augoyard, l'appropriation est un « syncrétisme entre soi-même, l'espace et autrui.³ » La notion recouvre les opérations, pour une part inconscientes ou au moins involontaires, amenant l'individu à doter les espaces de caractéristiques subjectives. C'est faire en sorte qu'un lieu ne soit plus perçu dans un registre rationnel, comme par exemple « la rue principale de la ville » mais à travers des catégorisations intimes, comme « l'endroit où j'ai vécu une rencontre importante ». L'appropriation est le processus de transformation d'un lieu peu à peu revêtu d'attributs qui sont autant d'éléments de définition de soi.

L'espace personnel – troisième notion – est le résultat du processus d'appropriation. L'espace personnel est constitué des territoires qu'un individu a définis comme siens. L'espace personnel ne relève pas nécessairement de la continuité géographique. La ville de l'enfance ou la maison de vacances peut être un pilier de l'espace personnel alors que c'est un lieu éloigné et peu fréquenté. Ce n'est pas davantage un rapport de fonctionnalité qui détermine l'espace personnel. Un individu peut passer un temps important sur son lieu de travail et ne lui accorder qu'une importance minimale. La notion d'espace personnel est importante dans la problématique de l'habiter car elle permet de contrer les urbanistes dans leurs prétentions à dire et à prescrire leurs espaces aux habitants. Plus globalement, cette notion vise à critiquer l'idée selon laquelle l'espace peut être dit *a priori*. Pour les sociologues de l'habiter, l'espace réel est « dit » après usage et par ses usagers - non pas « avant », au moment du projet urbain, par des individus qui n'entretiennent avec lui qu'un rapport abstrait.

Quatrième articulation de la problématique de l'habiter, la notion de vie quotidienne. « Prenez un espace urbain, nous dit Jean-François Augoyard. Que se passe-t-il dans les menues quotidiennetés de ceux qui habitent cet ensemble, ce lotissement, ce quartier ? Rien. Ou presque rien.⁴ » Rien du point de vue des concepteurs et des gestionnaires des espaces car les « menues quotidiennetés » leur paraissent sans portée, dénuées d'enjeu. Rien non plus pour les chercheurs focalisés sur les objets déjà constitués de leurs savoirs. Mais pour les habitants, c'est dans ces « menues quotidiennetés » que se construisent le rapport aux espaces de vie, l'élaboration de

² Sansot P., *Poétique de la ville*, Payot, 2004, p. 24

³ Augoyard J.- F., *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Le Seuil, 1979, p. 75

⁴ Augoyard, *op. cit.*, p. 26

l'espace personnel, la nature de l'expérience urbaine. Pour Sansot, Augoyard et Mayol comme pour Henri Lefebvre⁵, la vie quotidienne est ce qui reste quand on a retranché de la vie de l'individu les activités spécialisées : le travail et les déplacements, la famille et les loisirs. La sociologie de l'habiter explore ces moments interstitiels difficiles à appréhender car allant de soi, insaisissables et qui, pourtant, donnent à la vie du temps présent sa consistance.

Le dernier élément a un statut méthodologique et théorique. La sociologie de l'habiter accorde une grande attention aux cheminements, aux déplacements et de manière plus globale à l'ordre de la mobilité, de la fluidité. Cette attention est au cœur du travail de Pierre Mayol quand il montre combien l'espace du quartier se tisse dans les déplacements routiniers des habitants, dans leurs micro-mobilités entre le domicile et le boucher, le domicile et l'épicerie, l'épicerie et le parc, répétées des centaines de fois. Sansot consacre le gros de ses explorations aux déambulations sur l'espace public et décrit le déplacement comme une forme centrale des processus d'appropriation. C'est aussi par l'étude du cheminement que Jean-François Augoyard contribue à la problématique de l'habiter. L'étude des fluidités a une portée méthodologique, les chercheurs considérant qu'elles constituent un bon vecteur d'approche des expériences urbaines, que c'est à partir de leur étude que le « bricolage » des vies quotidiennes devient visible.

Cette attention aux mobilités a également une visée théorique. Les sociologues de l'habiter réagissent aux discours sur l'enfermement des citoyens dans des espaces qui les contraindraient à telles pratiques et tels comportements. La notion d'équipement est au cœur de ce débat. Le terme d'équipement collectif désigne un dispositif spatialisé de service à une population : équipements scolaires, commerciaux, sportifs, de transports... Mais, bien au-delà de cette acception courante, la sociologie urbaine des trente glorieuses s'est inquiétée de savoir si les équipements n'avaient pas l'objectif caché de normalisation des habitants. En insistant sur les fluidités, les sociologues de l'habiter montrent que les équipements sont perméables, inopérants et que les habitants conservent une liberté incoercible. Dans la cité de l'Arlequin étudiée par Jean-François Augoyard, les déplacements sont à priori enserrés dans un quadrillage rationnel. Mais les habitants ne passent pas là où ils sont supposés devoir le faire, ils inventent des raccourcis, des trajets imprévus par les aménageurs. La ville échappe sans cesse à ses concepteurs ; le citoyen échappe sans cesse aux dispositifs contraignants.

Voyons maintenant comment quelques chercheurs ont contribué à l'émergence d'une problématique de l'habiter.

2. L'éclatement de l'espace ouvrier

Chombart explore les rapports entre l'habiter ouvrier et les nouveaux espaces urbains dans la perspective de l'acculturation. Cette acculturation intervient à toutes les échelles. Il examine l'impact sur les modes de vie des appartements aux agencements « modernes ». Les ouvriers découvrent la dissociation de la cuisine et de la salle à manger, les chambres séparées, la lumière et l'eau courante, le vide-ordure et la

⁵ Lefebvre H., *Critique de la vie quotidienne. Tome III : de la modernité au modernisme*, L'arche, 1981.

buanderie, les problèmes d'insonorisation, les surfaces insuffisantes... D'importantes transformations de l'habiter ouvrier interviennent aussi dans les espaces du voisinage de la cage d'escalier, de l'immeuble ou de la cité. Chombart note que l'espace public de proximité, au lieu de réunir les habitants d'une même cité, repousse chacun chez soi. « Rapprocher des ménages dont les niveaux de vie sont trop différents aboutit à donner à ces ménages des raisons plus précises de s'opposer les uns aux autres [...] Malgré beaucoup d'affirmations officielles, il ne fallait pas être grand clerc pour supposer que les rapprochements n'aboutiraient pas aux objectifs prévus. Les paradis terrestres ne se créent pas de toutes pièces avec de bonnes intentions.⁶ » Enfin, les ouvriers sont contraints de pratiquer des espaces lointains qu'ils fréquentaient peu jusqu'alors. Les derniers quartiers ouvriers, où coexistaient travail et habitation, sont défaits. Les ouvriers logés dans les grands ensembles de périphérie doivent consacrer, pour la première fois de leur histoire, un temps important aux allers-retours domicile-travail.

L'espace ouvrier est reconfiguré. La vie quotidienne doit s'organiser à l'échelle de l'agglomération tout entière. Les ouvriers ne parviennent plus à s'approprier la proximité qui fait l'objet de conflits sociaux avec les voisins de catégories sociales supérieures. L'espace privé se présente comme un « moule » forçant les habitants à adopter de nouvelles pratiques.

Vers la fin des années 1970, Chombart dresse un sombre constat. La ville des trente glorieuses n'est pas le laboratoire de l'innovation sociale qu'il espérait. Son édification brutale a donné lieu à une déculturation de la classe ouvrière. La désintégration de sa culture fait éclater la population en deux sous-groupes. Le premier, minoritaire, verse dans les difficultés sociales et psychiques – on dirait aujourd'hui la précarité. Le second recompose son habiter qui n'a plus de spécificité ouvrière mais participe, plus globalement, d'un habiter populaire.

3. Le citadin, opérateur de totalité de la ville

Au fil de *Poétique de la ville*, Pierre Sansot identifie des formes élémentaires à travers lesquelles le citadin appréhende la ville et, ce faisant, la construit en retour. Ces formes sont ces « objets pilotes, [ces] hauts lieux qui, dans la ville possèdent le même éclat spontané que le cœur de la forêt, la grotte ou le sommet de la montagne.⁷ » La prostituée est un de ces objets pilote, emblématique en ce qu'elle incarne les éléments constitutifs de la ville dans son ensemble : l'anonymat, le crime, l'échange marchand et l'artifice. Emblématique également le clochard qui condense la pénombre, les impasses et les ruelles mystérieuses. Sansot identifie un large spectre de ces figures qui sont aussi bien des lieux (la gare), des personnages, des moments (l'arrivée sous la pluie dans une petite ville ou un départ à l'aube), des manières d'être et des sensations (la dérive de l'homme traqué)...

La contribution de Sansot à la problématique de l'habiter tient à sa manière de composer les formes élémentaires de l'expérience urbaine. Le premier élément pris en compte est celui des espaces eux-mêmes, dans leur matérialité. La figure de la gare n'est

⁶ Chombart de Lauwe P.-H. (dir.), *Famille et habitation. Tome II : sciences humaines et conceptions de l'habitation*, Ed. du CNRS, 1960, p. 15

⁷ Sansot, *op. cit.*, p. 298

rien sans la gare dans son architecture, ses agencements intérieurs, la position qu'elle occupe dans la ville. Sansot n'est pas un subjectiviste ; au contraire, il revendique une « approche objectale de la ville [qui consiste à] aller des lieux à l'homme.⁸ » Les formes élémentaires de l'expérience urbaine articulent ensuite des représentations, des images qui se constituent et se transforment au long d'un processus historico-culturel : représentations de la gare, du faubourg, du boulevard, du Prisunic, etc. C'est en fait l'imaginaire qui est évoqué et revêt une importance cruciale dans les expériences urbaines. Un troisième élément est l'ensemble des sensations et des perceptions du citadin lorsqu'il use des lieux. La ville, dit Sansot, « vient à l'être dans une explosion de couleurs, de sons, d'odeurs »⁹, autant de vecteurs d'une imprégnation réciproque entre l'espace et ses usagers, dans le plus ténu et le plus incorporé de la relation. Si la « rue fréquentée » diffère de la « rue passante », c'est que les perceptions, les sensations ne sont pas les mêmes d'un lieu à l'autre. Dernier composant des formes élémentaires de l'expérience urbaine : la langue et les mots. Les mots sont des catégories culturelles qui ont une portée complexe : « les mots n'ont pas surgi au hasard, ils font partie des lieux.¹⁰ » Les mots de bistro, café et drugstore renvoient à des choses bien différentes que n'épuiserait pas une catégorie « lieux de rencontre, de repos et de désaltération ».

Les espaces, l'imaginaire, les sens et les mots. Quelle est l'instance où s'effectue leur combinaison ? Le vécu. Pour qu'une figure urbaine existe véritablement, il faut que ces éléments soient co-présents, ce qui n'advient que dans l'usage concret du citadin, opérateur de la totalité de la ville : « l'espace n'est jamais donné, il est toujours à parcourir. Et une ville, plus que tout autre réalité sensible, se défait quand nous n'en assurons pas la synthèse.¹¹ »

4. La langue du cheminement

Comme Pierre Sansot, Jean-François Augoyard saisit sur le vif les mécanismes sensibles de l'appropriation des espaces. Ces logiques se déploient dans un registre du non-dit, elles sont presque insaisissables, au point que la ville, dans sa réalité immédiate, est « un objet dérobé.¹² » C'est sur ce point que Augoyard construit sa démarche d'élaboration des catégories d'analyse qui permettent de rendre palpable et tangible le cheminement des citadins dans leurs espaces de vie quotidiens les plus proches, ceux du quartier d'habitation. Pourquoi le choix d'explorer les cheminements ? Parce que « l'acte d'habiter progressivement un espace bâti se constitue à travers le rythme patient des cheminements.¹³ » L'espace n'existe que quand on le parcourt. L'espace sans le cheminement, comme le langage sans la langue, n'est rien d'autre « qu'un amas confus de choses hétéroclites sans lien entre elles » dit Augoyard empruntant à Ferdinand de Saussure¹⁴. C'est par le cheminement de l'individu que l'espace s'ordonne, émerge du désordre et prend du sens.

⁸ Sansot, *op. cit.*, p. 24

⁹ Paquot, *op. cit.*, p. 7

¹⁰ Sansot, *op. cit.*, p. 21

¹¹ Sansot, *op. cit.*, p. 297

¹² Augoyard, *op. cit.*, p. 11

¹³ Augoyard, *op. cit.*, p. 20

¹⁴ Augoyard, *op. cit.*, p. 30

L'enquête est conduite auprès des habitants du quartier l'Arlequin à Grenoble (10 000 habitants) dont la construction est engagée, en 1963, avec le projet d'une architecture différenciante : pas de barres ni de tours mais des espaces complexes, de hauteur décroissante, en ligne brisée les uns par rapport aux autres et habillés de façades polychromes (d'où le nom de l'Arlequin) ; l'ensemble est bâti autour d'un parc.

Augoyard repère les figures structurelles du cheminement, que tous les habitants du quartier sont susceptibles de pratiquer à un moment ou l'autre. Evoquons quelques exemples : la pratique des chemins sauvages, quand on « coupe » ; les variations du trajet « pour le plaisir » ou pour éviter la lassitude de passer toujours par le même endroit ; la bifurcation quand, selon les cas et les moments, on prend plutôt par là ou par là. Les cheminements intègrent aussi le ressenti des espaces traversés ; un même espace peut être perçu de manière différente selon les moments et cette perception va conditionner le déplacement : le jour, on empruntera un passage qui sera évité la nuit.

A côté de l'identification des règles formelles des cheminements, Jean-François Augoyard formule les différentes règles du code d'appropriation de l'espace à partir des cheminements. Nous ne pouvons à nouveau que donner de brefs éclairages. La règle 3, par exemple, énonce que l'appropriation est fluide, changeante au fil du temps : en été, le chez soi s'élargit et il se rétrécit en hiver. La règle 6 établit que l'appropriation mobilise les registres de l'audible, du sensible et de l'imaginable autant que du visible. Les odeurs participent du rapport aux lieux (ça sent le pain !) ; les bruits d'une école ou d'une usine transforment les espaces ; la nature des revêtements de sol (macadam, pelouse, béton) oriente la pratique du lieu, etc.

Jean-François Augoyard montre ainsi le caractère discret, presque souterrain, des processus d'appropriation de l'espace. Ces pratiques ne sont pas aléatoires mais ordonnées, régies par des principes stables et énonçables. Les modes d'appropriation ne sont pas déterminés uniquement par les espaces physiques où ils se déploient. Ainsi architectes et urbanistes ne peuvent pas prévoir comment seront effectivement utilisés les espaces qu'ils dessinent : une coursive destinée aux piétons sera systématiquement évitée ; un agora n'accueillera jamais aucune discussion mais simplement des jeux d'enfants, etc. Les espaces conçus sont toujours subvertis par les habitants.

5. Les formes invisibles du quartier

Pierre Mayol s'intéresse à un autre type de quartier populaire, celui de la Croix-Rousse à Lyon, de haute tradition ouvrière. Il y mène une enquête ethnographique explorant les interrelations entre les lieux, les relations sociales et les fonctionnements familiaux. Le point de départ de son travail, inscrit dans l'entreprise partagée avec Michel de Certeau, Luce Giard et Pierre Mayol sur *L'invention du quotidien*¹⁵ est d'établir combien les espaces et les gestes de la vie quotidienne échappent aux fonctionnements institutionnels, politiques et économiques, en créant leurs propres espaces d'autonomie. Dans cette perspective, Certeau et Giard explorent la lecture et les

¹⁵ Certeau (de) M., *L'invention du quotidien, tome 1 : l'art de faire*, UGE, 1980 ; Mayol P., « Habiter », Giard L. et Mayol P. *L'invention du quotidien, tome 2 : habiter, cuisiner*, UGE, 1980, pp. 11-146.

manières de cuisiner ; Pierre Mayol investigue l'habiter du quartier comme espace d'autonomie populaire.

Comme Sansot et Augoyard, Mayol met à jour des formes hybrides, des réalités socio-spatiales emmêlées à tel point que social et spatial sont indissociables empiriquement et analytiquement. Le quartier populaire est un entrelacs de lieux et d'espaces, de réseaux sociaux, de façons de parler, de sensations et de perceptions, de pratiques collectives, individuelles et intimes, toutes profondément incorporées dans des manières d'être et de penser.

Mayol livre une analyse des pratiques sociales des habitats du quartier et identifie quelques unes des règles de leur sociabilité, notamment la fidélité (aux commerçants par exemple), la pudeur, la convenance... Le quartier est cet espace où chacun, évoluant sous le regard d'un autre connu, doit produire un comportement régulé et « [renoncer] à l'anarchie des pulsions individuelles.¹⁶ » Mais cette régulation inter-subjective n'instaure pas pour autant un espace communautaire car les habitants du quartier ont ailleurs d'autres ancrages, d'autres participations sociales. Le quartier n'est pas coupé, fermé mais au contraire traversé par les autres liens sociaux que ses membres entretiennent.

Mayol insiste sur l'importance du corps dans la régulation sociale du quartier. Comme les règles du cheminement chez Augoyard, les règles du corps sont invisibles à qui ne sait quoi observer précisément. Ce sont des postures discrètes aux yeux mêmes de ceux qui les adoptent, les habitants. Manière de s'habiller, d'afficher et de dire en public l'appétit, la santé ou la maladie, la communication corporelle est un code majeur du quartier. Une dimension a une importance spéciale, celle qui régit les rapports entre les sexes, la sexualité non déclarée, partie prenante d'un lien subtil à travers la gamme de ce que les habitants peuvent dire et ne pas dire, peuvent n'exprimer que par allusions, mimiques, contournements, peuvent évoquer dans certaines circonstances et pas dans d'autres...

Avec Mayol, nous retrouvons l'idée d'un espace populaire presque clandestin, d'un accès difficile à « l'étranger ». Dès lors que le territoire est défini par des densités de réseaux sociaux, les frontières sont floues et seuls les initiés peuvent les tracer. La temporalité de la vie quotidienne est aussi difficile à cerner, tissée au fil des répétitions des mêmes trajets, des mêmes lieux, des mêmes rencontres, des mêmes rites. Les pratiques sociales cruciales, celles du corps, sont rétives à la saisie objectiviste. Au final, Mayol tempère les ardeurs de ceux qui, à la même période, veulent « créer des quartiers » de toutes pièces. Comment, demande-t-il, produire ces formes subtiles avec des bulldozers ?

6. La construction émotionnelle de l'espace personnel

Les psychosociologues étudient l'appropriation du logement et la construction de l'espace personnel dans un cadre d'analyse où s'articulent la personnalité psychique des individus dans ses dimensions les plus intériorisées et les appartenances sociales des populations. Au fil de différentes recherches, Jacqueline Palmade, Françoise Lugassy et

¹⁶ Mayol P., « Habiter », Giard L. et Mayol P., *op. cit.*, pp. 11-146, p. 15

Françoise Couchard¹⁷ investiguent plusieurs lieux d'habitation populaire : des ZUP à Rouen, à Colomiers, la ville nouvelle du Vaudreuil, des logements de Cergy-Pontoise et l'immeuble Danielle-Casanova à Ivry sur Seine.

Ces chercheuses montrent que la relation des individus à l'espace est fondée autant sur leur histoire psychique et leur personnalité profonde que sur les caractéristiques « objectives » des espaces. L'appropriation d'un logement ou d'un espace dépend de son interprétation, le plus souvent inconsciente, par l'individu en fonction de catégories mentales construites dans le passé et ayant en lui une forte tonalité affective. Rien ne peut être défini à priori en matière d'espace. Dans cette dynamique, le logement a un rôle extrêmement particulier. Il est vécu comme l'enveloppe matérielle de l'individu, abritant son passé, son présent et l'avenir tel qu'il l'imagine. Mais l'environnement tout entier est appréhendé de la même manière, qu'il s'agisse de la cage d'escalier, du pied de l'immeuble, du quartier, de la ville tout entière. Ainsi, l'espace du moi n'est pas limité au corps. Il peut s'incarner dans d'autres lieux, au premier chef le logement, mais aussi l'environnement dans toute sa diversité.

A partir du moment où le rapport à l'espace est émotionnel, inscrit dans les strates de l'inconscient et de l'imaginaire, il est hautement individualisé. Le psychisme dispose d'une extraordinaire capacité à réorganiser, qualifier, redécouper le donné matériel. Cela vaut pour le logement. Il n'y a pas de déterminisme des grands ensembles. Certains habitants ne parviennent pas à s'approprier leurs appartements mais d'autres entretiennent avec le même type d'espace des relations gratifiantes. Le psychisme réorganise aussi l'espace public. Celui qui n'aime pas marcher dans une ville déserte y projette des images de la même rue à un moment où elle est animée ; quelqu'un qui est gêné par la foule va « l'effacer » mentalement lorsqu'il est contraint de circuler dans un espace peuplé.

Bien sûr, les espaces définis par les opérateurs publics imposent plus ou moins une « grammaire » de l'espace partagée, qui oriente les comportements de chacun. Mais, au fil de leurs travaux, Jacqueline Palmade et ses collègues mettent en évidence un registre de construction des espaces personnels qui échappe à la rationalité urbanistique. Quand Françoise Lugassy demande « vivons-nous dans un espace euclidien objectivable de façon semblable par tous et relativement conforme à celui sur lequel réfléchissent les urbanistes, les aménageurs, les ingénieurs ? La réponse est catégoriquement : non.¹⁸ ». Il n'y a pas de vécu uniforme des espaces. Ceux-ci sont appréhendés et agencés dans des configurations personnelles. L'écriture urbanistique de la ville a son efficacité. Les modes d'appropriation de l'espace des habitants ont eux aussi leurs propres logiques. Entre ces deux plans, il existe des superpositions mais aussi des décalages, des combinaisons innombrables et complexes.

¹⁷ Palmade J., Lugassy F. et Couchard F., *Contribution à une psychosociologie de l'espace urbain. La dialectique du logement et de son environnement. Etude exploratoire*, Copedith, 1970.

¹⁸ Lugassy F., « Evolution actuelle des relations à l'espace. Théorie bio-psycho-socio-génétique à l'espace », *Bulletin de psychologie*, tome XL, n°380, 1987, pp. 503-512, p. 505

Conclusion

La problématique urbaine dominante des années 1960 et 1970 consiste en une analyse de la manière dont la société produit ses espaces. Le regard porte sur les collectifs, dans leurs dimensions souvent institutionnelles, et sur leurs actions de façonnage de l'espace, qui n'est en définitive qu'une « matière » manipulée. La problématique de l'habiter ouvre une nouvelle voie. Ses sociologues remettent en cause la coupure objectiviste entre les espaces et les hommes. Leurs regards portent au niveau de la relation de codéfinition de l'individu et de ses espaces quotidiens, définis dans les registres matériels et discursifs, idéels et perceptifs. Ces chercheurs font aussi la démonstration selon laquelle une grande part de ce qui constitue la ville est invisible, immatériel. Les parlers singuliers, les ambiances, les rythmes, les codes sociaux, toutes choses qui échappent en nature à la programmation et à l'action rationnelle.

Henri Lefebvre estimait que « plus un espace est fonctionnalisé, plus il est dominé par les 'agents' qui l'ont manipulé en le rendant unifonctionnel, moins il se prête à l'appropriation.¹⁹ » Les sociologues de l'habiter font la preuve du contraire. Nonobstant les dispositifs de domination économique, de minorité politique, de contrainte urbanistique, les habitants populaires parviennent à s'approprier leurs espaces de vie et à se construire à travers eux individuellement et collectivement - ce qui n'empêche pas par ailleurs l'émergence sur les mêmes territoires de problèmes sociaux divers.

Ces territoires appropriés ne sont pas pris à ceux qu'aménage l'urbanisme. L'habitant ne se situe pas dans un affrontement aux pouvoirs publics, dans une relation de lutte pour les territoires. Le rapport entre les deux catégories d'acteurs est une affaire de « profondeur ». L'urbaniste, et avec lui les pouvoirs publics et privés, interviennent sur la ville dans des registres institutionnels, formels, énonçables, visibles. Les habitants habitent la ville à travers des expériences souvent invisibles et difficiles à énoncer ou du moins supposant, pour y parvenir, une attention particulière. Ces expériences ont leur ordre, leur logique propres, à rechercher du côté non des règles de l'action publique, du fonctionnement des marchés ou des objectifs de l'Etat, mais du côté des structures de l'imaginaire, des processus psychiques de rapport aux espaces et des codes sociaux du quartier.

La problématique de l'habiter aboutit à la dissociation de deux pratiques urbaines que l'on croyait liées, celle des aménageurs concevant et organisant les espaces et celle des habitants qui viendraient se fondre dans le « décor » prévu pour eux. C'est cette continuité supposée entre aménageurs et habitants qui donnait sa portée aux théories sur la ville des dominations. Le résultat auquel parviennent les sociologues de l'habiter est différent. La ville invisible des habitants échappe sans cesse aux urbanistes. La ville des urbanistes, à peine construite, est déjà redéfinie, recomposée à travers les logiques psychosociales de l'appropriation, les expériences urbaines. L'habiter est subversif.

¹⁹ Lefebvre H., *La production de l'espace*, Anthropos, 1974, p. 411

Bibliographie

Augoyard J.- F., *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Le Seuil, 1979.

Certeau (de) M., *L'invention du quotidien. Tome 1 : arts de faire*, UGE, 1980.

Chombart de Lauwe P.-H., *Paris et l'agglomération parisienne*, PUF, 1952

Chombart de Lauwe P.-H. (dir.), *Famille et habitation. Tome II : sciences humaines et conceptions de l'habitation*, Ed. du CNRS, 1960.

Mayol P., « Habiter », Giard L. et Mayol P. *L'invention du quotidien, tome 2 : habiter, cuisiner*, UGE, 1980, pp. 11-146.

Lefebvre H., *La production de l'espace*, Anthropos, 1974.

Lefebvre H., *Critique de la vie quotidienne. Tome III : de la modernité au modernisme (pour une métaphilosophie du quotidien)*, L'arche, 1981.

Lugassy F., « Evolution actuelle des relations à l'espace. Théorie bio-psycho-socio-génétique à l'espace », *Bulletin de psychologie*, tome XL, n°380, 1987, pp. 503-512.

Sansot P., *Poétique de la ville*, Payot, 2004. [1^{ère} édition : 1971]

Paquot T., « Entretien avec Pierre Sansot », *Urbanisme*, n°290, 1996, pp. 6-12.

Palmade J., Lugassy F. et Couchard F., *Contribution à une psychosociologie de l'espace urbain. La dialectique du logement et de son environnement. Etude exploratoire*, 1970, Copedith.

DANIEL LE COUEDIC

Muses et gorgones de l'architecture identitaire

Daniel Le Couédic

Dans un contexte de dissolution des doctrines et d'éclatement des théories, les façons de concevoir et d'apprécier les architectures et leurs assemblages ont notoirement évolué ces dernières années. Le foisonnement de la production et l'impossibilité conséquente de tenir un front ont conduit à une tolérance sincère ou dépitée. Toutefois, attribuer d'emblée un caractère identitaire aux édifices ou prétendre ultérieurement le déceler relève toujours, pour les uns, de l'heureuse inspiration des muses alors que d'autres n'y voient qu'une horrible grimace des gorgones. Nous en avons déjà fait la constatation à Brest, en 2003, lors d'un premier colloque consacré à ce thème¹. Il est donc légitime de s'interroger sur cette relance de la discussion, dont la justification ne peut résider que dans la production de nouvelles pièces à verser au dossier. Ce qui est bien le cas, nous semble-t-il, dans trois registres : la critique architecturale et urbanistique ; la considération des analystes et des chercheurs ; la conscience sociale des enjeux.

Architecturer, c'est prolonger l'histoire

La publication posthume des réflexions de Jean-Louis Chanéac, en 2005, a révélé la difficulté à se défaire de cette préoccupation ou à ne pas y faire retour. Membre du *Groupe international d'architecture prospective* (GIAP) présidé par Michel Ragon, chantre alors des métamorphoses radicales, notre homme avait atteint la notoriété dans les années 1970 en préconisant des villes-cratères, en dessinant des macro-structures habitées et en imaginant des « araignées de l'espace » dans l'allégresse scientifique et technicienne qui habitaient alors ses compagnons de route : Paul Maymont, Walter Jonas et Nicolas Schöffer, notamment. Trente ans plus tard, il en était venu à la conviction d'une « pause nécessaire » afin de définir « une véritable architecture régionale », seule capable à ses yeux d'offrir « la sécurisation formelle de l'espace architectural ». Et de s'en expliquer ainsi :

« Qui ne ressent la nostalgie de l'espace protecteur de la casbah ou des vieux quartiers des villes européennes avec le lacy des rues, le paysage de l'enchevêtrement des toitures »².

La conclusion était forte et sans appel : « la prospective ne peut faire l'économie du passé et de la différence ». Le Corbusier n'en vint jamais à une péroration aussi explicite ; il s'était pourtant avancé sur une même voie, avec des mots similaires, dans un article dont le titre ne laisse d'étonner : « Le folklore est l'expression fleurie des

¹ Le Couédic Daniel, Simon Jean-François, *Construire dans la diversité : Architecture, contextes, identités*, Rennes, PUR, 2005.

² Chanéac Jean-Louis (pseudonyme de Jean-Louis Rey), *Architecture interdite*, Paris, Linteau, 2005, p. 93.

traditions ». Opposé au démantèlement du vieil Alger, il en décrivit avec émotion les irremplaçables mérites, quitte à contredire la célèbre vindicte par laquelle il avait naguère débuté *Urbanisme* :

« Il n'y a pas une roue dans les rues de la Casbah, pas une voiture, pas un vélo, rien que des piétons. Car les rues sont raides, impitoyablement coupées de marches. (...) Elles sont si étroites que les étages en encorbellement se touchent souvent aux toitures : ombre et abri »³.

Avec un tel antécédent, Chanéac pouvait expliquer sans ambages – et bien sûr sans regrets – ses réalisations controversées de Val-d'Isère, que ses contempteurs avaient attribuées, à tort donc, à un coupable relâchement ou à l'obligation d'y consentir pour préserver l'activité d'une agence singulièrement désertée. Chez lui, la remise en question avait été patiente et sa conclusion soigneusement argumentée. Hans Ibellings ne s'est pas embarrassé de telles précautions pour ébranler la conviction d'un inéluctable gonflement de la vague *supermoderniste*, qu'il avait lui-même propagée en 1998⁴. Six ans plus tard, il a présenté un tout autre tableau témoignant de la vigueur d'un courant qu'il a qualifié d'*unmodern* et baptisé « traditionalisme contemporain », dont il situe l'essor en 1990. Soulignant le divorce entre la majorité des architectes et des critiques – hostiles à cette tendance – et les promeneurs comme les occupants de ces édifices – très satisfaits de son épanouissement –, il se refuse à y voir un conservatisme obtus⁵. Ibellings préfère diagnostiquer un salubre contrepoids à la modernité débridée permettant de mettre en scène simultanément les deux visages, paradoxaux mais complémentaires, de notre époque sans certitudes.

Une telle dialectique ne réclame nulle modération des partis. Pourtant, classé naguère dans la catégorie des supermodernistes – très mal cernée, il est vrai –, Jean Nouvel s'en démarque depuis régulièrement et semble même prêter désormais allégeance à la longue durée. Dans la tirade lyrico-prophétique du *Manifeste de Louisiana*, en 2005, il a livré son nouveau credo : « Architecturer, c'est prolonger l'histoire vécue et les traces des vies précédentes, c'est être attentif à la respiration d'un lieu vivant, à ses pulsations »⁶. On peut bien sûr y voir une ruse destinée à se distinguer avantageusement de son principal rival en théorie-spectacle, Rem Koolhaas, adepte provocateur du *junkspace* et amateur de slogans à l'emporte-pièce : « fuck the context » ! Ce serait toutefois négliger quelques réalisations anciennes qui relevaient déjà de cette intention encore inexprimée. Il en allait incontestablement ainsi de l'hôtel Saint-James élevé à Bouliac en 1990 : ses volumes et le choix d'un acier corten, dont la rouille partageait la couleur de la terre avoisinante, n'auraient pas été désavoués par les régionalistes de l'entre-deux-guerres.

³ Le Corbusier, « Le folklore est l'expression fleurie des traditions », in *Voici la France de ce mois*, Vol. II, n° 16, juin 1941, p. 31.

⁴ Ibellings Hans, *Supermodernism : Architecture in the age of globalisation*, Rotterdam, Netherlands Architecture Institute, 1998.

⁵ Ibellings Hans, *Unmodern architecture : Contemporary traditionalism in the Netherlands*, Rotterdam, Netherlands Architecture Institute, 2004.

⁶ Nouvel Jean, Juul Holm Michael, *Louisiana manifesto*, Humlebaek, Louisiana Museum of Modern Art, 2008.

Un autre régionalisme

Un tel parrainage ne convient évidemment pas aux aspirations de Jean Nouvel qui, dans sa croisade « pour le spécifique, contre le générique », accepterait sans doute plus volontiers l'onction de Christian Norberg-Schulz, partisan d'une « nouvelle approche phénoménologique [qui permettrait] de se lier d'amitié avec l'environnement » et de trouver ainsi « un équilibre existentiel »⁷. Il faut toutefois se garder des explications a posteriori. Achévant la tour Agbar, à Barcelone en 2005, Nouvel en expliqua le couronnement en dôme oblong par une assimilation qui put laisser pantois : « Pour mon dessin, je me suis inspiré d'un massif rocheux mythique de la région, Montserrat, haut-lieu spirituel de la Catalogne »⁸. Certes, l'érosion a donné à cette fameuse montagne un relief dont la dentelure s'adoucit en coupes, mais la référence laissa circonspect et la réception en fut d'ailleurs mitigée. On ne saurait pour autant condamner systématiquement la démarche : en d'autres circonstances, elle a rencontré l'adhésion et même permis de réhabiliter la création inspirée souvent tenue en suspicion. Ainsi, commentant le Parlement d'Écosse, œuvre ultime d'Enric Miralles (1955-2000) associé à Benedetta Tagliabue, Catherine Slessor a écrit :

« Il est constitué de buttes topographiques à la fois abstraites et contextuelles issues du plus profond de la conscience primitive locale ; il exprime le lien historique et ombilical entre cette terre et son peuple »⁹.

Cet étrange bâtiment avait soulevé bien des polémiques depuis le concours qui l'avait consacré jusqu'à l'ultime et considérable ajustement financier nécessaire à son parfait achèvement. Mais la reconnaissance qu'il reçoit désormais vient corroborer l'intuition de Maurice Marchal, persuadé dès 1926 du primat d'une ratification politique¹⁰. C'est en effet de la dévolution des pouvoirs, dont elle bénéficia le 1^{er} juillet 1999, que l'Écosse tira le désir de cet édifice et l'audace de sa réalisation. C'est par elle aussi, par la confiance qu'elle insuffla, que s'éloigna d'évidence la tentation de recourir par principe à un maître d'œuvre écossais, écartant ainsi le soupçon d'un nationalisme du sang que les gorgones exigent parfois. Miralles le Catalan ne chercha nullement à paraphraser d'antiques édifices, mais n'échappa guère pour autant au patrimoine dont il ne fut en l'occurrence que le dépositaire d'un instant. Il s'offrit à lui de curieuse manière mais il sut en saisir l'opportunité et le transmuter en métaphore. Il s'ouvrit sans détour de cette alchimie et de l'importance qu'avait eue pour lui la découverte fortuite d'un tableau de Gilbert Stuart peint en 1782. Un patineur, dans son mouvement, y déployait son manteau noir d'étrange façon. Moralles en déduisit la forme de ses panneaux de façade. Et Pierre Chabard de conclure, étonné et admiratif : « Le paysage écossais peuplé

⁷ Norberg-Schulz Christian, *L'art du lieu : Architecture et paysage, permanence et mutation* Paris, Le Moniteur, 1997.

⁸ Schmitt Olivier, « Jean Nouvel : la tour d'un illusionniste », in *Le Monde* 2, 17 septembre 2005, p. 56.

⁹ Slessor Catherine, « Brave heart... écossais : Le nouveau parlement écossais, Edimbourg (Royaume-Uni) », in *Architecture d'intérieure – Créé*, n° 317, décembre 2004, pp. 94-103.

¹⁰ Marchal Maurice, « La Bretagne et le monde moderne », in *Breiz Atao*, n° 3 (87), mars 1926, pp. 652-653.

de nuages, de personnages et d'architectures, aperçu sous la manche repliée du grand homme, c'est ce qu'il aurait voulu retrouver dans les fenêtres du parlement »¹¹.

Une tour dominant le ciel de la Catalogne, le parlement d'une nation retrouvant des pouvoirs ancestraux si longtemps confisqués : nous voici bien loin de l'habitat, qui est placé au cœur de nos débats. De surcroît, les mots manquent pour qualifier ces pratiques, sauf à réactiver « régionalisme », ce que font désormais, sans craindre l'opprobre, certains de nos architectes les plus en vue. Yves Lion, qui a reçu depuis le Grand Prix de l'Urbanisme, s'y était essayé avec conviction :

« Je m'intéresse de plus en plus au régionalisme (...) Je cherche des éléments adaptés au climat et à une culture locale. Cette attention au caractère régional nécessite un peu de modestie, de sincérité et de morale, mots que mes étudiants semblent aujourd'hui heureux d'entendre »¹².

Si Yves Lion use du mot régionalisme, ce n'est évidemment pas pour relever le flambeau des Hémar, Gomez ou Quételart, qui l'illustrèrent jadis. Il n'est certainement pas davantage dans ses intentions de donner quitus aux néo-régionalismes qui ont submergé la France de 1960 à 1990. Et sans doute se défie-t-il tout autant des opérations qui les perpétuent maintenant sous divers pseudonymes, *alter architecture* notamment¹³. En effet, alors que leur emprise décline sur les maisons individuelles construites à l'unité, ils accompagnent en toute désinhibition l'essor du *New urbanism* et de ses avatars. C'est incontestablement la plus spectaculaire des évolutions constatées ces cinq dernières années : nous aurons à y revenir mais, auparavant, sans doute faut-il s'attarder sur la situation de la maison-marchandise vendue à la pièce, qui s'émancipe en profitant de l'évanouissement de l'état, de l'affaiblissement des règlements et des contrôles, du désappointement de ceux qui naguère la régentaient, de la surenchère aussi de nouveaux leurres parés de prétendues vertus environnementales. Ce qui engendre un éclectisme inattendu faisant même place, parfois, à des succédanés du Mouvement moderne remportant là une victoire à la Pyrrhus. Cette constatation pousse par ailleurs à reconsidérer le système en trois mouvements conduisant à la série marchande, qui avait fonctionné dans les cycles précédents et semblait capable d'en susciter de nouveaux.

La circulation de la marchandise

Un tel système avait incontestablement présidé à l'avènement de la première « maison à la portée de tous ». Le stade des prototypes s'était situé à la fin du XIX^e siècle et avait eu pour double creuset le *domestic revival* et les romantismes nationaux. Ses principaux spécimens sont recensés dans les histoires de l'architecture, leurs maîtres d'œuvre en sont de grandes figures : Lethaby, Voysey, Jurkovic, etc. Durant l'entre-deux-guerres, une petite série s'en était décalquée, faite en France des réalisations

¹¹ Chabard Pierre, « Parlement d'Écosse, Holyroad, Édimbourg, Écosse », in *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 356, janvier-février 2005, pp. 108-117.

¹² Lion Yves, « Faisons des toits », in *AMC*, n° 52-53, juin-juillet 1994, p. 92.

¹³ Cf. Culot Maurice et Alii, *Alter architecture*, Bruxelles, Archives d'architecture moderne, 2005.

d'architectes honorables mais de moindre envergure, qui donnèrent substance au régionalisme soutenu par la coalition hétéroclite des nostalgiques, des déterministes férus de géographie, des organisateurs du tourisme naissant et des idéologues du centralisme voyant là une occasion de déjouer les autonomismes en troquant l'être contre le paraître. En dépit de son hétérogénéité, il trouva sa théorie, notamment sous la plume alerte de Léandre Vaillat¹⁴. Plus nombreux, moins imposants, mieux répartis, souvent accessibles et régulièrement présentés dans la presse, les édifices l'illustrant devinrent la référence de la « belle maison », d'autant que leurs possesseurs, par leur position sociale – artistes, professions libérales, négociants –, possédaient un fort pouvoir d'entraînement. La grande série néo-régionale, qui a déferlé à partir des années 1960, en a découlé, mais dans une production ne retenant que les signes et faisant l'économie d'un architecte. Une alliance objective présida au succès de l'entreprise. Elle canalisa en effet, à son profit l'intense frustration et le puissant retour du refoulé envahissant alors ceux qui avaient, certes, profité de la prospérité des trente glorieuses, mais estimaient désormais avoir payé cette entrée en modernité d'une honteuse dilapidation de l'héritage ancestral. L'État, désireux d'étouffer les pulsions identitaires qui en résultaient, mais aussi de réorienter sa politique du logement vers l'accession à la propriété d'une maison individuelle, conjugua sa propagande avec la mercatique des sociétés commerciales appelées à en tirer profit¹⁵.

La circulation de la marchandise impose de renouveler périodiquement les modèles pour stimuler le désir, ce qui implique d'être en phase avec les grandes préoccupations de l'heure. À la fin des années 1970, ce principe permettait de pronostiquer la prochaine arrivée au stade de la série marchande d'un second enchaînement décalé de deux décennies. Les réalisations américaines de Wright, Purcell & Elmslie, Greene & Greene notamment, influencées par le transcendentalisme d'Emerson et le naturalisme de Thoreau, en avaient constitué les prototypes. La petite série associée s'était répandue après la seconde guerre mondiale de part et d'autre de l'Atlantique. En Europe, la Norvège et la Finlande avaient été pionnières, suscitant de multiples foyers ultérieurs jusqu'en France où Lajus, Sallier, Courtois, Gimonet, notamment, s'acquirent une remarquable réputation. La Bretagne y vit même l'occasion de revivifier sa quête identitaire et trouva une phalange inspirée – Guillou, Guillouët, Petton, etc. – pour constituer une véritable école. Les premiers éléments de la grande série de ce qui aurait constitué un néo-néo-régionalisme apparaissaient déjà, prêts à prendre la relève. Certaines sociétés, tel Trecobat dès 1980 avec « Nature et bois », se dotèrent même de filiales idoines. Mais l'échec de Valéry Giscard d'Estaing aux élections présidentielles de 1981 sonna immédiatement le glas de sa politique du logement, que Roger Quilliot remplaça par un soutien ostentatoire au locatif et au collectif. La crise économique, qui dévoila enfin sa profondeur, fit le reste : le secteur du logement entra vite en dépression et la maison en pâtit spécialement, au point d'être devancée par le collectif après avoir côtoyé les 80 % de mises en chantier au terme des années 1970.

La légère embellie du début des années 1990 augmentée par divers dispositifs, dont le prêt à taux zéro instauré en 1995, réactiva la mécanique. Curieusement, les fabricants qui avaient survécu à la crise et parfois profité de la concentration qu'elle

¹⁴ Cf. Vigato Jean-Claude, *L'Architecture régionaliste : France, 1890-1950*, Paris, Norma, 1994.

¹⁵ Le Couédic Daniel, *La maison ou l'identité galvaudée*, Rennes, PUR, 2003.

avait suscitée semblèrent d'abord renoncer aux évolutions qui s'étaient dessinées entre 1974 et 1981. Ils s'en remirent à d'anciennes formules péniblement dissimulées derrière quelques ajustements sémantiques : les maisons néo-régionales devinrent ainsi « traditionnelles classiques », mais leur commercialisation s'appuya sur les arguments de naguère désormais propagés par internet. Le site les Maisons de l'Avenir proclamait : « Chaque région a ses particularités, des valeurs et des traditions, une solidarité régionale que nous entendons défendre ». Celui des Maisons Phénix n'était pas en reste, annonçant : « Notre objectif est de construire des maisons qui s'adaptent à l'architecture locale, qui se fondent dans le paysage ». Ce rabâchage fut bref.

Haute qualité et *Existenzminimum*

En fait, la situation avait notablement évolué car le secteur marchand avait perdu entre temps celui qui avait été son allié le plus efficace dans la définition des modèles : l'État, qui délaissait ses anciens bastions – les directions départementales de l'Équipement – et se désintéressait de la norme, qu'il avait naguère imposée. Progressivement, les concepteurs de lotissements oublièrent les anciens ukases architecturaux, d'autant plus aisément que les pulsions identitaires se reportaient sur d'autres domaines. L'impression fallacieuse d'un retour durable à la prospérité et la montée en puissance de la « société des individus » engendrèrent alors une diversité saturée d'éléments très inattendus : colonnes, frontons, toitures tronquées ou cintrées se multiplièrent à l'envi¹⁶.

Il est bien difficile d'inscrire ces produits disparates dans un cycle ternaire. Le seul enchaînement en trois phases que l'on puisse évoquer ramène aux moments où l'architecture, privée de substrat idéologique, s'était offerte à l'hédonisme, n'engendrant guère d'auteurs ni de prototypes susceptibles de faire référence. On pense à l'éclectisme qui domina jusqu'à la Grande Guerre et trouva parfois encore un refuge dans l'Art Déco, puis à la flambée du post-modernisme ironique des années 1980. Mais alors, plus qu'à ses prédécesseurs organisés selon des phases méthodiquement élaborées et justifiées, ce cycle s'apparenterait au système de la mode, qui ne saurait fonder un marché durable dans un domaine si chargé affectivement et concernant un produit aussi onéreux que la maison. Il pourrait cependant en aller tout différemment, après ce moment de turbulence, sous l'influence d'une mise en norme du développement durable initiée par la promotion du concept de haute qualité environnementale (HQE) à l'aube des années 1990. En effet, cette procédure aux multiples volets s'est progressivement réduite à un affichage des performances énergétiques des maisons proposées sur catalogue ou dans les « villages expo » qui se sont multipliés, ce que le label « Bâtiment basse consommation » (BBC) est venu confirmer. Tout fabriquant se doit désormais de l'exhiber, mais en prenant garde de ne pas laisser entrevoir une répercussion d'éventuelles dépenses supplémentaires engagées pour satisfaire à ses exigences. La situation pécuniaire de la clientèle escomptée – toujours plus inconfortable et fragile – nécessite en effet de commercialiser à prix constant voire à le diminuer.

¹⁶ Le Couédic Daniel, « La maison d'abord », in *Nouvelles périphéries urbaines*, Rennes, PUR, 2010.

Dans ce contexte, plusieurs mesures ont été mises à contribution pour maintenir les marges, du sophistiqué *pass-foncier* à la simple réduction des surfaces. Mais une autre idée s'est vite insinuée : la crédibilité du label BBC pourrait bien se trouver renforcée si l'édifice était dépouillé de toute ostentation au profit bien visible de ce seul objectif : l'économie d'énergie. Ainsi, une « maison-calorimètre » deviendrait un objet non plus désirable pour ses signes extérieurs de (relative) richesse architectonique, mais contributif à une vertueuse ascèse grandement valorisée sur le mode d'une nécessaire repentance pour un passé de gaspillage. Exit dès lors la profusion des signes identitaires, du naturalisme des premiers émois environnementaux et plus encore d'un hédonisme joyeux : volume simplifié jusqu'au plus élémentaire de la géométrie, toiture plane ou monopente, modération réduite à néant s'imposent. Mais, comme la pauvreté, même consentie, peine à se traduire en récit architectural, son seul compère envisageable, le fonctionnalisme – où Camille Mauclair voyait le « nudisme des modernes » – retrouve des attraits que le post-modernisme insouciant avait tant raillés. Les prototypes de cet enchaînement ternaire, qui pointe à nouveau, se trouvent non seulement dans les grandes villas de l'étincelant premier XX^e siècle architectural, mais encore, de façon aujourd'hui sans doute plus convaincante, dans les essais d'*Existenzminimum* chers à la Nouvelle Objectivité, qui proposa déjà une grande série, mais toujours sous la forme d'opérations groupées. La petite série à l'unité fut plus rare, mais a bel et bien existé au cours des décennies 1950 et 1960, comme en témoignent les nombreux guides régionaux d'architecture du XX^e siècle publiés ces dernières années. Leur renommée demeura toutefois modeste, faiblesse qui a nécessité de raffermir cet indispensable maillon intermédiaire par une manière de « session de rattrapage » organisée de façon inattendue, à l'aube du XXI^e siècle, par divers promoteurs (Nino Pilin) ou sociétés, à l'instar de Trabeco, « constructeur de maisons très individuelles [incluses dans une] collection haute construction ».

Une société de confiance

Faut-il y voir la fin de la production à caractère identitaire dans le champ domiciliaire qui, de tous, avait été le plus fertile en la matière ? Nous ne le croyons pas. Tout d'abord, il faut constater que la vague néo-régionaliste, bien que très amortie, trouve encore régulièrement à se reformer : le groupe BDP propose ainsi, en Provence, des maisons BBC où le sigle, détourné, désigne des « bastides basse consommation ». Mais surtout, une nouvelle façon de chosifier l'identité semble désormais à l'œuvre. Alors que le concept en avait été forgé pour qualifier a posteriori des architectures produites en réplique spontanée à une emprise excessive ou induite, le *régionalisme critique* semble désormais en passe de se muer en un vecteur de mobilisation mis d'emblée en avant pour soutenir une démarche collective consciente, organisée et ne dédaignant pas la médiatisation. L'exemple le plus fameux, sur lequel Jean-Pierre Le Dantec avait d'ailleurs appuyé sa conclusion en 2003, est évidemment celui du Vorarlberg, dont le succès, mesuré à l'aune des publications et des voyages d'étude, ne se démentit pas¹⁷. Or, pas un ouvrage, pas un site consacré à l'architecture nouvelle de ce *land* autrichien n'échappe à l'évocation de son identité, qu'elle traduirait et

¹⁷ Le Dantec Jean-Pierre, « Supermodernisme global ou modernité glocale », in *Construire dans la diversité*, op. cit., pp. 21-35.

fortifierait. Les gorgones pourraient d'ailleurs s'en réjouir en mesurant ici le succès parallèle – mais dont la corrélation n'est nullement avérée – du xénophobe *Freiheitliche Partei Österreichs* lors des récentes élections. Préférant se réclamer des muses, Helmut-Dietrich parle de « tradition innovante » et Marie-Hélène Contal commente affectueusement ce régionalisme de fait :

« Si ce mouvement a évité la stérilité culturelle du néo-régionalisme ou, au contraire, la banalisation, c'est que son véritable ressort n'était pas une affaire de style, mais une réflexion sur l'organisation de la vie collective. Les *Baukünstler* ont travaillé sous les formes d'une démocratie renouvelée, décentralisée »¹⁸.

Dominique Gauzin-Müller confirme ce sentiment : elle évoque une « société de confiance » pratiquant la solidarité et le dialogue. Dans un ouvrage récent, elle relate en outre la genèse de cet élan né d'un triple refus : refus de l'embaumement d'une contrée louée pour ses beautés naturelles ; refus d'une modernité désincarnée ; refus de la normalisation. Il s'agit donc bien d'une « architecture de résistance » conforme à la définition qu'en a donné Kenneth Frampton :

« Par régionalisme critique, je ne pense en aucune sorte à un quelconque néo-vernaculaire. Je veux employer ce terme en référence aux conditions dans lesquelles une culture locale de l'architecture est développée en opposition expresse à une domination »¹⁹.

Les « régions » ainsi caractérisées peuvent se superposer à d'anciennes entités – venant alors les conforter dans une ancestrale particularité –, mais elles sont également susceptibles d'en matérialiser de nouvelles, dont la pérennité n'est d'ailleurs pas garantie. Les architectures du régionalisme critique peuvent en outre se montrer éminemment paradoxales. Le premier usage de l'expression pour qualifier une production française en donne la mesure. En 1990, analysant pour *The architectural review* les récentes réalisations d'une phalange d'architectes bretons – Michel Velly, David Cras, Jean Guervilly –, qui venaient de rompre brutalement avec le naturalisme ambiant pour s'adonner à un néo-modernisme sans concession, Penny McGuire y décela « une réaction salubre contre le conservatisme et le néo-breton rampant, un régionalisme critique »²⁰. Dans une bataille à front renversé, l'ancien régionalisme faisait figure de menace pour l'identité bretonne, tandis qu'un avatar du Mouvement moderne pouvait lui redonner vigueur en la désengluant de la relation morbide au passé qui aurait caractérisé sa traduction architecturale.

¹⁸ Contal Marie-Hélène, Kapfinger Otto, Ritsch Wolfgang, *Une provocation constructive : Architecture contemporaine au Vorarlberg*, Paris, Ifa-VAI, 2003.

¹⁹ Frampton Kenneth, « Cinq points pour une architecture de résistance », in *Poïesis*, n° 5, 1997 (1986), p. 178.

²⁰ McGuire Penny, « Brittany buildings », in *The architectural review*, n° 1119, mai 1990, p. 74.

Une atmosphère de convivialité

Le Vorarlberg est un *land* montagneux aux vallées isolées et aux bourgs modestes. Il est marqué par une ruralité où l'on situe spontanément le conservatoire des identités, le lieu de leur élaboration première, de leur survie, et, le cas échéant, de leur résurgence. C'est évidemment pourquoi le régionalisme eut d'emblée la maison pour objet de prédilection et la campagne ou le littoral comme terres d'élection. Or, désormais, ce sont les villes et leurs environs immédiats qui accueillent les plus vastes chantiers de la mise en exergue de référents identitaires, proches parfois du simulacre. En effet, les banlieues en restructuration, les nouvelles extensions et même les villes nouvelles sont dorénavant concernées par le déploiement du *New urbanism* longtemps considéré, de manière aventurée, comme une excentricité américaine.

L'expression a été forgée en 1991 et le concept s'est imposé dans l'actualité de l'urbanisme en 1993 où se tint le premier congrès voué à sa promotion. En 1996, largement inspirée par Andrès Duany et Elisabeth Plater-Zyberk, une charte en a précisé les contours et les exigences²¹. Il a vite prospéré sur les ruines du Mouvement moderne, dont il a systématiquement pris le contre-pied, en affichant trois commandements : créer une communauté et un espace public en misant sur la densité et des formes urbaines appropriées ; façonner un paysage de la rue ; modeler l'environnement de manière à mettre en valeur l'histoire et la géographie du lieu. Un certain effroi devant l'ampleur de l'étalement urbain et la promotion du développement durable ont en outre permis aux champions du *New urbanism*, parfois soupçonnés de cultiver un hédonisme superficiel, de prendre de la hauteur théorique. En 1995, Peter Calthorpe a publié *The next american metropolis : Ecology, community and the american dream* auquel Duany et Plater-Zyberk ont répliqué en 2000 avec un ouvrage qui a rencontré une remarquable fortune critique auprès d'un large public : *The rise of sprawl and the decline of the american dream*²².

En France, curieusement, les observateurs s'obstinèrent à lui dénier un avenir européen alors que dès 1989, aux portes de Paris, une telle pratique avait pris son essor sous la houlette d'un maire nouvellement élu au Plessis-Robinson dont la réputation urbanistique, bien écornée par une profusion de grands ensembles, avait naguère reposé sur une cité-jardin des plus modernistes. Certes, les réalisations de l'agence DGA de Pierre Diener et Pierre Guirard témoignaient depuis des années d'un cousinage flagrant, mais elles se cantonnaient dans le domaine du loisir et semblaient donc de piètre importance. Au Plessis-Robinson, la banlieue en devenait le théâtre, ce qui alerta enfin le Ministère de l'Équipement. En 2006, toujours persuadé que la démarche relevait d'une ascendance et d'une fibre américaines, il confia à Cynthia Ghorra-Gobin, spécialiste des USA, une étude pour en connaître les arcanes, qui fournit la matière d'une plaquette abondamment diffusée²³.

²¹ Poticha Shelley R. et Alii, *Charter of the New urbanism*, New York, McGraw-Hill, 1999.

²² Duany Andrès, Plater-Zyberk Elisabeth, Speck Jeff, *Suburban nation : The rise of sprawl and the decline of the american dream*, New York, North point press, 2000.

²³ Ghorra-Gobin Cynthia, *La théorie du New urbanism : perspectives et enjeux*, Paris, Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer : Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction, 2006.

En fait, le propos était ancien et d'origine incontestablement européenne. Il serait aisé, en effet, de trouver au *New urbanism* des racines ancrées dans le *Städte-Bau* de Camillo Sitte, mais pour en rester au XX^e siècle, on ne saurait passer sous silence l'étonnant Portmeirion dont l'excentrique Clough William-Ellis débuta l'édification en 1926 dans la baie de Cardigan. Architecte fortuné, décidé dès l'enfance à élever une ville selon son bon plaisir, qui était de réfuter ce qu'il tenait pour les exactions d'une modernité acquise aux apprentis sorciers, ce Gallois consacra sa longue vie à concevoir cette folie à l'échelle urbaine. Il en fut tardivement mais spectaculairement récompensé : en 1956, Portmeirion reçut en effet la visite intéressée de Frank Lloyd Wright suivi, cinq ans plus tard, de Lewis Mumford, qui en fit la chronique chaleureuse dans *The New Yorker*²⁴.

Mais, évidemment, il faut situer à Port-Grimaud, en 1963, le moment fondateur de ce mouvement qui attendrait trente ans sa dénomination. François Spoerry, son inventeur et réalisateur, s'en expliqua ainsi :

« Mes collaborateurs et moi nous sommes attachés à organiser des espaces qui donnent l'impression de procéder de la longue maturation, des hasards et du temps, des superpositions de volontés contradictoires »²⁵.

Chacun sait le tollé que ces propos et le chantier qui en résultait provoquèrent chez la plupart des architectes et des urbanistes, alors que l'adhésion populaire fut immédiate. Depuis, certains sont revenus sur leur jugement apriorique, tel Claude Parent, qui a courageusement écrit :

« À Port-Grimaud, il y a réellement un climat (..) C'est un peu exaspérant pour les architectes de ma génération qui ont si peu réussi à créer cette atmosphère de convivialité tant revendiquée pourtant dans les écrits et les discours »²⁶.

L'esprit bienveillant de la ville

En fait, Parent, comme Pierre Lajus, prêtent aujourd'hui intérêt aux dispositifs urbains qui furent alors expérimentés, mais ils demeurent sévères pour les édifices. Ils ne sauraient en effet donner quitus à Spoerry avouant sans détours son intention : « Je voulais affirmer sans ambiguïté la référence aux architectures traditionnelles ou régionales ». Or, force est de constater que les épigones de Sitte, en Allemagne, en Belgique et en France, depuis la fin du XIX^e siècle, n'ont connu de réussites durables qu'en associant aux formes urbaines soigneusement choisies dans un corpus historique, des architectures caractérisées par des références identitaires. Ce fut le cas à Metz, Thionville, Ypres, Roulers, etc. Selon l'expression de Geert Bekaert, un certain régionalisme y vint « concrétiser une expérience que le modernisme ne pouvait

²⁴ Mumford Lewis, « Crotchet castle to Arthur's seat », in *The New Yorker*, janvier 1962, redonné in William-Ellis Clough, *Portmeirion : The place and its meaning*, Londres, Faber and Faber, 1963, pp. 90-94.

²⁵ Spoerry François, *L'architecture douce, de Port-Grimaud à Port-Liberté*, Paris, Robert Laffont, 1989, p. 51 et 61.

²⁶ Claude Parent cité par Marc Gaillard, préface à Spoerry François, *L'architecture douce*, op. cit., p. 16.

modéliser »²⁷. Les tentatives de découplage provoquèrent souvent le malaise ou l'incompréhension, voire l'hostilité. Évoquant Louvain-la-Neuve, Maurice Culot parla ainsi « d'efforts architecturaux démesurés et inappropriés » en pointant la permanente application de ses maîtres d'œuvre pour écarter des édifices tout historicisme ou régionalisme alors que le plan général de la ville renvoyait explicitement à l'héritage, comme le prouve l'explication que Raymond Lemaire en donna :

« Ce plan tire parti du message laissé par les vieilles villes issues des siècles de culture urbaine. On a voulu en extraire ce qu'elles contenaient de permanent dans le domaine de l'adaptation inégalée de l'environnement urbain à la vie tant de l'individu que de la communauté (...) : la succession rapide des séquences visuelles toujours renouvelées, le tracé sinueux des rues qui lient des places aux formes diverses »²⁸.

Nul étonnement à la vindicte de Maurice Culot : ses préférences le portent vers un néo-vernaculaire universel teinté d'une couleur locale, dont il a donné un aperçu à Hardelot en 2005, comme maître d'œuvre, et dont le *new village* « à l'ancienne » de Poundbury, qui s'élève dans le Dorset à l'initiative du Prince de Galles dont il est un conseiller écouté, est désormais la vitrine.

Cette alliance d'un plan de ville simulant une longue histoire et d'une architecture le confirmant en puisant dans les ressources du pittoresque a été facilité par l'arrivée du post-modernisme dont Chanéac a vanté « la tolérance et le pluralisme aimable ». Précurseur en la matière, Spoerry disait produire « une architecture douce [faite] pour rassurer et plaire ». Quant à Philippe Pemezec, maire du Plessis-Robinson, il prétend « être guidé par la volonté d'éliminer tout élément de contrariété que la ville pourrait porter en elle ». C'est en effet d'une ville dont il parle car, ici, 2950 logements et les équipements afférents ont été construits sur 35 hectares entre 1990 et 2009. Selon son vœu, pour y installer la sérénité, « une architecture régionaliste, inspirée du lieu où se trouve le projet : l'Île-de-France », a été mise en œuvre²⁹.

La *vox urbanistica* s'en est émue, subodorant un populisme que les rodomontades de Philippe Pemezec pouvaient accréditer³⁰. C'est donc avec des idées aprioriques que le critique du bulletin de l'Institut Français d'Architecture, Olivier Namias, fit le déplacement. Il dut aller à résipiscence, maniant cependant la litote pour masquer sa gêne : « Disons-le tout net : se promener un jour ensoleillé rue du Pot-qui-mousse ou passage de l'Escargot-d'or et traverser la place Spoerry – [notre homme a en effet ici sa place] – n'est pas une expérience désagréable ». Et d'ajouter à son propre étonnement : « L'esprit bienveillant de la ville semble gommer tout mauvais esprit »³¹. Un charme

²⁷ Bekaert Geert, « La reconstruction ou l'heure de vérité », in *Resurgam : La reconstruction en Belgique après 1914*, Bruxelles, Crédit communal, 1985, p. 26.

²⁸ Lemaire Raymond, « Louvain-la-Neuve ou l'université moteur d'une ville nouvelle », in *Environnement*, janvier 1971, p. 30.

²⁹ Philippe Pemezec cité par Hervé Guénot, « Le Plessis-Robinson réinvente sa cité-jardins », in *Le Monde*, 30 mai 2008, p. 32.

³⁰ Cf. Pemezec Philippe, *Bonheur de ville : Un maire au chevet de sa banlieue*, Paris, Eyrolles, 2007.

³¹ Namias Olivier, « Les nouveaux Robinsons du Plessis », in *Archiscopie*, n° 77, mai 2008, pp. 16-18.

opérerait donc dans cette édification de longue haleine ; les muses y auraient chassé les gorgones que Joseph Belmont, envoyé naguère par une administration centrale embarrassée, avait cru discerner et souhaité anéantir en tentant de contrecarrer le projet.

Tout part de la parole

Doit-on pour autant balayer les réticences de ceux qui dénie à quiconque le pouvoir de réécrire l'histoire et d'en installer des reliefs factices, qui se méfient des récits architecturaux élaborés dans l'imaginaire et dénoncent ces paravents à la violence du monde contemporain que constitueraient ces ensembles patelins où ils subodorent une extension cyniquement démobilisatrice des parcs de loisirs ? Qu'Eurodisney, avec le secours de *Dysneyland imagineering* – auteur en 1994 de *Celebration*, la fameuse ville-attraction de Floride – se soit emparé du Val-d'Europe, à Marne-la-Vallée, et y ait fait appel aux multiples ressources de *New urbanism* donne évidemment substance au doute sans qu'il soit nécessaire d'en appeler à la nostalgie paranoïaque de certains zéloteurs de la modernité. Mais sans doute existe-t-il une troisième voie, qui éloigne du ressassement impudent ou sincère, mais toujours déconcertant, sans décourager ceux qui portent attention à l'altérité, aux particularités individuelles comme aux différences collectives. On doit même considérer qu'elle fut ouverte dès 1961 – antérieurement donc à la conception de Port-Grimaud – par John Darbourne et Geoffroy Darke qui partageaient avec Spoerry le souhait de restaurer l'espace public et de retrouver une atmosphère familière, mais s'interdisaient la réplique. La rénovation de Lillington street, à Pimlico, un quartier parmi les plus populaires de Londres, leur fut l'occasion de démontrer qu'une quête identitaire – en appelant ici à la mémoire ouvrière – pouvait se concevoir sans pasticher³².

Aujourd'hui, reprenant une formule de Paul Ricoeur, Philippe Madec souhaite lui aussi se pencher sur les « figures historiques cohérentes », mais il ne croit pas davantage qu'elles puissent se donner, prêtes au emploi, dans des formes archétypiques qu'il suffirait d'agencer avec savoir-faire. Pour lui, elles ne résident assurément pas dans le passé, serait-il filtré ; elles sont en devenir et ne peuvent s'approcher qu'au prix d'un patient travail d'observation et d'interprétation d'une indissociable trilogie-usage, quotidien, environnement, qu'il qualifie de *champs d'accord-*, où s'exprimerait le balancement d'une société « entre le rappel des archaïsmes fondamentaux et l'envie de modernité »³³. Dans cette quête, Madec mise avant tout sur l'écoute :

« Donner son temps à la parole est la condition *sine qua non* du partage (..) Tout part de la parole. La forme on y arrive. Partir de la forme entretient la

³² Cf. Amery Colin, Wright Lance, « Foreword : Lifting the witch's curse », in *The architecture of Darbourne and Darke*, Londres, RIBA, 1977, pp. 7-9.

³³ Prémel Gérard, « Entretien avec Philippe Madec », in *Hopala !*, n° 26, juillet-octobre 2007, p. 15.

fausse fracture entre culture populaire et culture dite savante des architectes »³⁴.

Cette « fausse fracture » n'est pas sans rappeler « l'affectation à être simple » qui put être jadis reprochée aux tenants du jardin pittoresque, dont l'art n'était pas moins savant que celui des champions du jardin régulier. De même, on peut penser qu'en dépit de leurs dénégations, les maîtres d'œuvre de « l'architecture douce » ne sont nullement en reste de subtiles conceptions là même où ils prétendent pourtant se situer humblement dans la cohorte anonyme des constructeurs populaires. Pour Philippe Madec, réduire cette fracture supposée est nécessaire pour « maintenir la diversité de la présence sur le territoire avec tout ce que cela signifie de modes de vie variés »³⁵.

Nous sommes ici au seuil du troisième registre qui justifie de se pencher à nouveau sur la question de l'identité dans son cousinage avec l'habitation : la conscience sociale des enjeux de l'heure. Les modes de vie que pointe Madec sont une pierre d'achoppement pour la pensée architecturale qui en devient souvent hostile aux sciences sociales. Les architectes sont en effet fréquemment portés à les négliger, soit qu'ils s'en considèrent pleinement imprégnés et dès lors dispensés de tout effort d'élucidation, soit qu'ils prétendent les changer et ne pensent donc pas nécessaire de s'attarder au décryptage de ce qu'ils mettent en voie d'extinction.

Dénier le nouvel état du monde

Si cette attitude négligente, en dépit de ses dénégations, a été incontestablement celle du Mouvement moderne, on ne saurait sans précaution en dédoubler le *New urbanism*. Assurer qu'un cadre aux allures immuables, simulant une lente maturation qui aurait trouvé son parfait achèvement formel à l'aube du XXe siècle, favoriserait notre épanouissement relève également de l'apriorisme. Certes, la satisfaction semble cette fois être au rendez-vous : une enquête a récemment montré l'approbation de 70 % des habitants du Plessis-Robinson, qui sont venus vite et nombreux habiter cette ville pourtant très mal desservie par les transports en commun. Mais le spectacle de cette feinte immobilité est bien dérangeant quand les diagnostics écologique et économique annoncent l'imminence d'un basculement et provoquent des sauts sémantiques dans le domaine de l'urbanisme. Ainsi, pour les uns, *habitat* équivaut toujours à logement et singulièrement à maison, mais pour d'autres, il évoque maintenant de façon universelle et générique « l'habitat des hommes » dans une acception anthropologique, voire quasi écosystémique, au moment où la sauvegarde de notre planète devient problématique. L'identité – les identités vaudrait-il mieux dire – ne se montre pas moins polysémique. Surtout, elle semble peiner à opérer la mue qui lui permettrait d'affronter le nouvel état du monde. Que signifie « identité régionale » quand les liens avec la société traditionnelle, qui en était le conservatoire présumé, se distendent irrémédiablement ? Que désigne l'identité familiale à l'heure de la recomposition banalisée ? Que qualifie l'identité professionnelle quand le travail se virtualise, se délocalise et souvent se dérobe ? Etc. Les introuvables réponses à ces questions laissent évidemment perplexe

³⁴ Chessa Milena, Errard Dominique, « Entretien avec Philippe Madec, architecte-urbaniste : “L'architecture écoresponsable reste à inventer” », in *Le Moniteur*, 29 mai 2009, p. 42.

³⁵ Chessa Milena, op. cit., p. 45.

devant l'habitat, la place qu'on lui attribue, la protection concrète, affective et symbolique qu'on en attend.

Les modes de vie renvoient en outre à l'être ensemble, à l'idée que l'on se fait collectivement de soi, à l'image de la particularité qu'on entend présenter et faire valoir, par fierté, par désir impérieux d'assumer un héritage ou, plus conjoncturellement, pour faire bonne figure dans la concurrence des territoires, qui impose de veiller à leur attractivité. Cette dernière conduit généralement à endosser les habits du passé et ménage ainsi de nouvelles perspectives au « faux évolutionnisme » que Claude Lévi-Strauss a défini comme « une tentative pour supprimer la diversité des cultures tout en feignant de la reconnaître pleinement »³⁶. Nous savons que le régionalisme architectural fut utilisé à cette fin durant l'entre-deux-guerres et que le néo-régionalisme des décennies 1960-1970 reprit et perfectionna ce stratagème.

Un éternel recommencement

Ces temps pouvaient paraître révolus, mais le débat sur l'identité nationale récemment ouvert par le gouvernement français en fait douter. Certes, le 12 novembre 2009, à la Chapelle-en-Vercors, Nicolas Sarkozy a célébré une France bigarrée par nature, « un des pays les plus divers du monde ». Mais pour étayer son propos, il a par instant retrouvé les arguments lénifiants et l'intonation qui, depuis l'aube du XXe siècle, ont si souvent dissimulé une duplicité : la benoîte célébration de la particularité prélude en effet généralement à son cantonnement dans la nostalgie. « Chaque région a son climat, son ambiance, ses traditions ; un Français reconnaît d'instinct une région française et il s'y sent chez lui », a proclamé le Président, laissant à d'autres le soin de fixer les très strictes limites d'usage de cette lyrique reconnaissance³⁷. Quelques jours avant le discours présidentiel, Max Gallo, un de ses inspirateurs en la matière, avait d'ailleurs clairement indiqué l'avenir qu'on pouvait lui concéder. Dans un article donné au *Figaro*, après avoir affiché sa conviction que « la France (était) toujours menacée d'éclatement », il avait redit la dangerosité à ses yeux des langues régionales et de leur survie³⁸. La leçon avait été préalablement prodiguée et promptement assimilée. Dès le 16 octobre, un conseiller de Frédéric Mitterand, interrogé à ce propos lors d'un déplacement à Saint-Jean-de-Luz, en avait livré la conclusion : « Le projet de loi sur les langues régionales (promis lors de la campagne pour l'élection présidentielle) n'est plus à l'ordre du jour »³⁹.

À nouveau donc, l'architecture et le paysage pourraient bien constituer une piètre compensation au démantèlement des différences les plus profondes, mais dans un cadre renouvelé. Les maisons individuelles populaires – nous l'avons vu – abandonneraient ce

³⁶ Lévi-Strauss Claude, *Race et histoire*, Paris, Gauthier, 1982 (1952), p. 23.

³⁷ Sarkozy Nicolas, « Discours de M. le Président de la République – Déplacement dans la Drôme : La Chapelle-en-Vercors, jeudi 12 novembre 2009 », Paris, Service de presse de la Présidence de la République, p. 3.

³⁸ Gallo Max, « Les dix points cardinaux de l'identité française », in *Le Figaro*, 30 octobre 2009, p. 14

³⁹ « Langues régionales : Le projet de loi aux oubliettes », in *Ouest-France*, 28 octobre 2009, p. 7.

rôle qu'elles avaient si longtemps tenu pour se muer en vitrine d'un comportement écologique prétendument vertueux dissimulant en fait un changement d'artifice grandement obligé, pour soutenir une immuable politique d'accession à la propriété. La classe moyenne en ses banlieues résidentielles et en ses villes nouvelles prendrait alors le relais, chargée d'exprimer dans l'imaginaire une identité nationale vaguement régionalisée, supposée capable de défier la mondialisation, de surmonter les crises existentielles et de dominer les inévitables métissages dans une assimilation dont un décor urbain suranné, en suggérant des épisodes antérieurs à l'heureux dénouement, serait le rassurant creuset.

Il serait tentant, ici, de reprendre la critique virulente que Jean-Pierre Garnier et Denis Goldschmidt avaient adressée en 1978 à « La Nouvelle Politique Urbaine (NPU) » que le giscardisme promouvait alors pour donner un visage avenant à « la société libérale avancée ». À nouveau, en effet, les muses sont poussées sur le devant de la scène, mais leur musique délicate peine à étouffer le ricanement des gorgones⁴⁰.

⁴⁰ Garnier Jean-Pierre, Goldschmidt Denis, *La comédie urbaine ou la cité sans classe*, Paris, Maspero, 1978.

JOEL LAPORTE

Colloque Habitat et Identité : vers une culture de l'habiter. 26/27 novembre 2009 à Bayonne.

Vendredi 27 novembre 2009 matin.

**REGLEMENTATION ET POLITIQUES PUBLIQUES :
de la construction de la règle à sa mise en oeuvre.**

Propos introductif.

Joel LAPORTE Directeur du CAUE du Lot

Pour illustrer le rôle de la règle dans la diffusion des modèles, il faut rappeler celui joué à la fin des années 70 par les architectes des structures d'assistance architecturale créées par le Ministère de l'Équipement.

Ces architectes consultants avaient été mis en place alors que la loi d'orientation foncière de 1967 avait permis de rendre constructibles une grande partie des territoires ruraux et que parallèlement les Français, tenté par le retour au naturel postsoixante-huitard, redécouvraient les charmes du patrimoine rural au travers du développement des résidences secondaires.

Les modèles de maisons individuelles portés par le plan Courant de l'immédiat après-guerre, jusque-là contenus dans les lotissements proches des bourgs, diffusaient peu à peu le long des voies et concouraient à la banalisation des paysages ruraux.

Les plaquettes de recommandations des directions départementales de l'équipement et les corrections de permis de construire pratiquées par les architectes consultants visaient alors à déstructurer l'aspect monolithique des modèles « Plan courant » par une fragmentation des volumes et à les "ruraliser" en les habillant de quelques détails formels issus d'une lecture pittoresque de l'architecture rurale.

Ces deux attitudes mêlées ont été assimilées par les constructeurs qui ont alors renoncé à tout modernisme et proposé de nouveaux modèles adaptés aux désirs de l'administration : volumes découpés, toitures à deux pentes et nombreux " décrochements ", fenêtres plus hautes que larges... Cette tendance a été par la suite renforcée par les exigences du marketing qui ont amplifié, en mettant en avant les vertus supposées de « la maison de maçon », la référence à des archétypes de l'architecture rurale, en oubliant souvent la raison et le sens et en appauvrissant les formes.

Les CAUE qui ont succédé aux Assistances Architecturales ont très rapidement dénoncé ce type de pratique.

Néanmoins les règles implicites mises en place à cette époque perdurent dans les esprits.

Les constructeurs n'ont d'ailleurs pas renoncé à obtenir de la part des CAUE ou de services de l'État, le soutien nécessaire à la facilitation d'obtention d'autorisations de construire. En témoignent, d'une part la tentative dans un projet de révision de la loi de 1977 sur l'architecture datant de l'an 2000, de réintroduire une obligation pour les CAUE d'intervenir sur les projets des constructeurs pour en faciliter l'insertion sur le terrain et d'autre part les négociations menées dans certaines régions par leur organisation nationale, certaines DDE et les Architectes des bâtiments de France.

A la suite du vote de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, le nombre de collectivités qui se sont dotées de règlement urbanisme a considérablement augmenté. C'est donc sur le fondement des règles qui sont mises en place à cette occasion qu'il faut maintenant s'interroger.

A priori les PLU devraient être porteurs d'un projet urbain dans lequel la forme architecturale devrait faire l'objet d'un véritable débat. La réalité est cependant assez différente. Dans la plupart des cas les règles mises en place mènent très souvent à la reconduction des règles d'aspect ou d'organisation spatiale issues des anciens POS ou d'une analyse du patrimoine local réduite au relevé de ses aspects pittoresques.

Ce type de prescription conduit à un abâtardissement des formes architecturales et urbaines qui dévalorisent les véritables architectures traditionnelles en banalisant des détails architecturaux

maladroitement reconduits pour leur aspect pittoresque sans compréhension de leurs particularités liées aux usages ou aux techniques de leur époque de construction.

Bien souvent ces règles ne semblent prévues que pour la maison individuelle périurbaine de constructeurs, neuve et sur terrain plat. Elles apparaissent essentiellement comme des règles «contre», destinées à corriger a priori les excès ou les insuffisances d'architectures proposées par les constructeurs et non comme des règles «pour», destinées à rendre possible une forme urbaine négociée et partagée.

Au-delà de cette règle écrite, les CAUE sont bien souvent témoins des attitudes d'autocensure des particuliers désirant construire pour qui, au-delà de la règle écrite, il semble souvent nécessaire de se conformer à une règle diffuse de conformité à un modèle local fantasmé, souvenance bien souvent des attitudes correctrices de jadis. Mais ce référent non signifié n'est-il pas encore également présent dans l'esprit de certains élus ou de certains fonctionnaires ?

La difficulté ou la quasi-impossibilité d'écrire une bonne règle, milite pour la mise en place d'outils de concertation très large comme il en existe dans d'autres pays européens ou bien comme peuvent le proposer les projets de chartes architecturales et paysagères développés par de nombreux territoires.

Au travers de nombreux projets d'écoquartiers, apparaissent également des opérations où la puissance publique produit un cadre urbain fort pour que puisse émerger une véritable nouvelle architecture vernaculaire issue des réflexions sur le développement durable : l'expérience de Bazouges-sous-Hédé semble actuellement être un des projets les plus aboutis en France de ce nouvel axe de réflexion.

MELAINE BERTRAND PODA

DOMINIQUE BADARIOTTI

SOMMAIRE

Introduction	2
1. L'imaginaire et la construction des règles dans les politiques patrimoniales : Approche méthodologique	3
2. Morphologie de Labastide-Clairence : Entre mythe et réalité.....	5
3. Etat des lieux et évolution de la réglementation en matière d'urbanisme en France	7
4. Labastide-Clairence, patrimoine et identité locale	8
5. Construction de la règle dans les politiques patrimoniales par le biais de l'imaginaire.	9
6. Les perspectives de valorisation de Labastide-Clairence. Le renouveau dans la mise en valeur de l'identité locale	11
Conclusion.....	12
Note de fin de document.....	14

**Labastide-Clairence dans le Sud-Ouest de la France. Comment l'imaginaire peut-il
contribuer à construire la règle dans les politiques patrimoniales ?**

Mélaine Bertrand PODA & Dominique BADARIOTTI
*Laboratoire SET - UMR 5603 du CNRS &
Laboratoire Image, Ville et Environnement (Strasbourg ERL-7230)*

Introduction

Le présent article propose une étude sur Labastide-Clairence située dans le département des Pyrénées-Atlantiques à peu près 20 km de Bayonne dans le Sud-Ouest de la France. Cette bastide est classée aujourd'hui parmi les villes nouvelles de l'époque médiévale, créées de toute pièce sur les initiatives seigneuriales, en l'occurrence celles de « *Louis Premier de Navarre* », qui deviendra plus tard le roi de France sous le nom de « *Louis X le Hutin* ». Notre analyse part du postulat que ces initiatives seigneuriales de l'époque médiévale matérialisées par la présence d'un ensemble de patrimoine urbain et architectural, auraient contribué dans un premier temps à la mise en place des règles de base de l'urbanisme moderne, et dans un second temps aujourd'hui contribue à inciter le législateur à construire des nouvelles règles dans les politiques patrimoniales grâce à la prise en compte du souhait des populations locales. Dans notre monde contemporain et après vi ou vii siècles passés, cet ensemble urbain garde presque toute sa trame originale et s'intègre bien dans le contexte actuel. Son patrimoine urbain et architectural marque encore très largement le paysage urbain et les politiques patrimoniales. Les éléments structurants de l'espace de cette bastide tels que son urbanisme régulier, ses modes d'occupation au sol, ou encore son style et les éléments architecturaux dont elle dispose en témoignent. Le soutien que lui apportent ses habitants est indéfectible non seulement par leur mode de vie mais aussi au travers d'une bonne politique de valorisation marquée par une approche individuelle et collective. Pour nous, ce constat interroge.

1. L'imaginaire et la construction des règles dans les politiques patrimoniales : Approche méthodologique

En effet, étudier la notion de l'imaginaire comme facteur contribuant à fixer les règles dans les politiques patrimoniales, c'est tenter d'analyser deux préoccupations scientifiques majeures. La première consiste à s'interroger sur les notions de l'imaginaire elle-même, de préférence celui des seigneurs, le roi de Navarre, propriétaire des terres de l'époque afin de comprendre s'il avait déjà une connaissance suffisante en matière d'aménagement du territoire et de l'habitat. A-t-il prévu les impacts de sa politique de gestion du territoire dont le but était de regrouper les populations dispersées ? L'attitude du fondateur était-elle le fruit d'un imaginaire, ou le fait d'une simple imagination découlant de sa capacité à inventer ou à penser un mode de vie et un mode d'habiter qui serait aujourd'hui ancrée dans une forme de réappropriation et de valorisation identitaire ? Nous nous référons ici aux travaux de Vincent Berdoulay et Vincent Bielza de Ory, intitulé pour une relecture de l'urbanisme médiéval. Processus transpyrénéens d'innovation de diffusion, où ils expliquent que dans :

« Les Pyrénées, le phénomène des bastides du Sud-Ouest français a amplement attiré l'attention, tant il a semblé délimité dans le temps et dans l'espace, au point que beaucoup en ont fait un trait identitaire de cette région. Pareillement du côté de l'Espagne, on sait qu'il y a eu aussi création de villes régulières dont l'épanouissement se serait produit avec la renaissance¹. »

La deuxième préoccupation dans cette analyse vise à appréhender les différentes formes de l'imaginaire collectif conduisant aujourd'hui aux politiques individuelles et collectives de mise en valeur de cet héritage médiéval. Dans cette logique, nous relèverons aussi bien au niveau des collectivités, ensuite au niveau des habitants eux-mêmes, ces formes d'appropriation et de réappropriation des éléments de la culture dans l'affirmation et la recherche d'une appartenance identitaire locale et pourtant bien visible. Pour cela, afin de répondre à la question théorique qui sous tend notre démarche à savoir comment l'imaginaire peut-il contribuer à construire les règles dans les politiques patrimoniales ? nous formulons l'hypothèse selon laquelle les politiques patrimoniales pourraient être des catalyseurs du travail de réappropriation de la culture traditionnelle et de la valorisation de l'identité par le biais de l'imaginaire collectif. En effet, en privilégiant l'approche géographique dans cette analyse, il faut savoir que de nombreux géographes se sont intéressés au phénomène des

bastides mais ce qui nous intéresse de plus particulièrement parmi ces nombreux travaux sont ceux traités sous l'angle de la diffusion, de la ressemblance ou de leur extension spatiale. Ces travaux ont permis aux géographes de rechercher les foyers d'innovation, où l'idée, l'objet ou l'institution auraient été inventés afin de tirer profit de la part de l'imaginaire seigneurial auquel notre analyse s'intéresse. Comme l'explique justement Sauer C. : *La géographie culturelle a beaucoup tiré parti de cette perspective*². » Car les géographes ont été capables de :

« S'efforcer de réunir dans un même mouvement toutes les interactions physiques et sociales contribuant à la dialectique responsable d'une morphogenèse observable dans le paysage. Il ne s'agit pas de privilégier le morphologique sur le social, ou inversement, mais de voir comment l'un renforce ou fait évoluer l'autre réciproquement³. »

Si l'on considère aussi que le patrimoine tiré de la présence de cette bastide représente un outil d'aménagement du territoire⁴ aujourd'hui, l'approche développée dans le dictionnaire géographique de Jacques Lévy et Michel Lussault sur la définition de la notion de l'imaginaire nous semble pertinente dans le cas d'une politique de mise en valeur. Ils proposent la définition suivante :

« L'imaginaire est un ensemble d' « images mentales » en relation qui confèrent, pour un individu ou un groupe, une signification et une cohérence à la localisation, à la distribution, à l'interaction de phénomènes dans l'espace. L'imaginaire contribue à organiser les conceptions, les perceptions et les pratiques spatiales⁵. »

(illustration 1)

Aujourd'hui, une visite du centre de Labastide-Clairence permet d'explorer et de constater réellement l'attachement des habitants à leur bastide par une politique de mise en valeur individuelle et collective notamment par des symboles basques et de nouveaux principes d'aménagement insufflés par les élus locaux au début des années 90. On s'aperçoit dès lors que les aspects modernes de Labastide qui eux sont inspirés des sources locales riment bien avec les éléments de la tradition basques, autres fois délaissés. Ce sont les couleurs, les styles urbanistiques et architecturaux, les formes, les matériaux utilisés, les savoirs faire du terroir, l'artisanat, l'agriculture, le tourisme etc. C'est ce qui expliquent d'ailleurs Antoine Bailly et Bernard Debarbieux que : « *l'imagination était à la fois « faculté de connaissance » et « état*

de conscience » essentiels dans notre rapport au monde⁶. » Et ce rapport au monde pour les habitants de Labastide-Clairence ne pourrait se faire que dans une posture de revendication ou de valorisation identitaire pourtant bien réelle dans cette région qui affirme de plus en plus sa basquité dans toutes ses formes.

(illustration 2)

2. Morphologie de Labastide-Clairence : Entre mythe et réalité

Les bastides du Sud-Ouest de la France ont été construites dans la même logique que celles de certains pays de l'Europe actuelle (Italie, Espagne, Europe du Nord etc.) pour être des villes nouvelles de la fin du xiième et le milieu du xivème siècle. Dans les mêmes travaux, V. Berdoulay et V. Bielza de Ory, mettent en avant que ce n'est qu'à partir des années 1940 que l'historiographie démontre une vision renouvelée de la bastide. Après plusieurs débats « *on se rend compte que la bastide est avant tout un nouvel établissement humain, planifié, cherchant à mettre en valeur une partie du territoire⁷.* » Cependant l'approche morphologique influencé par l'histoire de l'architecture des bastides du Sud-Ouest français, met beaucoup plus l'accent sur l'urbanisme régulier de ses bastides, le côté esthétique et son influence dans le paysage urbain actuel. Nous pouvons citer ici les travaux de Lavedan⁸ qui illustrent en grande partie ces aspects particuliers des bastides. Dans la même ligne d'idée, là encore les analyses de Berdoulay V. et Bielza de Ory V., nous éclairent de plus quand ils expliquent que :

« On peut certes considérer comme une innovation, par leur concrétisation même et leur nombre, mais quelle est la part d'invention qui préside à leur apparition ? Force est de constater que l'historiographie reste discrète – faute de connaissances – sur leurs origines et modèles d'inspiration. On a en revanche beaucoup plus insisté sur l'influence qu'elles ont pu avoir, une fois établies, sur les conceptions urbanistiques subséquentes. C'est l'attention quasi exclusive sur la forme régulière du plan (rues et place) qui a guidé ce type d'interprétation. Certes, il serait difficile de nier la valeur d'exemple de ces établissements nouveaux, d'autant plus que les pouvoirs politiques qui se disputaient le devenir du Sud-Ouest français rayonnaient par ailleurs dans une grande partie de l'Europe. Mais l'approche exclusivement morphologique n'a pu que survaloriser cette influence, au détriment d'une appréciation des transformations socio - géographiques les plus significatives. Ainsi, Lavedan considère que les villes nouvelles construites au sud des Pyrénées, notamment dans le Levant au xiiième siècle, suivent le modèle établi au nord⁹ ».

(illustration 3)

Carte 1 : La morphologie de Labastide-Clarence. Son plan régulier avec des îlots et lots. Présence des espaces bâtis et non bâtis en jardins privatifs, la place centrale, symbole de rassemblement et de regroupement des populations dispersées.

En effet, les bastides du sud-ouest français sont issues d'un projet d'aménagement et de colonisation d'un territoire, basées sur un contrat de paréage¹⁰ passé entre le propriétaire des terres, en l'occurrence une autorité locale laïque ou ecclésiastique et le fondateur de la bastide c'est à dire l'autorité seigneuriale. On notait aussi l'existence d'une charte de coutumes qui consignait aux acquéreurs des terres, leurs droits et devoir, des privilèges ou encore qui réglait des intérêts au moyen âge au sein de la bastide. Pour le cas de Labastide-Clarence, elle présente à ce titre un certain nombre de caractéristiques architecturales et urbaines distinctives. Dans le cas de Labastide-Clarence, elle s'organise autour de la place centrale : c'est le centre attractif, symbole de rassemblement ou de regroupement des populations dispersées mais aussi moyen d'échanges commerciaux sous la haute autorité locale de l'époque.

(illustration 4) Dans cette zone centrale de la bastide, nous pouvons souligner le respect des îlots, qui se traduit par le même rythme architectural du bâti. Les lots attribués aux colons à l'époque sont encore visibles : chaque maison possède deux fenêtres sur la façade côté rue et permettant de délimiter chaque lot. Il y a dans ce type de lotissement un côté jardin privatif que nous retrouvons encore aujourd'hui, et un côté s'ouvrant sur la façade sur rue. Les côtés sur rue permettent d'observer les colombages sur toutes les façades, des maisons, des éléments très importants dans la culture Basque, ainsi que les éléments rythmiques architecturaux qui sont encore bien conservés dans leur majorité. L'homogénéité du bâti et des couleurs qui rappellent certains éléments forts de la culture basque. Les maisons n'étaient pas attenantes, elles étaient séparées par une androne (Ruelle très étroite) qui permettait de limiter la propagation des incendies.

(illustration 5)

3. Etat des lieux et évolution de la réglementation en matière d'urbanisme en France

En faisant un parallèle sur l'évolution de l'urbanisme en France, il faut savoir que les réflexions sur l'urbanisme en France sont fort anciennes et on peut faire un rapprochement avec les initiatives seigneuriales de l'époque médiévale, plus exactement au xiième siècle, période à laquelle les bastides étaient érigées. Cela corrobore d'ailleurs bien notre affirmation qui présentait l'urbanisme des bastides comme étant les prémisses de l'urbanisme moderne conséquence de l'imaginaire des seigneurs et vicomtes, anciens propriétaires des terres. En effet, les premières réflexions générales sur la notion de l'urbanisme étaient sanctionnées en 1867 par la publication de l'ouvrage de l'ingénieur catalan Ildefonso Cerdà¹¹. En France, celui-ci a commencé n'à être débattu qu'en 1919, suite à la parution d'un article dans le bulletin de la Société de Neuchâtel de géographie dirigée par Pierre Clerget¹². Quant au droit de l'urbanisme, celui-ci est resté longtemps limité pendant cette même période par des prescriptions de police administrative imposées par les autorités locales aux propriétés privées. L'époque contemporaine n'a vu s'inscrire le droit de l'urbanisme que bien après la première et la deuxième guerre mondiale, à travers les politiques de planification et d'aménagement du territoire. On peut constater que les premières règles d'urbanisme applicables sur l'ensemble du territoire français sont celles relatives aux découpages en parcelles votés par les lois du 19 mars 1919 et du 12 juillet, qui soumettaient à l'autorisation administrative, la création des terrains destinés à être bâtis alors que dans les bastides les futurs habitants obtenaient des terrains à bâtir et des terres à cultiver en contrepartie de leur volonté à habiter les domaines seigneuriaux. La différence avec le droit d'urbanisme de l'époque contemporaine est qu'on garantit aux acquéreurs de lots, qui sont viabilisés, c'est-à-dire dotés d'équipements de premières nécessités : adduction d'eau, réalisations des réseaux d'égouts, alimentation électrique, création des chaussées de différentes avec les matériaux disponibles. Ces opérations de viabilisation n'existaient pas encore à l'époque médiévale sous la même forme, mais selon les caractéristiques distinctives à chaque bastide : régularité des îlots et lots, les rues et ruelles, le respect de la mitoyenneté etc. En 1967, la loi d'orientation foncière a introduit la séparation des règles d'urbanisme du droit de l'urbanisme. On note cependant que cette loi pose pour base le contrôle des territoires à aménager par le permis de construire, les autorisations d'urbanisme et des règles de construction qui doivent être respectées par tous en l'occurrence les constructeurs sous peine de sanctions pénales. Par ailleurs, cette même loi modernise les documents de planifications urbaines à savoir les schémas directeurs à l'échelle des agglomérations, et les plans d'occupation des sols (POS¹³)

à l'échelle communale. En 1919, on adoptait la loi relative aux plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension, considérés comme antérieur aux documents d'urbanisme, et qui regroupait cependant les dossiers concernant l'aménagement global des communes qui en étaient pourvus.

Les documents d'urbanisme ont été à nouveau modifiés par la création de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU), au profit des nouveaux plans locaux d'urbanisme (PLU). En réalité, le PLU garde bien la base juridique et fonctionnelle que le POS mais inclus en plus le plan d'aménagement et développement durable (PADD) dans le but de prendre en compte les souhaits des habitants locaux par la voie de leurs communes respectives tout en suivant l'évolution écologique de leur territoire. L'exemple de Labastide-Clairence est évocateur par l'imaginaire territorial basque qui trouve sa place aussi bien avec les nouvelles règles relatives à la loi SRU qui dorénavant prend en compte les éléments sensibles du territoire c'est-à-dire des plans de sauvegarde des ensembles urbains remarquables et du patrimoine bâti dont les habitants de Labastide-Clairence héritent aujourd'hui.

4. Labastide-Clairence, patrimoine et identité locale

Le panorama sur l'historique des différents textes réglementaires ainsi que les principales caractéristiques de Labastide-Clairence que nous avons évoqué ci-dessus, ont permis de s'interroger sur comment l'exemple de Labastide-Clairence illustre l'évolution de la notion du patrimoine et comment il contribue à construire la règle dans les politiques patrimoniales ? Quels rapports ont les habitants avec leur bastide ? Au vu de l'état de sa conservation, Labastide-Clairence s'impose effectivement comme un patrimoine au sens propre du terme, défini ici comme un héritage du passé ayant influencé notre mode de vie et susceptible d'être transmis de génération en génération. Cette considération patrimoniale a largement été évoquée dans les travaux de Alain Bourdin, auteur de l'ouvrage le patrimoine réinventé où il explique que :

« Le terme patrimoine s'est imposé. Un peu oublié en France, ou limité à une acception étroitement juridico économique, il a connu, en partie grâce aux organismes internationaux, un renouveau notable. On en a fait des services ou des années. Plongeant dans les idéologies traditionnelles, utilisées par les uns pour justifier leur particularisme et leur opposition à l'Etat central, par d'autres pour imposer l'unité à un empire morcelé, cette notion semble plus apte

à mobiliser l'affectivité qu'à organiser les faits. A côté d'un vocabulaire spécialisé technique et juridique, l'idée du patrimoine s'impose comme la plus englobante, la plus riche de sens, de sentiments et d'images¹⁴.»

(illustration 6) Photo : Valorisation patrimoniale (Photo plaque Mairie de Labastide-Clairence).

En effet, cette nouvelle vocation patrimoniale a engendré une mobilisation générale mais en particulier au niveau de Labastide-Clairence, permettant d'alimenter les réflexions et d'interpeller le législateur à co-construire les règles dans les politiques patrimoniales. L'exemple de la loi SRU est évocateur. Cette co-construction des règles n'est pas le fait du hasard mais plutôt l'influence d'un mouvement des populations locales attachées à leurs identités territoriales. Deux faits importants permettent d'illustrer ce cas de figure. Tout d'abord, cela a commencé au XIX^e siècle avec la notion de protection des témoins du passé une des notions qui a contribué énormément au concept de patrimoine actuel. Pour la première fois, la construction des monuments et sites se concrétisent par des mesures et les grandes nations européennes tracent des cadres juridiques et administratifs de leurs politiques. En France par exemple, la première loi de protection date de 30 mars 1887, même si administrativement sa notion est plus ancienne, puisque dès 1837, Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques avait créé la première commission des monuments historiques. En second lieu, dans l'article 1 de la convention des Nations Unies concernant la protection du patrimoine culturel et naturel, on considère comme faisant partie du patrimoine culturel, les ensembles ou groupes de construction isolées ou réunies qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science. Mais de quel point de vue est-il légitime de se servir d'imaginaire pour illustrer les règles d'une politique patrimoniale ?

5. Construction de la règle dans les politiques patrimoniales par le biais de l'imaginaire

En effet, les politiques patrimoniales par la promotion et la mise en valeur de l'héritage historique et culturel ont toujours été en grande partie le fruit de l'imaginaire. Les publicités, les médias, et la liste n'est pas exhaustive font constamment appel à l'imagination, « *mais font aussi miroiter en permanence la figure de l'ailleurs imaginaire contre le réel*¹⁵. » Partir dans

l'ailleurs de l'imaginaire, c'est la seule manière pour l'homme moderne de se sentir libre et par conséquent cela donne un pouvoir d'attraction aux biens matériels qu'il voudrait mettre en valeur. C'est aussi se donner librement un autre monde que celui de la réalité. C'est ce qu'indique A. Bailly d'ailleurs quand il énonce qu' : « *Un lieu quel qu'il soit, n'est rien pris en lui-même ; le milieu physique ne sert que de support et ne prend un sens que par rapport aux sociétés qui ont créé son histoire et qui forgent son avenir*¹⁶. » Mais dans les années 1970 avec le mouvement néo-régional, on a constaté un abandon quasi général au profit des mouvements d'art des décorations, mettant quelque part en suspens l'engouement pour le patrimoine local. Cette situation a engendré une déviation dans l'ensemble des politiques de conservation du style basque. Par exemple le style à colombage, un des éléments importants dans la culture de l'habitat basque, s'est vu modifier pendant la même période. Il a fallu attendre le début des années 90, avec cette vague du « tout patrimoine » évoqué par Alain Bourdin associé à un revirement de la situation par la mise en place des zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP¹⁷) pour inciter à un retour vers la tradition où les collectivités oeuvreront au soutien des initiatives locales pour des raisons économiques, esthétiques voire identitaires. Ceci a eu un impact non négligeable d'ailleurs sur le projet de loi sur la SRU modifiant ainsi les anciens documents d'urbanisme pour créer la ZAC¹⁸ et le PADD, et intégrant le souhait des populations concrétisant ainsi le fruit de leur imagination individuelle et collective. Face à cela, on a constaté un retour vers la tradition au moment de projets de réhabilitation. Selon Pierre Bidart :

« En réalité, parmi les régions françaises, le Pays basque n'a pas manqué de se distinguer notamment par la dimension énigmatique de ses origines, mais aussi par les alternances entre intégration nationale et attitude de retrait, aboutissant à une structuration contrastée des imaginaires individuels (basque et français), qui font aujourd'hui l'objet de nouvelles recompositions¹⁹. »

(illustration 7)

(illustration 8)

(illustration 9)

(illustration 10)

(illustration 11)

(illustration 12)

6. Les perspectives de valorisation de Labastide-Clairence. Le renouveau dans la mise en valeur de l'identité locale

Plusieurs éléments caractéristiques de Labastide-Clairence sont actuellement valorisés par le haut et par le bas, à l'image de la place centrale dans un modèle Gimontois²⁰ c'est-à-dire les formes des bastides sont matérialisées par la présence des rues constituant l'élément central et qui fait office de place publique. Dans certains cas, la place publique se manifeste par l'élargissement de la rue²¹.

(illustration 13) (Photo plaquette Mairie de Labastide-Clairence)

On remarque aussi que l'occupation au sol marque une régularité de tracés des îlots et lots, ou encore que l'homogénéité du bâti dans son architecture de style basque à colombages, et ses couleurs²² s'imposent comme autant de preuves d'une initiative individuelle et collective de valorisation du patrimoine telle que le permettent les ZPPAUP. Cette réappropriation des symboles traditionnels sont bien visibles dans les nouvelles constructions actuelles, où les habitants s'imprègnent de ces éléments pour les réutiliser à nouveau. C'est ce qu'explique Pierre Bidart ci-dessus quand il parle de nouvelle recomposition mise en place dans les politiques patrimoniales au niveau de Labastide-Clairence, traduisant cette volonté pour des raisons économiques, esthétiques, voire identitaires. Là encore, l'analyse de Jacques Lévy et Michel Lussault nous semble pertinente, quand ils expliquent : « *Qu'il existe des imaginaires collectifs qui influent considérablement sur les façons dont les sociétés à la fois se conçoivent et se représentent et conçoivent et représentent leur monde*²³. » Ce sont des réalités visibles à Labastide-Clairence par la rénovation des bâtiments dans un style unique basque à colombage. Aujourd'hui, Labastide-Clairence bénéficie de deux labels touristiques : « *Plus beau village de France* » et « *Bastide du Sud-Ouest* », ce qui signifie que Labastide-Clairence s'inscrit dans une démarche de valorisation identitaire par le biais du tourisme. Depuis une vingtaine d'année, la municipalité incite les habitants, artistes, commerçants, éleveurs à participer à la valorisation de Labastide tout en leur favorisant les démarches administratives. Cela traduit une véritable volonté, des pouvoirs publics de dynamiser leur territoire par l'implantation d'activités nouvelles et porteuse d'un certain type de tourisme, plutôt haut de gamme (gastronomie, artisanat d'art...). Les visiteurs à leur entrée à Labastide-Clairence, se sentent déjà bien accueilli. L'on peut observer les panneaux d'information et les indications qui attirent l'attention mettant en valeur les spécificités locales et la culture basque. La municipalité de Labastide-Clairence en commun accord avec les populations locales, mène différentes actions afin de développer des produits touristiques de qualité, considérée comme

moteur de l'économie locale individuelle et collective. Toutes ses actions sont impulsées par la municipalité.

(illustration 14) (Photo plaquette Mairie de Labastide-Clairence)

Au niveau de l'Office du tourisme, sont mises en vente voire distribués gratuitement aux visiteurs, différents ouvrages sur Labastide, son style architectural et urbain, son évolution dans le temps. L'Histoire de Labastide à travers son style architectural et urbain sont mises en valeur et attire une attention particulière. Un circuit pédagogique de découverte a été mis en place par l'Office du Tourisme et complété par des plaques explicatives fixées sur les maisons à particularité basque montrant en quelque sorte un système de mise en valeur individuel des populations locales. Au niveau des structures hôtelières, les touristes peuvent choisir entre des chambres d'hôte, des gîtes, des appartements, des résidences de tourisme et enfin des restaurants à connotation basque en particulier. Ces structures fonctionnent ensemble à travers l'association des opérateurs immobiliers locaux et en collaboration avec la municipalité qui les soutiennent dans leur démarche de valorisation afin de montrer aux visiteurs la bonne image de Labastide. On note également la présence des groupes associatifs des danses folkloriques et des chanteurs basques qui manifestent pour Labastide à travers leurs prestations et permet ainsi d'élargir le panel d'activités.

Conclusion

Au terme de cette analyse sur Labastide-Clairence, notre étude nous a permis de mieux connaître les bastides érigées dans le Sud-Ouest de la France, témoins d'une période de l'Histoire, mais que nous avons considérées comme un objet géographique. Sur le même article publié dans le Sud-Ouest Européen, sur la problématique de l'innovation et de d'adoption de l'héritage médiéval, Vincent Berdoulay et Vincent Bielza de Ory ont démontré que les faits qui seraient à la base d'attachement des habitants à leurs biens locaux étaient longtemps étudiés sous l'impulsion de la psychologie sociale appliquée. Pour eux :

« Le processus cognitif qui mène de la prise de conscience de l'existence d'une innovation jusqu'à son adoption éventuelle a permis, du point de vue de la géographie du comportement, d'analyser le processus de diffusion en le rapportant à ses effets ou contraintes spatiaux²⁴. Si dans cette géographie de comportement, l'accent été particulièrement mis sur la modélisation spatiale du processus de diffusion, cependant les travaux ont surtout été faits du point de vue

de l'adoption : Qu'est-ce qui freinait ou encourageait un individu à adopter une innovation dont il avait été informé ? Il y avait là comme une vision du monde finalisée, impliquant qu'une innovation, une fois inventée, doit normalement être adoptée²⁵. »

Il a été aussi très intéressant d'observer comment les différentes ressources sont exploitées. Labastide-Clairence s'est tournée vers le tourisme via les politiques publiques, tout en conservant une part importante d'agriculture qui parallèlement sert de support touristique marginal mais en expansion, par le tourisme à la ferme. Ce sont à la fois des éléments matériels, des lieux de vie, comme la place centrale et les arceaux bien sûr, les maisons à colombages, ou alors des éléments qui appartiennent plutôt à la culture et aux traditions, comme la danse ou la pelote. Dans l'esprit des habitants, l'image de la bastide est forte : il en émane un puissant sentiment d'appartenance. Nous pouvons donc dire que Labastide est ici perçue comme un espace vécu plus que comme une entité historique. Mais du point de vue de l'action politique, cette même image, centrée sur les mêmes référents, est mobilisée dans le sens d'un marketing territorial favorisant et soutenant le développement touristique de la ville. Cet imaginaire paraît donc à la fois impulser et orienter une politique de valorisation patrimoniale active, et dans le même temps, en être le produit. L'identité territoriale locale semble se cristalliser autour des mêmes symboles que ceux qui font l'objet d'une valorisation politique. Dans ce cas, la patrimonialisation par le haut et par le bas semblent être consensuelles. Cette appropriation patrimoniale par le bas a impulsé une politique de valorisation et a conduit aujourd'hui le législateur à la construction des règles favorisant ainsi une bonne politique de mise en valeur. Cette politique de valorisation qui a favorisé l'appropriation de ce patrimoine, ont permis de comprendre que Labastide-Clairence doit être pensée non seulement en terme de protection du patrimoine en rapport avec l'histoire locale mais qu'il faut aussi l'aborder sous l'angle d'une valorisation sensible à la fois aux initiatives historiques et au sens géographiques du terme en se basant sur son passé, son présent et son futur. Quant à notre questionnement sur « comment l'imaginaire peut-il contribuer à construire des règles dans les politiques patrimoniales », notre démarche ne remet pas totalement en cause toutes les bases de réglementation mais nous voulons souligner que l'engouement de la population manifestée pour la défense de leur patrimoine, au niveau de Labastide-Clairence ou ailleurs, a largement influencé la loi SRU dont l'objectif était de remettre le projet au centre de l'urbanisme opérationnel, ceci enfin d'éviter une politique d'urbanisme de la table rase. Un autre exemple est celui du PLU qui vise à proposer des contraintes appropriée et appliquée par les urbanistes et architectes qui sont souvent font face

à ce perpétuel questionnement sur le comment organiser la ville ou le territoire d'aujourd'hui ou encore comment l'aménager avec ou sans tenir compte de l'héritage du passé qu'elle regorge.

Note de fin de document

¹ Berdoulay V. et Bielza de Ory V. Pour une relecture de l'urbanisme médiéval. Processus transpyrénéens d'innovation de diffusion. Sud-Ouest Européen N°8, p.75-81 Toulouse, 2000.

² Sauer, C. Agricultural origins and dispersals, New York, American Geographical Society, 1952

³ Berdoulay V. et Bielza de Ory V. . op.cit

⁴ Degrémont I. (1996). *Patrimoine et Aménagement, étude géographique d'un outil d'aménagement*, Thèse de Doctorat, Géographie, Université de Pau.

⁵ Lévy J. et Lussault M., 2003, p489.

⁶ Debarbieux B., « *l'imagination et imaginaire géographique* » in Encyclopédie de géographie sous la direction d'Antoine Bailly. Paris : Economica, 1992.p.875-876.

⁷ Saint-Blanquat O. de, « les bastides du Sud-Ouest de la France », Annales ESC, 1942 et 1949 ; Lire aussi Higounet C., Paysages et villages neufs du Moyen Âge, Bordeaux, Fédération Historique du Sud-Ouest, 1975. 492p. Trabut-Cussac, J.P, L'administration anglaise en Gascogne sous Henry III et Edouard Ier de 1254 à 1307, Paris et Genève, Droz, 1972. Berdoulay V. et Bielza de Ory V. Pour une relecture de l'urbanisme médiéval. Processus transpyrénéens d'innovation de diffusion. Sud-Ouest Européen N°8, p.75-81 Toulouse, 2000.

⁸ Lavedan P., Histoire de l'urbanisme. v.I. Antiquité, Moyen Âge, Paris, Laurens, 1926, réed.1966.

⁹ Berdoulay V. et Bielza de Ory V. ibidem. p 78.

¹⁰ Le Paréage au moyen âge, est un contrat de droit féodal d'association entre deux ou plusieurs seigneurs, leur assurant une égalité de droit et de possession indivise sur une même terre. Cette association est beaucoup plus dans un but économique et commercial. Lire aussi le pariage dans le petit Larousse 2009.

¹¹ Ildefonso Cerdà. La théorie générale de l'urbanisation parue 1867.

¹² Clerget P. (1875 – 1943), ingénieur, inventeur en mécanique français, il fut le pionnier de l'aviation. Il a consacré sa vie à la recherche sur la motorisation des aéronefs. Parmi ses œuvres, on peut citer la conception de l'un des premiers moteurs diesel pour les avions.

¹³ POS : Plan d'Occupation au Sol, loi d'orientation foncière de 1967, modifié par la loi sur la SRU et devenu PLU (Plan Local d'Urbanisme)

¹⁴ Bourdin A., « *le patrimoine réinventé* ». Espace et Liberté, PUF, 1984, 239 p.

¹⁵ Carfantan S. *Philosophie et spiritualité*, 2002, Article imagination et imaginaire. Leçon 27.

¹⁶ Bailly A. (dir.). « Les représentations en géographie » *Encyclopédie de Géographie*. Paris : Economica, 1992.p.379. Lire aussi Berdoulay (V) et Entrikin (J-N) 1998, *Lieu et sujet. Perspectives théoriques autour du lieu*, in L'Espace géographique, n° 2, 1998, p. 115.

¹⁷ ZPPAUP : *Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager*. Article de la loi n°93-24 du 8 janvier 1993. Sur proposition ou après accord du conseil municipal, des communes intéressés, elle peut être institué autour des monuments historiques et dans les quartiers, sites et espaces à protéger ou à mettre en valeur pour des raisons d'ordres esthétique, historique ou culturel. La ZPPAUP constitue une servitude d'utilité

publique, ses dispositions sont intégralement reprises en annexes des POS, aujourd'hui largement renforcer par la SRU.

¹⁸ ZAC : Zone d'Aménagement Concertée. Loi d'orientation foncière n° 67-1253 du 30 décembre 1967 substituant aux ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité).

¹⁹ Bidart P., Héritage, dynamique et tension au Pays basque français, 2003. p1-23

²⁰ Selon les travaux de l'historien Higounet (1911-1988), sur la typologie des bastides dans le sud-ouest : Modèles Quercinois, Aquitain, Gascon et Gimontois.

²¹ Torejon N. et Canet P., Architectes DPLG. Bastide en aquitaine, repères d'urbanité, patrimoine et modernité. 2008, Destination Patrimoine et Marimpouey. Page 21 et 31.

²² Selon les habitants interrogés à Labastide-Clairence, les couleurs sur le drapeau basque, symbolise le sang basque pour le rouge, le blanc, couleur de Dieu car les hommes règnent par la loi de Dieu ; la couleur verte, couleur du chêne, symbolise la justice. Cependant, sur les bâtis, le rouge c'est le sang bœuf, le bleu symbolise les maisons des pêcheurs et le blanc, maison peinte de chaux pour la protection contre l'humidité.

²³ Lévy J. et Lussault M., 2003, op.cit.

²⁴ Hagerstrand T., innovation diffusion as a spatial process (trad), Chicago, University of Chicago Press, 1953. Lire aussi Saint-Julien T., La diffusion spatiale des innovations, Montpellier, Reclus, 1985.

²⁵ Berdoulay V. et Bielza de Ory V. Ibidem. p.76.

Bibliographiques complémentaires

Lavedan P., Histoire de l'urbanisme. v.I. Antiquité, Moyen Âge, Paris, Laurens, 1926, réed.1966.

Stanilawski D., « The origin and spread of the grid-pattern town », geographical review, 1946, 36, p. 105-120.

Bielza de Ory V., "Estella, studio geografico de una pequena ciudad navarra", revista *Principe de Viana*, 1968, 110-111, p.53-115.

Bielza de Ory V., "La ciudad ortogonal aragonesa del Camino de Santiago y su influencia en el urbanismo regular posterior", in *Homenaje a Angel San Vicente*, Saragosse, Facultad de Filosofia y Letras, 2000.

CHRISTIAN SALLENAVE

Christian SALLENAVE
Docteur en sociologie
Enseignant Chercheur ENSAP Bordeaux-Talence
Membre du Laboratoire de recherche GRECAU
2 Place Mozart
33400 TALENCE
06 80 87 26 41
christiansallenave@yahoo.fr
editionbastingage@yahoo.fr

Colloque international
Habitat et identité : vers une culture de l'habiter
C.A.U.E 64, Université de Pau et des Pays de l'Adour,
Université de Bordeaux II, Université de Bretagne

Identités labiles et à géométries variables :

Invariants culturels promis à de récurrents changement dans la continuité ?

Les confrontations entre les cultures de l'habiter et leurs conceptualisations scientifiques ou architecturales soulèvent souvent des problèmes de discernement, de tensions et d'articulations entre les identités d'habiter et les modes d'habitat..

Que l'identité soit assimilée à un projet, comme il ressort de nombreuses réflexions d'architectes, ou à un portrait à promouvoir pour les agences de communication, les instituts de sondage ou les médias, ou encore à un processus sociologique, voire anthropologique, mettant en jeu la tradition d'un côté, la modernité de l'autre, la diversité et la complexité d'un côté, la banalisation et la standardisation de l'autre, il ressort un triple constat sur lequel je voudrais attirer l'attention en guise de préambule :

- 1- L'identité, si nous voulons en décrypter les ressorts d'évolution, ne saurait s'enseigner ni s'assimiler comme un savoir ni comme un devoir et encore moins comme une injonction collective ;
- 2- L'identité, en effet, n'induit pas davantage mécaniquement l'appropriation ou l'assignation à un territoire habité que l'inverse le territoire impliquerait une identité collective univoque pour ses occupants ¹;
- 3- L'identité d'habiter ne peut donc être réduite ni à un isolat scientifique ou académique, ni à une typologie sociologique du mode d'habitat toujours relative, ni à un concept explicatif systémique plus ou moins fonctionnaliste de toute occupation de territoire, ni à un sens de l'histoire irréversible, sens qui se révèle souvent obligatoire ou interdit, quand il n'est pas giratoire, avec le risque inhérent de tourner en rond. Car ces conceptualisations ne peuvent pas impunément, comme nous allons le voir, résumer et réduire les identités d'habiter des diverses catégories de populations à leurs modes d'habitat.

Qu'en est-il en effet ? Loin de se voir imposer comme un projet (aucune identité ne saurait être circonscrite à un dess(e)in profane ou savant), ni comme un savoir (il serait « beau » qu'un concepteur prétendument omniscient nous enseigne notre manière « d'habiter » notre vie privée, voire publique !) l'identité n'est pas réductible à un isolat car, comme son étymologie l'indique (*ipse*, soi-même, *idem*, semblable), elle est en permanence et de manière récurrente, affaire de transactions bipolarisées, voire multi-polarisées, de traductions (et non de compromis binaires) entre l'identité pour soi et l'identité pour les autres,² l'identité virtuelle et l'identité réelle³, l'identité que chacun d'entre nous revendique et celle que les autres nous confèrent⁴.

¹ De Biase A., Rossi C. (dir), *Chez Nous, Territoires et identités dans les mondes contemporains*, Ed. de La Villette, 2006 et notamment les articles de J.C. Vigato, *Le régionalisme, valeurs et critiques*, p. 45-62, P. Bonnin, *Quelque part mais où ?*, p. 174-189, C. Robin *Culture spatiale et identité*, p. 294-303.

Sinou A., *Tradition et architecture*, in *Espace des autres, Lectures anthropologiques d'architectures*, Ed. de La Villette, 1987.

² Dubar C., *Socialisation*, A. Colin, 1991.

³ Goffman E., *Stigmates*, Minuit 1975 et *La Présentation de soi*, Minuit 1973.

⁴ Sallenave C., *Dynamiques identitaires et professionnelles des architectes en France, de 1960 à 2001*, Thèse de Doctorat de sociologie, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 2003.

Dans ces joyeuses ou fort sérieuses controverses quotidiennes, que nous connaissons et vivons tous, batailles de territoires et d'images de soi en corrélation avec l'espace habité, *maison individuelle / logement collectif, maison d'architecte / lotissement ça me suffit, architecture savante / architecture sans architecte, patrimoine historique / habitat traditionnel, style international / pastiche ou patchwork (néo)régionaliste*, l'espace urbain se révèle finalement, quotidiennement et historiquement, comme nous allons le voir, toujours autant disputé, que partagé et codifié⁵, et les identités d'habiter jamais uniques, ni univoques mais toujours labiles, à géométrie variable, plurielles et enclines à de permanentes reconfigurations idéalistes et pragmatiques à la fois.

Corollairement, car il ne faut pas rêver non plus, les catégorisations et diagnostics savants surplombant les modes d'habiter profanes, s'ils n'occultent pas longtemps cette ambivalence et labilité identitaire, à coup de registres médical ou clérical, (« *l'hérésie du Mouvement moderne* » ou « *l'amnésie post-moderne* »⁶) ils sous-tendent tout le temps la bataille urbaine, politique et disciplinaire que représente le champ d'expertise des modes d'habitat, entre les architectes, les paysagistes et les urbanistes, les sociologues, les anthropologues, sans négliger les maîtres d'œuvre et constructeurs en lien avec les politiques publiques et le marché de la construction.

Dans ces controverses, entre ce qui est catalogué comme un « *repli identitaire* » face à l'ouverture de la mondialisation (comme si les disciplines ne donnaient pas elles aussi lieu à un repli disciplinaire !), comme une alternative entre *le global et le local*, ou encore comme un fossé irréductible entre *la culture savante et les pratiques profanes*, entre les *concepts avant-gardistes et les constructions traditionnelles et vernaculaires*, il n'y aurait plus guère de place pour l'étude, l'observation et le plaisir des va-et-vient entre nos manières d'habiter aux uns et aux autres, et entre nos représentations respectives des façons d'habiter et des modes d'habitat, tant profanes que savants.

Dans tout regroupement de population, entre les *espaces prescrits* et les *espaces prohibés*, Claude Lévi Strauss a depuis longtemps souligné l'existence d'*espaces possibles*⁷. Entre les *centres sacrés*, réservés aux hommes, et les *périphéries profanes*, réservées aux femmes⁸, il nous fait remarquer les marges de manœuvre et les possibilités de dynamique sociale dans les *échanges entre ces deux espaces* et leurs catégories de populations, de la même façon, que dans les *rites de passage*, entre les moments et les espaces de séparation et d'agrégation, Arnold Van Gennep⁹, et après lui, Pierre Centlivres et Jacques Haisnard¹⁰ nous rappellent ce que nous constatons dans toutes nos enquêtes et missions de recherche ou d'expertise : ce sont souvent dans les espaces et les moments de marges que résident les ressorts des changements sociaux, la dynamique spatiale et urbaine et les enrichissements ou/et crises identitaires.

Et lorsque chaque discipline, expertise et profession savante d'un côté, et authenticité profane de la maison de ses rêves de l'autre, bloque et rapatrie ces va-et-vient dans son registre de discours exclusif et sa souveraineté disciplinaire alléguée, elle fait courir le risque à chacun de ces artistes et protagonistes de l'acte de construire de voir ses talents de

⁵ Sallenave C. (*s/dir*), Bordeaux-Unesco, *Les Enjeux du patrimoine mondial de l'Humanité*, Bastinage 2008.

Sallenave C., *Les Professionnels et les usagers sont faits pour s'entendre, Les entrelacs entre habitants et professionnels de l'urbain, 1960-2008*, in *L'expertise au miroir de la recherche (s/dir d'Anne Querrien)*, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Juin 2008, p. 28-37.

⁶ Selon l'expression de Philippe Madec, lors de son intervention au Colloque, *Le nouveau projet local, Culture, ressources et proximité*.

⁷ Lévi Strauss C., *Anthropologie structurale*, Plon 1958.

⁸ Lévi-Strauss, *ibidem*.

⁹ Van Gennep A., *Les rites de passage*, 1920, Picard 1980.

¹⁰ Centlivres P., Haisnard J. (*s/dir*), *Les nouveaux rites de passage*, L'Âge d'Homme, 1985.

concepteur se transformer en talons d'Achille, en panne de décryptage des ressorts identitaires à l'œuvre dans chaque culture de l'habiter.

Pour ne cantonner personne au sans domicile fixe des profanes, à l'abri disciplinaire ou à la grotte interdisciplinaire des savants, ne vaut-il pas vaut mieux expliciter la spécificité de ces mises en récits attachés à la culture de l'habiter en corrélations avec les modes d'habitat, comme de jubilatoires va et vient ou de récurrentes controverses entre les représentations respectives de celles et ceux qui conçoivent, qui programment et qui habitent les espaces bâtis et non bâtis, publics et privés ? Comme j'ai eu l'occasion de le faire à travers maintes missions de recherches, observations participantes ou expertises indépendantes dans la France des années 1960 aux années 2000, et comme je vous invite maintenant à les redécouvrir avec moi, dans le peu de temps et d'espace qui me sont impartis¹¹.

J'ai ainsi pu observer les entrelacs aussi récurrents, que savoureux et controversés entre professionnels et habitants...

- *Dès la Reconstruction après la Seconde Guerre mondiale, par exemple de la ville de Royan.*

Ce qui se voulait aux yeux de Claude Ferret - nommé par Raoul Dautry, Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme de l'après-guerre, architecte et urbaniste en chef, avec son équipe de jeunes architectes de l'école régionale d'architecture de Bordeaux - une *architecture brésilienne*, était perçu par les habitants, comme des *soucoupes volantes* et donnait lieu à de vigoureuses polémiques entre ces architectes concepteurs et ces héritiers des maisons détruites par les avions alliés ayant bombardé Royan alors que les Allemands en étaient déjà quasiment partis. Si ces héritiers manquaient certainement de culture savante pour apprécier ces immeubles modernes à leur juste valeur, toute relative qu'elle fût¹², ils ne manquaient pas d'à propos et de pragmatisme pour en faire très vite des immeubles de rapports loués aux soldats américains et bientôt aux touristes bordelais et parisiens venus goûter les douceurs estivales de la station balnéaire de la Côte atlantique.

Corollairement la politique d'équipement des Grands Corps de l'Etat, liés à l'industrialisation des grands chantiers et à la naissance des B.E.T. et grandes entreprises du B.T.P. allaient faire un terrain d'expérimentation de cette architecture statistique¹³ faisant travailler à nouveau les architectes, après l'intermède de la guerre, comme architectes en chef mais en liaison étroite et contrainte avec une nouvelle organisation de la production de l'habitat¹⁴.

¹¹ Le temps et l'espace s'avérant toujours névralgiques pour tout ce qui a trait à l'occupation de territoires et à la reconnaissance des identités.

¹² En effet, pour prendre trois images idéaltypiques des options architecturales de reconstruction des villes détruites par la guerre : en même temps que Royan était reconstruite à la mode *brésilienne* sous la conduite du jeune Claude Ferret, Le Havre était reconstruit sous l'égide d'Auguste Perret selon un *modernisme* des plus rigoureux, et Saint-Malo reconstruit *tel* par Louis Arretche, Grand Patron d'atelier de l'Ecole des Beaux Arts de Paris.

¹³ Vayssière B., *Reconstruction, Déconstruction*, Picard 1988.

¹⁴ Sallenave C., *Royan 2000, Un siècle, deux fois construite*, Introduction à la Table ronde avec G. Ragot, N. Nogue, P. Ferret, Actes du Colloque du 23 et 24 Juin 2000, C.A.U.E. 17. Sept. 2000, p. 52-58.

Pénurie des ressources et contrôle administratif nécessitent alors une organisation hiérarchisée, non sans controverses entre architectes et urbanistes en chef (Raoul Dautry en nomme 150 entre 1946 et 47 sur toute la France), architectes de secteurs et d'îlots, qui permet une unité de direction mais aussi de référence indispensables. En effet, Dès 1946, un des buts du REEF (répertoire des Eléments et Ensembles fabriqués du Bâtiment) est de permettre à ces architectes de disposer d'un même code technique de règlements et de documents techniques faciles à consulter.

En 1951, la création du *secteur industrialisé* (nom donné au *Plan Construction* de 10 000 logements par an, soit au titre de la réparation des dommages de guerre, soit au titre de la construction d'habitat à loyer modéré, qu'on appelait encore à l'époque Bon Marché, *HBM*), entérine le succès des procédés de fabrication (inaugurés lors de chantiers expérimentaux dès 1947) et des grandes entreprises de béton, et provoque la création des Grands B.E.T. qui vont devenir de sérieux concurrents des architectes en termes

- **A partir des années 60**, la France allait devoir passer de la Reconstruction à une politique d'équipement massif et de modernisation accélérée qui se concrétisa par les fameux *Grands ensembles* et les ZUP (Zones à Urbaniser en Priorité).

Les plans masse démiurgiques des Grands ensembles sont devenus alors la seule référence conceptuelle pour les architectes, qui ne pouvant plus arguer d'une qualité esthétique ou de matériaux, prétendirent *apprendre aux habitants à habiter*¹⁵. Ces *grands ensembles*, vus à hauteur des cages d'escalier, et des *choucroutes* comme les paysagistes appelaient alors leurs espaces verts¹⁶, étaient perçus et vécus comme un *nouveau type de confort dans un imaginaire de cages à lapins*, par leurs habitants, migrants de l'exode rural, de l'industrialisation, des retours en métropole et des rescapés des derniers bidonvilles, alors que *les maisons d'architectes* caricaturés par Jacques Tati¹⁷ étaient déjà promises à de spectaculaires exceptions.

- **A partir de la fin des années 60 et le début des années 70**, et la critique par leurs habitants *des Grands ensembles* et de leur métro - boulot - dodo uniformisé, suivies de décisions politiques entérinant ces contestations urbaines¹⁸, l'aménagement urbain se déclina en deux axes programmatiques apparemment contradictoires mais finalement parfaitement complémentaires en termes d'aménagement du territoire.

D'un côté, le retour progressif - encouragé par les pouvoirs publics - à l'habitat pavillonnaire et aux maisons individuelles de catalogues de constructeurs *ça me suffit* trouva tout de suite l'écho favorable des *nains de jardins*, se rêvant grands aménageurs de leur pelouse, de leur grillage et de leur rangement intérieur¹⁹. Rêve immédiatement traité avec condescendance par les architectes du haut de leur « vérité » conceptuelle, avant que certains d'entre eux ne qualifient ces *habitants* [de] *paysagistes*²⁰, mais revendiqué par leurs habitants propriétaires comme le rêve authentique de toute une vie, de petits pavillons *charmants et pittoresques*, quand bien même ceux-ci se ressemblaient tous dans leur lotissement uniformisé.

D'un autre côté, à l'aube des années 70, le Général de Gaulle pria, lors d'un voyage en hélicoptère qui est resté célèbre, Paul Delouvrier, grand Commis de l'Etat, de « *mettre de l'ordre dans ce b...* », qu'était la région parisienne, *Paris et le désert français*²¹ de l'époque. Du coup, Paul Delouvrier s'improvisa, en tant qu'urbaniste comme le *seul vrai démiurge de*

de maîtrise d'œuvre des projets, à la coopération concurrentielle peu à peu réglementée à travers moult négociations étatiques et interprofessionnelles par le *Décret Ingénierie* de 1973.

¹⁵ Comme l'a déclaré et écrit Marcel Lods, après Le Corbusier, lui-même. Mais, comme me l'a rappelé Jacques Leccia, lors de ce colloque, Adolf Loos, alors qu'il ne se considérait pas lui-même comme un architecte fonctionnaliste, avait déjà écrit : *"nous devons apprendre à habiter"* in *"Apprendre à habiter"* 1921 - *Paroles dans le vide*, éd. Champs libre 1979

¹⁶ Comme le rappelait Michel Corajoud, du temps qu'il était jeune paysagiste travaillant aux *espaces verts* sous la responsabilité des architectes en chef des *grands ensembles*, in *L'architecture, la ville et l'espace*, Colloque Maison de l'Architecture / A'URBA, Bordeaux 2000 : « *je fais aujourd'hui dans le paysage, comme projet respectant le lieu, la mémoire et l'histoire du site après avoir fait pendant vingt cinq ans dans « la table rase »* ».

¹⁷ Dans le film *Mon Oncle*, 1965. Qu'il faut relier à l'ensemble de son œuvre, mettant en scène et en scénario les changements et renouvellements urbains, tels qu'il les montre depuis *Jour de fête* (avec l'archétype du village traditionnel) jusqu'à *Play Time* et son décor uniformisé de quartier fonctionnalisé de grande métropole.

¹⁸ Circulaire de 1972 d'Olivier Guichard, ministre de l'Équipement du Président Pompidou, interdisant la construction de grands ensembles de plus de 500 logements, puis la décision du Président Giscard d'Estaing, en 1975, de mettre un terme aux immeubles de grande hauteur.

¹⁹ Haumont A., Raymond H., *L'habitat pavillonnaire*, ainsi que la préface d'Henri Lefebvre, CSU 1967.

²⁰ Lassus B., cité par Pierre Lajus, Gilles Ragot, in *L'architecte absent de la maison individuelle*, Plan Construction et architecture, Ministère de l'Équipement, 1997.

²¹ Gravier J.P., *Paris et le Désert français*, 1947.

son temps²², et initia à travers la politique des *Villes nouvelles*, (cinq autour de Paris, quatre autres en province) une identité de l'habiter, à la fois contrastée et ambivalente.

En effet, l'habitat intermédiaire, financé par la Caisse de Dépôt et Consignation et encouragé par le Plan Construction et les nouvelles conditions d'accès aux concours lancés par les E.P.A. et la Maîtrise d'ouvrage publique - était retraduit par les jeunes architectes contestataires de Mai 68, et futurs stars du groupe professionnel, en *architectures proliférantes post-modernes*²³. Lesquelles correspondaient aux goûts de pionnier des *nouveaux propriétaires* habitant les villes nouvelles, tout en cantonnant leur horizon à des *rues décor* de galeries commerciales et des trompe l'œil urbains *dénommés théâtres, pyramides, arcades, agoras* qui tenaient lieu (faute de faire office) d'espaces publics²⁴. Des 500 000 habitants prévus par Paul Delouvrier, les villes nouvelles n'allaient jamais dépasser les 100 000 habitants.

- **Les années 80**, virent le marché de la *réhabilitation des patrimoines* devenir aussi et même plus important en chiffres d'affaires que celui des constructions neuves. L'*architecture traditionnelle*, l'*architecture dite sans architectes*²⁵, ou encore *vernaculaire*²⁶, l'*architecture rurale*²⁷, de terre cuite ou en bois, l'*architecture coloniale* ou *néo-africaine*²⁸, avaient retenu jusqu'alors l'attention de quelques rares architectes, ethnologues ou anthropologues, voire d'architectes convertis à l'anthropologie²⁹, et laissaient aux concepteurs comme traductions possibles, une architecture de *reconversion* ou de *réaffectation* du bâti ancien en conceptions contemporaines, ou une *architecture dite néo-régionaliste* ou *régionaliste critique*, dans le sillage et la reconnaissance - comme toujours décalés dans le temps - d'architectes pionniers ou chercheurs comme Hassan Fathy, Bernard Rudofsky, Amos Rapoport ou encore Kenneth Frampton,³⁰.

²² Selon l'expression de Paul Delouvrier, lui-même, dans la Revue *Autrement*, en 1978 : « L'urbanisme est le plus beau, le plus complet des arts ; le lien du conflit et de la symbiose entre le génie créateur et les besoins de la multitude. L'architecte sculpte un volume toujours restreint, eût-il 400 m de haut, l'urbaniste travaille sur des centaines de km² et la durée d'une trentaine d'années. Auparavant, il s'agissait d'appliquer notre intelligence à des choses qui étaient laissées par les chefs à des gens de second niveau, dorénavant même si l'urbanisme doit rester humble, il n'en reste pas moins le seul vrai démiurge de notre temps ».

²³ Lucan J., *Architecture en France, 1940-2000*, Le Moniteur 2001.

Sallenave C., *Conceptions architecturales et segmentations professionnelles dans les villes nouvelles*, in *Éléments pour une histoire des villes nouvelles*, s/dir de L.Vadelorge. Programme d'Histoire et d'Évaluation des Villes nouvelles, sous la Présidence de J.-E. Roullier, Paris 2003-2004. Ed. Le Manuscrit Université, 2004.

²⁴ Loyer F., *Histoire de l'architecture française, de La Révolution à nos jours*, Mengès 1999.

²⁵ L'architecture dite *sans architectes* trouve sa traduction la plus marginalisée en France par le Corps des Ponts et Chaussées, la profession d'architectes et l'orientation des crédits de l'État, (comme l'a montré Bruno Vayssières, op.cit), dans le *Mouvement des Castors*, auto-constructeurs, refusant toute intervention d'hommes de l'art, dans un mouvement à la fois individuel et communautaire, coopératives locales et union nationale reconnue par l'État, comme l'a montré J. Boustingorry, lors de sa communication, *De l'informel au légal, l'acton des auto-constructeurs Castors lors de la Reconstruction*, Colloque *Habitat & identité, vers une culture de l'habiter* ? Bayonne Nov. 2009.

²⁶ Le *Vernacular Architectural Group*, fondé en Angleterre en 1956 puis la *Tendenza*, italienne, après le livre d'A. Rossi, *L'architecture de la ville*, éd. originale Padova, 1966, trad.franç., L'Équerre, 1981. Cité in Hublin A. *Construction populaire et architecture savante*, in *Architectures et cultures*, Les Cahiers de la recherche architecturale, 27/28, l'Éd. Parenthèses, 1992, p. 15-24.

²⁷ Inventoriée notamment en France par le *Musée national des arts et traditions populaires*, créé par Georges-Henri Rivière, en 1939. Cité in Bonnin P., *Le temps d'habiter, L'habiter dans sa poétique première*, Actes du Colloque de Cerisy-la-salle, s/dir de Berque A., de Biase A. et Bonnin P. Éd. Donner lieu, 2006, p. 12-27.

²⁸ Leprun S., *L'architecture néo-soudanaise, parure exotique et/ou tradition*, in *Espace des autres, Lectures anthropologiques d'architectures*, Les Éditions de la Villette, 1987. p. 122-142.

²⁹ Comme Pascal-Xavier Coste (1787-1879) qui a inauguré la figure de l'architecte anthropologue au XIX^e siècle, lors de ses voyages ethnographiques en Égypte, Leprun S., *Rives, dérives urbano-architecturales*, in *Architectures et cultures*, Les Cahiers de la recherche architecturale, 27/28, l'Éd. Parenthèses, 1992, p. 209-218.

Ou comme Jean-Paul Loubes, architecte, ancien directeur du C.A.U.E. des Landes, enseignant à l'ENSAP de Bordeaux, devenu anthropologue, après ses voyages en Chine, *Maisons creusées du Fleuve Jaune, L'architecture troglodytique en Chine*, l'Éd. Créaphis, 1986.

³⁰ Fathy H. *Construire avec le peuple*, La Bibliothèque arabe Éd. Jérôme Martincau 1970.

B. Rudofsky présente en 1964 au MOPMA de New York, l'exposition « *Architectures sans architectes* » présentées ensuite au Musée des arts décoratifs à Paris en 1969, accompagnée d'une publication sur les architectures vernaculaires, recensées par l'auteur.

Rapoport A., *Pour une anthropologie de la maison*, Dunod, Paris 1973.

Frampton K., *Histoire critique de l'architecture moderne*, l'Éd. P. Scrs, 1985.

*L'allégorie narcissique*³¹ des amoureux des vieilles pierres put s'en donner alors à cœur joie et la *pédagogie* des architectes conseils (des C.A.U.E.), y ajouter l'expertise savante en conciliant intimisme et communion de la mémoire patrimoniale ancestrale ou/et néo-rurale, pour les particuliers comme pour les Collectivités locales et rurales. Pendant qu'à la même époque les *architectures* toutes revendiquées comme *singulières* des architectes *stars*, auteurs-interprètes de la politique des *Grands Travaux du Président*, faisaient office de promotion architecturale et urbaine, au statut médiatique aussi controversé qu'indiscutable.

- **A partir des années 90** - les architectes étaient désormais concurrencés par les paysagistes, en tant que *scénographes urbains*, prétendants à leur tour dans leur maîtrise des projets à grande échelle, au titre du *seul art démiurgique de notre avenir*³².

La *déconstruction, le chaos et l'hétérogénéité*³³ des métropoles trouvaient alors comme écho dissonant celui des *cités reléguées* entre *démolition des mémoires et réhabilitations à répétition, rap et obsolescence accélérée*, dans les banlieues sacrifiées à d'autres prérogatives qu'à celles de la qualité architecturale.

Echos qui s'entendaient de plus en plus déformés, depuis *l'imaginaire Marius et Jeannette*³⁴ jusqu'aux *places de village, fantasmé planétaire*, sur les écrans de télévision³⁵, dans les nouveaux lotissements ou les résidences fermées, désormais modélisés pour populations prétendues homogènes ou ciblées comme telles.

- **Aujourd'hui - à partir des années 2000** - la *mixité sociale*, environnementale, économique et culturelle prescrite, en France, dans les éco-quartiers de demain, sous injonctions du Développement durable à l'échelle de la planète, conjuguée en nouvelle *utopie du local*³⁶, est quotidiennement *vécue amplifiée et compressée, uniformisée et individualisée*, dans un *mouvement et une ubiquité généralisés* des téléphones portables et des MP3³⁷.

Depuis les normes *HQE* jusqu'au *Grenelle de l'environnement*, scientifiques et concepteurs surmontent leurs paradigmes antagonistes (ville polluante ou développement urbain et culturel³⁸) et passent de la protection et de la sanctuarisation de la nature ou du bâti, à la reconversion, réutilisation, et recyclage des patrimoines culturels et naturels.

Depuis les rames de métro et les tramways, jusqu'aux low cost aériens, le tourisme culturel et le *patrimoine mondial de l'humanité* contribuent à un renouvellement historique jusque-alors imprévisible : les Bédouins nomades de Pétra sont sédentarisés mais non condamnés à la mendicité, ils ont négocié avec la Jordanie et l'Unesco la gestion des colifichets et de l'eau pour l'arrivée en charters des touristes nomadisés³⁹. Les touristes du monde entier, quant à eux, font de leurs identités d'habiter des identités voyageuses attachées à leur foyer⁴⁰.

Cités par Robin C., *De l'ethno-architecture aux anthropo-logiques de l'espace*, introduction, *Architectures et cultures*, Cahiers de la Recherche architecturale, Parenthèses 1992.

³¹ Choay F., *L'allégorie du patrimoine*, Le Seuil 1992.

³² Baridon M., *Naissance et renaissance du paysage*, Actes sud, 2006.

³³ Selon les expressions de R. Koolhaas pour son travail sur *Euralille*, de C. de Portzamparc, *Une certaine idée de la ville*, *Art Press* n° 187, janvier 1994, de J. Nouvel *A venir*, in *Architecture d'aujourd'hui*, n° 296, Déc. 1996.

³⁴ Guédiguian R., *Marius et Jeannette*, 1997.

³⁵ Andrea C., *Je t'aime, je t'aime, Place du village planétaire*, Bastingage 2006.

³⁶ Choay F., *Pour une anthropologie de l'espace*, Le Seuil 2008.

³⁷ Sallenave C., (s/dir), *Communauté urbaine à Bordeaux-Euratlantique ? Question durable de métropole, gouvernance et mémoires d'urbanité*, et particulièrement l'article *MP3 & Rap dans le tram, Mixité, Diversité, Proximité ?* Bastingage 2009, p. 147-164.

³⁸ Souami T., *Le développement durable change-t-il le monde des urbanistes ? Vers une structuration du milieu professionnel ?* in *Les Annales de la recherche urbaine, l'expertise au miroir de la recherche*, n° 104, Juin 2008, p. 19-27

³⁹ Billa J.M., *Patrimoine mondial par le haut ou par le bas ?*, in *Bordeaux-Unesco, Les enjeux du patrimoine mondial de l'Humanité*, s/dir de C. Sallenave, Bastingage 2008, p.175-178.

⁴⁰ Pêcheu N., *Dogons, Peuls et Touaregs, Nomades sédentaires ? Réponses d'Afrique*, Bastingage 2006.

Les usagers profanes font comme les savants disciplinaires : les premiers rapatrient leurs représentations et leur culture de l'habiter au nom de leur *authenticité* vécue ou fantasmée ; les seconds les rapatrient dans leur registre au nom de leur *vérité* scientifique ou artistique. Avec le risque qu'un des deux supplante l'autre et que l'échange en soit entravé amputé, occulté ou confisqué par les clivages et les classements disciplinaires ou populaires, entre l'ubiquité planétaire virtuelle d'internet et la souveraineté conceptuelle des différents panoptiques disciplinaires⁴¹.

Pouvons-nous, en guise de conclusion, illustrer ces processus d'altérité, de labilité et de géométries variables identitaires dans un des lieux les plus intimes et les plus spécifiques de notre cher va-et-vient anthropologique, survolé ici sur une cinquantaine d'années ? Je veux parler d'un de ces habitats de tout temps et toujours plus ou moins provisoires que tout bon auteur qualifie et rapatrie selon son registre immobilier spécifique. « Garçonnière » pour les *bourgeois* de Jacques Brel, « studio » pour les rentiers, « mansarde » pour les feuilletonistes, « chambres de bonnes » pour les gens de maison, « box » pour les maîtres d'internat, « cabanon » pour les maîtres d'œuvre Corbuséens, elles sont « scénarisées » aujourd'hui en « lofts » par les scénographes post-modernes et en « concept-story » pour les vendeurs de daube télévisée ! Je veux parler des chambres, qu'elles soient rentabilisées au pluriel par leurs propriétaires ou habitées au singulier par leurs occupants.

- De l'abri, de la grotte, ou de la cabane, conceptualisés archétypes de l'humanité architecturale et pourtant jamais isolables des cultures d'habiter ; ou de la tente nomade des Peuls ou des Touaregs jusqu'à la maison des Dogons, qui se rencontrent aujourd'hui, se marient, se disputent et commercent au-delà des frontières coloniales et nationales africaines⁴² ;

- des *chambrées de pauvres*, *chambres communes* au moment de la Révolution industrielle et de la concentration urbaine⁴³, jusqu'aux chambres aujourd'hui en co-location partagées entre étudiants, ou encore chambres « en souffrance » sur les plans d'architectes⁴⁴, elles sont toujours autant protégées même si elles ont changé d'emplacement. Reléguées au premier étage de la maison ou au fond de l'appartement ou des échoppes, avec fenêtre sur arrière-cour, ou bien perchées en mezzanine dans les lofts, les chambres ont perdu leurs armoires à glace remplacées par les placards et les écrans de TV ou d'ordinateurs, le miroir narcissique a juste changé de copié-collé. Au pluriel ou au singulier, chacun se tapisse sa chambre comme il peut, comme il veut. Squattée par le monde virtuel d'internet, des *chat d'adolescents*, des *facebook* et des *achats en ligne*, et toujours considérée comme *dernier refuge*, ou rangée comme *zone interdite* quelle que soit l'économie de ses patins ou de ses rideaux, *la chambre* ne connaît - pas plus que les autres isolats savants - de processus historique de déperdition inéluctable.

Réduite à l'apparente portion congrue des chambres d'appoint pour familles recomposées, elles n'ont pas perdu sa dimension anthropologique, contrairement à ce qu'affirme Michelle Perrot⁴⁵. Le rêve, l'imaginaire sont toujours là, tapis volants sous la couette ou les posters, ils courent toujours le monde... même si c'est dans leur cage d'escalier ou sur leur écran virtuel, et même s'ils sont dénoncés par Régis Debray, comme espaces sacrés menacés, « *là où il y a du sacré, il y a une enceinte. Et là où la clôture s'efface - ligne, seuil, dénivelé - le sacré disparaît* »⁴⁶.

⁴¹ Foucault M., *Surveiller et punir*, Gallimard, 1975.

⁴² Sallenave C. Contribution scientifique au livre de voyage de Nadine Péchau, *Dogons, Peuls et Touaregs, Nomades, Sédentaires ? Réponses d'Afrique*, Bastingage 2006.

⁴³ Perrot M., *Histoire de chambres*, Le Seuil, 2009.

⁴⁴ Elcb M., Chatelet A.-M., *Urbanité, sociabilité, intimité, Des logements d'aujourd'hui*, Paris L'Épure, 1997

⁴⁵ Perrot M., *ibidem*.

⁴⁶ Debray R., *Le moment fraternité*, Paris, Gallimard, 2009, p. 41.

Une telle ancestrale et récurrente défense de territoire, conjuguée avec l'ubiquité instantanée d'internet et des téléphones portables, dessine une nouvelle configuration identitaire qui permet de décrypter les ressorts des changements entre les espaces sacrés, les espaces profanes et les espaces possibles, toujours simultanément *disputés, partagés et codifiés*⁴⁷ selon leurs époques et leurs symboliques propres. Dès lors que le sacré ne les prescrit ou les interdit pas strictement, et que le profane ne les standardise et ne les uniformise pas, désormais, les signes religieux se portent *aussi* comme des vêtements de mode, les cités dortoir ou bidonvilles les plus communautaires arborent les antennes paraboliques et captent *aussi* CNN en famille, l'intimité se revendique toujours mais se vend *aussi* comme notoriété planétaire et on reste d'autant plus dans sa tête qu'elle est mondialement formatée.

Dans sa longue généalogie de l'habiter, « *hier la société commençait à la famille, aujourd'hui elle finit à sa porte* », la phrase d'Antoine Prost, ne doit pas être seulement prise comme un diagnostic de l'enseignement et de l'échec scolaire en France⁴⁸, elle doit être lue à l'envers, comme une sentence de ceux-là mêmes qu'on cherche à adapter aux normes psychosociales et aux valeurs dont ils sont justement exclus. A travers la porte de leur chambre, ils regardent le monde dans leur facebook et n'en font qu'à leur tête⁴⁹. Ne vaut-il pas mieux les écouter pour leur répondre ?

Entre l'expression spatiale des structures sociales, à laquelle la sociologie comptable et surplombante réduit l'architecture, et les identités d'habiter induites par les morphologies et typologies urbaines, auxquelles les disciplines conceptuelles circonscrivent les pratiques profanes, il y a la place spatialement et épistémologiquement pour une prise en compte des tensions et articulations entre l'identité d'habiter et les modes d'habitat. Celle d'un invariant anthropologique que nous pouvons esquisser et décrypter comme promis à de récurrents changements dans la continuité : savoir condenser et non pas confondre⁵⁰, traduire les va-et-vient identitaires en culture ouverte de l'habiter. C'est cela aussi le talent conceptuel et artistique

Tout le monde a à y gagner. Pourquoi s'en priver ?

Christian Sallenave

⁴⁷ Sallenave C., *Les Professionnels et les usagers sont faits pour s'entendre*, in *Les annales de la Recherche urbaine*, 2008 op. cit.

Sallenave C ; (s/dir), *Bordeaux-Unesco, Les enjeux du Patrimoine mondial de l'Humanité*, Bastingage 2008., op. cit.

⁴⁸ Prost A., *Education, société et politiques, Une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*, Le Seuil, 1992, 1997.

⁴⁹ Sallenave C., *Communauté Urbaine à Bordeaux-Euratlantique ? Question durable de métropole, gouvernance et mémoires d'urbanité*, Bastingage, 2009.

⁵⁰ « *C'est à ça que ça sert une condensation, à échapper à la censure tout en respectant ses conditions.* » Arasse D., *On n'y voit rien, Descriptions*, folio essais, Denoël, 2000, p. 108.

JEAN-CLAUDE VIGATO

L'identité, une illusion architecturale.

Dans la préface au recueil d'architecture provençale de l'architecte René Darde (1883-1960), publié par les éditions Massin, l'écrivain lyonnais Henri Algoud (1869-1951) entend repérer un parmi « certains écueils » embusqués dans le courant régionaliste, mais comme son court texte ne dénonce pas d'autres brisants, peut-être faut-il en déduire qu'il s'agit du seul ou, du moins, du plus évident. Il le définit ainsi : « loger des gens du vingtième siècle en leur faisant admettre, pour la disposition générale extérieure, le respect de la couleur et des traditions locales, sans qu'ils se trouvent privés, au dedans, de toutes les habitudes de vie confortable dont ils ne peuvent plus se passer ; conciliation entre l'ancienne et la moderne conception, entre la ferme et la villa ». Algoud, dont les écrits se partagent entre la célébration et l'histoire des soieries lyonnaises et l'étude des arts de Provence, se montre ici particulièrement pertinent. N'a-t-il pas deviné dans la démarche régionaliste deux cultures fusionnées : une culture paysanne traditionnelle et une autre urbaine du ^{xx}^e siècle mais aussi deux types de bâtiment, l'un ancien, ou sans âge, et l'autre moderne ? Une union tranquille puisqu'à chacune des parties est réservée une part de la demeure : les extérieurs à la ferme et les intérieurs à la villa. Il est vrai, qu'entre les uns et les autres, les baies pourraient bien s'avérer sujets de discorde voire de divorce. Le partisan le plus prolifique et le théoricien le plus averti de la doctrine, Léandre Vaillat (1878-1952) lui-même, en conviendrait, lui qui dut répondre aux critiques d'une épistolière révoltée par les dimensions des fenêtres des chalets de l'architecte de Megève, Henry-Jacques Le Même, bien plus généreuses que les jours chiches des vieilles fermes savoyardes, leurs modèles. Louis Colas (1869-1929), éminent folkloriste, professeur au lycée de Bayonne, autre préfacier d'un recueil d'architecture régionale, explique lui aussi que les œuvres néo-basques qu'il présente démontrent comment « concilier le caractère local avec les nécessités de confort et d'hygiène que réclame la vie moderne. »

– Un point de théorie : Édification et architecture.

D'un côté une ferme, par exemple, une ferme labourdine, un bâtiment paysan typique d'une aire géographique déterminée, un bâtiment construit par des artisans voire même ses habitants, dont le pan-de-bois était à l'origine badigeonné de sang de bœuf, produit renommé pour ses vertus protectrices contre les insectes et le pourrissement. Un type élaboré au cours d'un temps long, peut-être mis au point avant le ^{xvi}^e siècle. En tous cas, on peut avancer l'hypothèse que ces édifices ont été reproduits au long des saisons sans grandes modifications. Dans la seconde partie de l'article « maison » de son célèbre dictionnaire de l'architecture, Eugène Viollet-le-Duc renonça à dater les maisons des champs, selon lui, nées de « la transmission de quelques types admis, depuis des siècles » et, pourquoi pas, « depuis l'époque de l'invasion des barbares ». D'autre part, la villa. Un bâtiment construit par plusieurs entreprises appartenant à différents corps de métier, sur

des plans dessinés par un architecte. Une distribution complexe de pièces de séjour, salle à manger, grand et petit salons, boudoir, bureau, de chambres de diverses surfaces, de pièces de circulation, vestibule, galeries, couloirs, de pièces de services, cuisine, office, buanderie, w.c., bains, toilettes et, peut-être, un porche, des balcons, une loggia voire une logette, une échauguette. Par exemple, une villa néo-basque avec une pente de toit convenue et un faux pan-de-bois. Ces deux types de bâtiments ne procèdent-ils pas de deux modes distincts et différents de production ?

Le premier mode, je le nomme édification et c'est au second que je réserve le terme architecture.

Édification, édifice, édifier : Le choix de ces mots pour dire des constructions habitables et symboliques. Les édifices, bons abris, bons outils, ne sont-ils pas élevés aussi pour édifier les sujets dans le respect des valeurs de la famille, du clan, de la chefferie ou de la dynastie voire de l'ethnie ou de la nation ? Si, comme tous les bâtiments, ils savent le primat des techniques qui limitent le possible et même l'envisageable, on comprend pourquoi la primauté y est donnée à la forme, du cercle des trilithes de Stonehenge au plan des églises en croix soumis à la récurrence des nombres sacrés. N'est-ce pas la forme qui affirme la valeur symbolique de l'édifice ? Il est vrai que tout abri construit tend à devenir un édifice : ne dit-on pas d'une maison qu'elle est un foyer ! Dans l'édification, il existe une profonde unité entre construction et type et entre type et forme. L'édification est le produit d'un processus intégral. Les édifices ne sont-ils pas nés dans un temps où la division du travail n'existait pas ou restait embryonnaire, où le même homme était souvent maître d'œuvre et maître d'ouvrage ? Les types fruits de longs processus de maturation sont stables, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'évoluent pas, ni que les formes ne circulent pas, comme la basilique civile romaine devenue une église de plan allongé ou la tholos, un martyrium, mais cette circulation est restreinte.

En revanche, à partir du xv^e siècle en Italie et du xvi^e siècle en France et ailleurs en Europe, les formes entrent dans une circulation élargie. Les formes empruntées aux théâtres et amphithéâtres antiques fécondent les façades nouvelles des palais urbains, comme au palais Rucellai de Florence où pour la première fois les trois niveaux de la façade sont rythmés par une superposition d'ordres, mais aussi les galeries des cours palatines, comme au palais d'Urbino de Luciano Laurana. Quant aux plans centrés des temples ronds ou polygonaux comme le Panthéon d'Hadrien, Minerva Medica – en fait le nymphée des jardins de Licinius – ou le baptistère de Saint-Jean de Latran et leurs semblables paléochrétiens, comme Saint-Apollinaire in Classe, ils inspirèrent des églises entières ou leurs chœurs et des chapelles mais aussi des villas. L'arc de triomphe enfanta nombres de travées-tythmiques, isolées ou formant des ordonnances, scandant élévations ou façades, comme il fut à l'origine de cette fenêtre célèbre, la serlienne. Les basiliques et

les thermes impériaux inspirèrent de nombreuses salles plafonnées ou voûtées et leurs articulations, par exemple, au Rédempteur de Palladio. Et le nouveau répertoire né de la fusion des types médiévaux et antiques entra, à son tour, dans la circulation élargie. La démarche intégrale fit place à une démarche schizoïde et alors au développement du *disegno*.

Le rapport de l'architecture à l'édification se fonde sur une artialisation spécifique que je nomme architecturation. Elle est double : tout d'abord, elle transforme bâtiments et édifices en architecture, c'est-à-dire en porteurs de valeurs architecturales, et elle en sélectionne des dispositifs voire des éléments. On pourrait nommer ce premier mode d'artialisation, une architecturation analytique. Dans un second temps, ces dispositifs et éléments sont fusionnés avec d'autres typiques, distributifs, constructifs ou formels, on pourrait alors nommer, ce second mode d'artialisation, une architecturation synthétique. L'édification devient alors une sorte de nature où l'architecture puise sources et ressources. Cette thèse doit beaucoup à Aldo Rossi qui, à propos d'Andrea Palladio, parle d'une « typologie qui reprend indifféremment des types liés à des utilisations différentes, pour en faire des formes en soi (en particulier les types classiques du plan central du temple). » Abstraite parce qu'elle est extraite, la « forme en soi » l'est aussi par son caractère plus immatériel que concret, de l'ordre des rapports, des relations. Dans l'architecturation synthétique, la forme est un but et un outil, un modèle et une problématique. Mais, l'analyse dans sa version la plus simpliste, la plus plate peut produire des objets plus triviaux, plus immédiats, qui relèvent alors de l'imagerie.

Avec l'édification, la question du beau est secondaire devant les obligations idéologiques de l'édifice qu'elles procèdent du discours politique, moral ou religieux. Elle relève en fait de ce que l'esthéticien autrichien Aloïs Riegl nommait la « valeur de nouveauté » caractérisée par : « Le caractère achevé du neuf, qui s'exprime de la manière la plus simple par une forme ayant conservé son intégrité et une polychromie intacte, pour être apprécié par tout individu, même complètement dépourvu de culture. » Avec les édifices des classes dirigeantes, s'ajoutent richesse et ostentation : la splendeur des matériaux luxueux, les ciselures amphigouriques des moulures, l'opulence bavarde des sculptures, l'ampleur hautaine des volumes, le vertige des couronnements haut perchés... En revanche, le beau architectural se fonde sur des énoncés théoriques et cela depuis le *De Re aedificatoria* de Leon Battista Alberti. Dans le système des valeurs classique, d'ordre et d'harmonie, même les motifs les plus concrets, comme les cinq ordres conventionnels, sont rationalisés, alignés du moins au plus élané sur les planches des traités, de Vignole à Claude Perrault, où les hauteurs des colonnes obéissent à la logique d'une suite arithmétique de raison 2. Le plus souvent, cette esthétique se fonde sur une illusion, celle de « l'objectivité et l'universalité du beau. » Comme l'écrivait le philosophe André Comte-Sponville : « La beauté de l'œuvre est vécue comme universelle, éternelle, absolue ». Une autre illusion est

l'illusion finaliste qui « consiste à croire que l'œuvre est gouvernée par une idée qui la précède et l'engendre, idée qui n'est rien d'autre que l'œuvre elle-même mais antérieure à sa naissance. » Illusions en vérité mais illusions nécessaires sinon comment juger de la qualité du projet dessiné et du bâtiment construit ?

La question de l'identité.

Il est évident qu'il existe une identité basque, régionale ou nationale, selon ses théoriciens et ses partisans. Elle se manifeste par la pratique de la langue basque. On compterait 26,9 % de bilingues actifs sur les sept provinces basques. Mais qu'en est-il de l'identité basque en architecture ?

En 1920, après « une série d'études sur la maison des provinces dévastées » par la Grande Guerre, Léandre Vaillat reprend son tour de France commencé en Savoie puis poursuivi en Bretagne avec un article sur la maison basque publié dans la revue *L'Art et les artistes*. Vaillat cite Théophile Gautier (1811-1872) qui évoque la « physionomie sanguinaire et barbare, due à la coutume de peindre en rouge antique ou sang de bœuf les volets, les portes et les poutres qui retiennent les compartiments de maçonneries » des maisons d'Urrugne et de Saint-Jean-de-Luz. Des motifs qui imposent leur calligraphie et leur chromatisme : « Ce qui frappait Théophile Gautier, ce qui frappe en effet, à première vue, chez ces vétérans de l'architecture paysanne, ce sont les pans-de-bois de vieux platane équarri, qui encadrent la maçonnerie. Peints en rouge, quelquefois en gris, ils tranchent vigoureusement sur l'enduit à la chaux blanche, d'une clarté éblouissante, qui recouvre la pierre de l'appareillage [sic]. » Il signale encore les encadrements des fenêtres et des portes en grès rouge et proteste déjà contre le « faux pittoresque » qui oublie « la logique constructive ». La pièce commune des maisons paysanne, « l'*eskabalza* » [sans doute : l'*ezkaratza*] lui inspire une réflexion qui pourrait séduire un architecte projetant une villa : s'élevant jusqu'au toit avec « une galerie circulaire à hauteur du premier étage, pour desservir les chambres, et un escalier pour y atteindre », cet espace « ressemble fort au hall anglais qu'il a peut-être inspiré. » Un espace, à vrai dire un vaisseau, fort prisé dans la distribution des villas modernistes. La première page est illustrée par une photographie d'un « type de villa basque moderne », avec une façade qui, sous un pignon dissymétrique, s'égaie de trois balcons de tailles diverses et d'une loggia à l'angle du premier étage entre les colombes d'un pan-de-bois, vrai ou faux. La première villa qui a reçu un pan de bois pourrait être la villa *Haitzura* construite à Biarritz en 1899-1901 par l'architecte Gustave Huguenin. Une seule de ses façades, à l'est, s'orne d'un pan-de-bois, un vrai, fourré de briques enduites mais qui n'a pas de rôle structurel sinon à l'échelle de la façade elle-même.

Au congrès de l'Association provinciale des architectes français réunis à Biarritz en 1927,

Louis Colas a défini le « style néo-basque ». Bien qu'il sache la diversité des maisons du Labourd et de Basse-Navarre, il demande que soit admirée « l'habileté et l'ingéniosité » des architectes basques qui « depuis un quart de siècle environ, ont su s'inspirer de la maison euskarienne, labourdine et navarraise, pour instaurer un style nouveau et concevoir un type qui s'harmonise avec la région et le climat. » Dans l'introduction au volume consacré à l'habitation basque, publié par Massin en 1925, il reconnaît que c'est à la maison labourdine que les architectes ont d'avantage « demandé leur inspiration ». « L'inégalité – fréquente – des deux côtés de la toiture et surtout la façade blanchie à la chaux, sur laquelle tranchent les pans de bois généralement passés à l'ocre rouge, sont des caractères sensibles au premier coup d'œil et faciles à conserver dans les constructions qui s'élèvent actuellement. » Et précise-t-il : « Si, à côté de ces caractères particuliers au Labourd, on sait à bon escient, utiliser la porte cintrée et l'oculus des maisons navarraises, on arrive à créer un type de maison basque qui constitue à l'heure actuelle un genre nouveau, un aspect particulier de l'architecture française du ^exx siècle. » Ce « style néo-basque », il le voit « se répandre de plus en plus. On trouve des habitations de ce genre ailleurs que dans le bassin inférieur de l'Adour [note-il et il prédit que] toute la région du Sud-Ouest verra de plus en plus se multiplier ces constructions gaies dont la façade originale et l'aspect infiniment varié conviennent à merveille aux pays ensoleillés. » En revanche, il avoue qu'il n'imagine ni un opéra, ni une grande gare, ni une banque, ni une usine se l'appropriant. « Mais pourquoi pas une école ? Et, surtout, une église », rêve-t-il.

Les deux textes de Louis Colas montrent le fonctionnement de l'artificialisation de l'architecture paysanne basque. La ferme labourdine s'élève sur un territoire bien défini, mais où existent divers types d'édifices et divers styles architecturaux. On peut citer la cathédrale gothique Sainte-Marie de Bayonne ou le château d'Espelette, avec ses murs médiévaux percés de croisées Renaissance et couronnés de lucarnes-frontons, et, parce que l'histoire de l'architecture contemporaine ne semble pas pouvoir se figer, des immeubles Art déco, par exemple, le célèbre magasin de Bayonne « Aux Dames de France » modernisé par les frères Gomez en 1924-1931. Seule la construction paysanne est déclarée authentique et représentative de l'identité régionale. Cette quasi équivalence entre la région et la ferme labourdine est illusoire. C'est une invention esthétique qui a l'ambition de répondre de l'intégration des nouvelles constructions dans le paysage ancestral. Comme l'avoue Henri Godbarge (1872-1946), elle devient une sorte de critère esthétique minimal : « Si toutes ces maisons blanches aux toits de vermillon, plus ou moins adroitement zébrées de pans-de-bois, ne sont pas des œuvres d'art, du moins grâce à leur ressemblance avec les anciennes métairies adossées aux coteaux voisins, sont-elles en parfaite harmonie et adéquates à l'ambiance, quand elles émergent au milieu de plantations verdoyantes et fleuries. » Pour lui, la rénovation de l'art populaire est un «

moindre mal » devant la double menace du « dogme officiel parisien » et des « plates formules industrielles ». Car ce qui paraît relever d'un principe objectif, quasi naturaliste, est une position de combat. La même année 1931, Godborge publie dans *L'Architecture*, la revue de la Société centrale, un article où il oppose les « régionalistes rompus aux véritables difficultés d'un art, à la fois traditionnel et moderne » à ceux qui adoptent les « formules cubiques néo-germaniques [...], de pauvres et naïfs motifs passe-partout, identiquement reproduits à des milliers d'exemplaires, ce qui contribue à les banaliser, encore davantage. » Pensait-il au casino de la Pergola construit à Saint-Jean-de-Luz par Robert Mallet-Stevens en 1927-1928 ou aux immeubles bayonnais des frères Gomez ? Cet article révèle encore un architecte conscient des limites que le néo-basque s'est imposé dans sa recherche du style régional et qui n'hésite pas à les bousculer : « Évidemment, le champ de ces recherches régionalistes, en pays basque a été trop limité à l'unique domaine du Labourd. La métairie labourdine a été trop attentivement regardée, à l'exclusion de ses sœurs régionales, navarraises, souletines... Et naturellement, elle a été trop pillée. Les maisons de Navarre et du Guipuzcoa ont aussi leurs beautés propres ; elles présentent même des trouvailles de toute nature, une couleur sculpturale plus accentuée, des changements de plans plus prononcés que la métairie du Labourd qui permettent d'allier le pittoresque le plus fantaisiste à la complexité d'une distribution moderne et cela en procédant par simplification. » Une dernière proposition qui prouve qu'il ne perd pas de vue la fusion entre la ferme et la villa.

Avec l'architecturation analytique, un fait ethno-géographique, la ferme labourdine, est devenue une référence esthétique à condition qu'en ses dispositifs, elle soit réduite à quelques-uns de ses éléments susceptibles d'entrer dans le processus d'architecturation synthétique. Cette réduction s'est appliquée à l'élément le plus caractéristique, le plus iconique, pourrait-on dire, le pan-de-bois sang de bœuf. Les vraies colombes de section carrée encore utilisées au début du xx^e siècle sont transformées en un graphisme, une image. Vaillat le relève : « Il arrive fréquemment que les pans qui rayent la façade soient en ciment peint, ce qui donne ni le même ton, ni le même aspect. » L'architecte se montre sur ce point moins rigoureux que le critique. Godborge constate lui aussi : « Évidemment, le faux pan-de-bois, c'est le point faible de la nouvelle formule régionaliste inspirée de l'ancienne métairie du Labourd, dont les pans-de-bois étaient en chêne. Mais est-ce la faute des artistes créateurs si les crédits mis à leur disposition ne permettent pas l'emploi de matériaux résistants, si, du reste, les exigences des façades, tournées vers l'ouest au lieu de l'être vers le levant, incitent à les recouvrir d'enduits plus ou moins enjolivés eux-mêmes ?... » Il en tire une leçon qui donne la primauté à l'image sur la technique de construction et conclut ses réflexions sur le « mensonge esthétique » ou le « fard architectural » dont relève le faux pan-de-bois par une sentence qui leur est favorable : « Satisfaction doit être accordée plus au yeux qu'à l'esprit, lequel est trop

enclin aux raisonnements abstraits. »

Du début du xx^e siècle aux années vingt, est née une architecture néo-basque fondée sur l'architecturation de la ferme du Labourd, réduite à quelques caractéristiques : essentiellement la pente de son toit à deux versants et un graphisme imitant son pan-de-bois. Ce style néo-basque se fonde sur une double illusion : premièrement, la réduction de la variété de l'architecture de la région à un bâtiment typique et, deuxièmement, la réduction de ce bâtiment source à quelques traits. Ce qui relie l'architecture basque au bâtiment paysan, c'est, en fait, en dehors de toute dimension technique, une image. L'image, autre illusion. Il ne s'agit pas d'une mystification ni d'un canular. Ce fut avec le plus grand sérieux que les architectes qui l'inventèrent espérèrent qu'il apaiserait la rencontre entre les bâtisses historiques et les nouvelles villas que multipliait le développement touristique.

Critique illusoire.

Cette illusion est-elle nécessaire ? La question est légitime si l'on n'oublie pas que la réponse relève d'une problématique esthétique donc de la discussion de la valeur. Il suffit de parcourir les publicités des marchands de maisons sur le Web pour s'apercevoir que le néo-basque est toujours d'actualité. On peut lire des publicités qui auraient pu être rédigées par Algoud, telle que celle-ci : « Maison néo-basque de 2001 à l'esprit résolument contemporain. Volumes surprenants. Pièce de vie avec cuisine US. » Cette maison est ornée du dessin d'un pan-de-bois, quelques traits au deuxième niveau sur la façade-pignon. Une toiture dissymétrique à la pente conventionnelle. Une porte dans une embrasure en arcade plein-cintre. Est-ce que ce régionalisme du motif, de l'image et de la couleur locale est recommandé par le discours réglementaire. Dans les années soixante-dix, les Directions départementales de l'Équipement produisirent des listes d'erreurs à éviter qui aidaient les fonctionnaires chargés de l'instruction des permis de construire à s'assurer que les pétitionnaires respectaient les styles régionaux. En Meurthe-et-Moselle, il exista une liste de sept erreurs à proscrire : elle condamnait les mouvements de terre de plus de 70 centimètres de hauteur comme les faux sous-sols s'élevant au-dessus de cette cote, elle proscrivait le blanc cassé et louait les tons chauds, elle censurait les toits à une seule pente, suspectait ceux à quatre pentes et approuvait ceux à deux pentes, elle repoussait les constructions de fortune et refusait les interventions dénaturant l'existant. Quant au cinquième point, il menaçait : « Les projets imitant manifestement des architectures étrangères à la région seront rejetés », comme les maisons méditerranéennes ou les fermes normandes. Une belle promotion négative du style régional. Il était cependant précisé que cette quasi-réglementation quelque peu occulte ne pouvait être appliquée à des « projets présentant une véritable recherche architecturale, auxquels l'art et l'audace des concepteurs modernes permettent parfois d'aboutir . » Dans le département

du Finistère, a existé une « liste de neuf erreurs à éviter dans la réalisation d'une construction s'inspirant de la maison traditionnelle bretonne ». Une feuille imprimée recto verso et, comme le remarque Daniel Le Couédic, « sans fondement théorique ou scientifique, sans fondement légal non plus », un recto verso qui devint le vademecum des instructeurs du permis de construire. Cela a-t-il existé dans les Pyrénées atlantiques ou le succès du modèle néo-régional relève-t-il d'un consensus esthétique populaire qui ne serait que la conclusion victorieuse des combats menés au début du xx^e siècle par les architectes régionalistes, avec à leur tête, d'entre eux le plus féru de théorie, Henri Godborge, architecte de nombreuses villas mais aussi auteur d'*Arts basques anciens et modernes*. Aujourd'hui, parmi les nombreuses propositions de maisons néo-basques, que l'on peut voir sur les sites immobiliers bayonnais, se glissent quelques bâtiments couverts de toitures-terrasses, le plus souvent des petits immeubles où les balcons et les loggias ont remplacé les pans-de-bois dans la quête du pittoresque. Il faut noter que, dans une rubrique consacrée aux maisons de pays, le site Web du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Pyrénées atlantiques en montre la diversité et démontre que la figure du type labourdin avec son pan-de-bois est très minoritaire sur l'ensemble du département.

Au cours d'une conférence donnée à Biarritz, après avoir parcouru l'histoire des maisons basques depuis celles dont l'ossature bois serait antérieure au xvi^e siècle jusqu'aux architectures néo-basques, et après en avoir éclairé la signification culturelle et symbolique, l'ethnologue Terexa Lekumberri s'est interrogée sur « l'avenir de la maison basque ». Elle a posé une question qui pourrait s'adresser rétrospectivement aux architectes régionalistes historiques et à eux qui les imitent encore : « La culture basque ne serait-elle qu'une culture de façade, belle esthétiquement pour l'extérieur, mais inopérante pour penser une maison de l'intérieur. » C'est une critique de la dialectique au cœur de la démarche régionaliste, celle qu'a défini Algoud. Une autre démarche est-elle possible ? L'ethnologue semble le supposer lorsqu'elle a déclaré : « La maison basque doit être plus qu'une copie d'ancien, elle doit s'enrichir des éléments culturels qui s'inventent sous nos yeux chaque jour. » Elle a alors souhaité : « Il faut que nous soyons aussi contemporains que nos ancêtres pour penser un habitat adapté aux contingences culturelles, sociales et économiques de notre époque. » Tant le titre de la dernière partie de sa conférence que le contexte dans lequel il apparaît, permettent de penser que le « nous » utilisé ici n'est pas qu'une figure rhétorique mais, qu'au delà de l'auditoire biarrot, il représente la communauté basque. C'est dire que l'objectif d'une architecture propre à la région resterait d'actualité à condition qu'elle s'immerge dans la contemporanéité. La perspective envisagée serait alors proche de celle du « régionalisme critique ». Il faut rappeler que cette proposition théorico-doctrinale s'inscrit dans une tradition nord-américaine, qui, sans remonter aux années cinquante et l'article de Sigfried Giedion publié dans revue

Architectural Record appelant de ses vœux un « Nouveau régionalisme », est apparue explicitement dans un article d'Alexander Tzonis (né en 1937) et de sa collaboratrice et épouse Liane Lefaivre sur le couple d'architectes grecs Dimitris et Susana Andonakakis. Les deux universitaires nord-américains y définissent un régionalisme s'éloignant « d'une attitude nostalgique et utopique et en évitant de tomber dans la régression d'un historicisme d'évasion ». La notion fut reprise et diffusée dès 1983, par Kenneth Frampton avant qu'il ne l'abandonne au profit du « sujet topographique », dès 1986, peut-être, 1988 sûrement. Le régionalisme critique serait une position de résistance contre la mondialisation des techniques et des formes architecturales mais ses propositions concrètes sont relativement peu précises. Est-ce un l'emploi d'un matériau, d'une technique locale ou simplement artisanale, d'un mode de composition,... ? Les exemples proposés restent relativement opaques quant à ce qu'ils disent du territoire, y compris les deux styles architecturaux qui se sont succédés dans l'œuvre des Andonakakis. Quant à l'église de Bagværd de Jørn Utzon, un chef d'œuvre souvent sollicité par Frampton, malgré les variations de ses diverses argumentations, on peut toujours s'interroger sur la réalité de son ruralisme danois. On se demande alors pourquoi l'emploi du terme régionalisme même décoré du qualificatif critique, sinon pour en toucher les dividendes culturels. Est-ce pour éviter d'interroger la spécificité d'un lieu qu'on lui préfère une entité territoriale plus abstraite, plus globale, mais il faut alors définir des critères architecturaux régionaux et, comme l'histoire le prouve, cela ne se fait pas sans simplifications outrancières ? Est-ce pour échapper à la solitude du jugement esthétique, qu'est revendiquée la référence à la région ou n'est-ce qu'un argument commercial ? Et le critère ethnique ? Une telle esthétique est guettée alors par deux dangers, celui de la barbarie, quand l'engagement politique commande le jugement esthétique, et celui de l'angélisme, quand une tendance architecturale prétend imposer ses valeurs dans le discours et les institutions politiques. Si l'esthétique est une illusion nécessaire, n'est-il pas dangereux de lui donner une nationalité ou de l'enfermer dans les limites d'un territoire provincial ou régional. Ne nie-t-on pas cette autonomie acquise à la Renaissance ? Ne confond-t-on pas alors l'architecture avec l'édification ? Il est vrai qu'une architecture est le plus souvent un édifice avec les avantages mais aussi les devoirs afférents.